

Édition de Colombo Timelli (Maria), « Notes au texte », Perceval le Galloys en prose (Paris, 1530). Chapitres 1-25

DOI: 10.48611/isbn.978-2-406-16046-5.p.0181

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2024. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

# NOTES AU TEXTE

#### PAGE DE TITRE

aal¹ : Les mots imprimés en rouge sont ici soulignés. Mathilde Thorel cite ce titre comme exemple d'un paradigme très productif : « histoire de + nom propre masculin », puis au sujet des qualificatifs laudatifs qui soulignent le placere ou delectare (tres plaisante et recreative) : Thorel 2010, p. 177 et 180. Sur l'anonymat du traducteur, on verra les belles remarques de Gaëlle Burg 2014, notamment p. 211-213.

#### **PRIVILEGE**

aa1<sup>v</sup>: La durée exceptionnelle de ce privilège (six ans) est proportionnelle aux frais assumés par les imprimeurs; on remarquera aussi la rapidité de l'impression, qui se fit entre fin mars 1530 (la date du privilège est en vieux style) et le 1<sup>er</sup> septembre de la même année (date du colophon). Il n'est pas sans intérêt que le privilège utilise les expressions du Prologue pour désigner la réécriture en prose : «faict en ryme et langaige non usité, lesquelz ilz avoient faict traduyre de ryme en prose et langaige moderne... pour faire imprimer et traduyre ledict livre... ». Jean de La Barre (1480?-1534) fut prévôt-bailli de Paris de 1523 à 1533.

#### ELUCIDATION

- AA1<sup>m</sup>: *Elucidation de l'Hystoire du graal* Sur ce cahier et son contenu, voir l'*Introduction*, p. 12-13.
- AA1<sup>ra</sup> Sur le titre utilisé ici, *la haulte Hystoire du compte du graal*, « réservé au XIII<sup>e</sup> siècle aux romans du Graal porteurs d'une vérité religieuse », voir Bouget

- 2018, p. 90-91. Il faut aussi relever le passage du *plus plaisant conte* (v. 2) au *plus noble compte et meilleur* de la prose, qui insiste sur la dimension morale du récit, bien que l'adjectif *noble* vienne du v. 1 (*Pour le noble comencement...*).
- AA1<sup>ra</sup>: pour dire voir Le prosateur ne comprend pas l'adjectif voir (cf. les notes au texte dans les autres volumes); en revanche l'incise pour dire voir revient ici et plus loin (pour le dire voir, AA1<sup>rb</sup>; à voir dire, AA2<sup>va</sup>; mais au vray dire, AA1<sup>ra</sup>); nouvel indice que l'Elucidation est l'œuvre d'un autre auteur?
- AA1<sup>ra</sup>: car telle chose... il en seroit marry v. 6-9: car tel chose poroit monter / li contes, ains qu'il fust tos dis, / que tes hom en seroit maris / qui ne l'aroit mie fourfait. Sur « maistre Blyhis » (v. 12, car se maistre Blihis ne ment), « figure emblématique du premier conteur », son identité, la récurrence de son nom notamment dans la Continuation de Wauchier de Denain, voir Séguy 2019, p. 178-179, surtout note 32.
- AA1<sup>ra</sup>: quil le lyst et s'en passe tout oultre simplement N'ayant pas reconnu la P3 de laier, le prosateur produit un contresens: Por ce fait ke sages <u>ki lait</u> | et s'en passe outre simplement (v. 10-11).
- AA1<sup>ra</sup>: ung bon taire mainteffois ne le sçauroit on asséz priser Formule proverbiale suggérée par le v. 13: nul ne doit dire le secré; cf. Di Stefano, taire, 1643a: Ung beau taire vault beaucoup. On remarquera que le prosateur opte pour une mise en relief par détachement à gauche (ung beau taire) et reprise pronominale (le).
- AA1<sup>ra</sup>: Or entendéz desormais à ce que vous m'orréz deviser cy aprés Comme le souligne Bouget 2018, p. 91, le prosateur gomme ici l'allusion aux sept gardes, qui a dû lui paraître obscure, v. 17-24.
- AA1<sup>ra</sup>: comment ne par quelle occasion... gastee et deserte Le contexte interrogatif explique l'emploi de ne conjonction: Lardon Thomine, p. 374-375; sont repris ici les v. 26-30: coment et por coi fu destruis / de Logres li rices païs; / mout en sot an parler jadis; / li roiaumes torna a perte, / la tiere fu morte et deserte... (je modifie la ponctuation de Bouget 2018, p. 100).

#### CHAPITRE I

- AA1<sup>ra</sup>: *Il est vray...* Incipit assez lourd, dont on soulignera la duplicité avec les renvois à la fois à la vérité (*Il est vray..., au vray dire...*) et au merveilleux (*chose de fairie..., merveille*).
- AA1<sup>ra</sup>: caves, que l'ancienne hystoire appelle aultrement puys S'appuyant vraisemblablement sur le contexte et sur l'emploi réitéré du verbe issir fors (car lués issoit, ce m'est avis, / fors del puis une damosele, v. 44-45; k'ains pucele ne siervi puis / ne n'issi fors de celui puis, v. 75-76), le prosateur traduit puis par cave (sur les deux interprétations 'fontaine, source', ou 'caverne' –, voir Bouget 2018, p. 19-20), sens qu'il confirme par le verbe (estoient) entaillees.

- AA1<sup>rb</sup>: que ja nul n'errast... changer sa voye v. 35-38 : que nus n'errast ja par cemin, / u fust au soir ou au matin, / que pour boire ne por mangier / lor esteüst voie cangier. La forme esteüst (subj. imp. de estovoir, attesté jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle, chez Christine de Pizan) est « traduite » par esconvint, utilisé selon le DMF jusque vers 1440 (Cleriadus), mais encore en 1501 selon Huguet.
- $AA1^{rb}$ : une de ces caves un des puis selon le v. 39.
- AA1<sup>th</sup>: *nulle riens* La leçon du v. 40 (*ja cele rien ne demandast*) est moins claire; Bouget comprend *cele rien* 'l'une de ces créatures' (Bouget 2018, note p. 137). Soit le prosateur a interprété en simplifiant, soit il avait sous les yeux une version différente.
- AA1<sup>rb</sup>: de bel menger Même syntagme, de biau mangier, au v. 41.
- AA1<sup>rb</sup>: hors du puys une damoiselle v. 45 : fors del puis une damosele : puys est ici conservé. AA1<sup>rb</sup> : reportoit raportoit au v. 49. 'portait à son tour'.
- AA1<sup>th</sup>: en quoy estoit le mectz que cil avoit requis v. 51-52: en coi estoit / li més ke cil requis avoit. La forme [il est] besoing + infin., qui suit immédiatement et se lit encore au f. AA3<sup>ta</sup> (il n'est ja besoing en faire... mention), alterne avec [il est] besoing de + infin. (il estoit besoing d'encommencer... celle queste, AA2<sup>th</sup>; i n'est besoing de reciter, 9<sup>th</sup>); les deux sont attestées dans le corpus du DMF.
- AA1<sup>rb</sup>: servoient bel et liement v. 60: servoient biel et liement. La périphrase verbale aller + -ant (je vous voys devisant) est encore en usage au XVI<sup>e</sup> siècle: Lardon Thomine, p 310 ss. (voir en particulier p. 312, n. 44).
- AA1<sup>rb-va</sup>: Ce long passage, de *Si advint une journee...* jusqu'à *en fist tout à sa voulenté*, développe deux seuls vers : ... que esforcha, / sor son pois le despucela (v. 69-70); il renchérit encore sur la violence perpétrée sur les jeunes fées par le roi Magons et ses émules.
- AA1<sup>va</sup>: il n'en laissassent... qu'ilz ne luy feissent Sur ce double emploi du subj. imparfait, voir Martin Wilmet, § 98. Idem ci-dessous: ilz n'en prinsent pas ung royaulme qu'ilz ne le feissent occire, AA1<sup>vb</sup>; et plus loin: n'en remansist que ung tout seul que tous ne fussent mors, AA3<sup>rb</sup>; pour nulle riens il ne remansist qu'il n'y allast, AA3<sup>va</sup>; que jamais devant esglise de pres ne passasse que dedens n'y allasse..., 5<sup>va</sup>; que jamais pucelle ne trouvasse que humblement ne la saluasse, 5<sup>va</sup>.
- AA1<sup>va</sup>: *en leurs puys puis* du v. 76 est ici encore conservé.
- AA1<sup>va</sup>: tout le pajis tourner à declin et à meschanceté La locution redouble celle du v. 91 : tourna li pais a declin. La construction commencer + infinitif est toujours attestée dans Huguet; minoritaire dans Perceval, elle se retrouve au f. 2<sup>rb</sup> (les arbres commencent estre feuillus).
- AA1 $^{va}$ : Et du roy... ilz en firent trestous malle fin cf. v. 92-93: et li rois en fist male fin, / et trestout li autre aprés lui.
- $AA1^{va}$ : on ne peust... roy Peschor v. 99-100 : ne on ne peut puis trover jor / le cort au rice Pescheour.
- AA1<sup>va</sup>: lorsque celle court estoit trouvee v. 107: Lors quant la cors estoit trovee...

#### CHAPITRE II

- AA1<sup>vb</sup>: pers de la Table Ronde Li per de la Table Reonde sont bien cités au v. 116.
- AA1<sup>vb</sup>: de si bons si bons, au v. 118, cas sujet sing., se rapporte de fait au roi luimême: ains puis si bons veiis ne fu.
- $AA1^{vb}$ : *ilz convenencerent* La correction s'appuie sur le sens du v. 125 : *Tuit jurerent comunaument...*
- AA1<sup>vb</sup>: caves Il s'agit des puis nommés au v. 124.
- AA1<sup>vb</sup>: lignaige... dommaige lingnage: damage riment aux v. 129-130.
- AA1<sup>vb</sup>: elles estoient tant remises que de leurs caves... remises calque remeses (p.p. de remanoir, 'restées enfermées', v. 131), sans doute mal compris; caves correspond aux pui du vers suivant.
- AA1<sup>vb</sup>: Mais bien trouvoient...s'esmerveilloient v. 145-146: Mais tele aventure trovoient / dont mout forment s'esmervelloient.
- AA1<sup>vb</sup>: *nul chevallier estrange nul* est positif 'dès que le contexte est porteur d'une certaine indétermination' (Lardon Thomine, p. 186; voir aussi p. 188, n. 6).
- AA1<sup>vb</sup>: Ces chevalliers... grand bonté développe considérablement les v. 152-154: Ensamble a eus se combatoient / qui les lor voloient tolir : / maint chevalier fisent morir.
- AA2<sup>ra</sup> Si sailloient Bouget corrige en s'alloient (Bouget 2018, p. 157, l. 25) en s'expliquant dans une note p. 165; l'intervention ne me paraît pas nécessaire, dans la mesure où l'infinitif est pronominal ([les chevaliers] sailloient... à eulx esprouver, 'faisaient des sorties... pour se mettre à l'épreuve').
- AA2<sup>ra</sup> maintes foys... ou mors ou pris : Autre amplification; cf. v. 155-159 : Por les puceles, ce m'est vis, / ot mainte batalle el païs. / Li rois Artus sans recovrier / en perdi maint bon chevalier / et maint bon en i gaengna.
- AA2<sup>ra</sup>: *Bliomberis Blihos Bliheris* selon le v. 162. Suit le v. 163 : *sel conquist mesire Gauwains*; la précision *le nepveu au roy Arthus*, et plus loin *son oncle* est un ajout du prosateur, au profit sans doute d'un lectorat moins familier que celui du XIII<sup>e</sup> siècle à la *mesnie* arthurienne.
- AA2<sup>ra</sup>: il se rendroit prisonnier à la royne L'apparition de la royne, dont la source ne fait nulle mention et qui reviendra à peine plus loin, pourrait être due à une mauvaise lecture du v. 169: [mais onques n'i fu coneiis /] del roi ne nul nel conissoit. Bouget voit au contraire dans ce passage un « changement délibéré », et la volonté de « livrer une version plus courtoise ou plus galante de la scène » (Bouget 2018, p. 91).
- AA2<sup>ra</sup>: et tantost qu'il fust au chastel... que bien peu fust Ajout de la prose.
- $AA2^{n-b}$ : Tantost le roy commanda... sans nulle riens laisser Autre longue amplification; aucune allusion à la reine dans les vers.
- AA2<sup>th</sup>: Si l'enchercherent Le sens 'interroger qqn' ne semble plus attesté en m.fr (cf. DMF, Huguet); il s'agit ici d'un résidu du v. 182 : por lui oir et encierkier.
- AA2<sup>rb</sup>: et ne finéz de demander de quel paÿs nous sommes Malgré la perte du p.p., cf. les v. 186-187: et ne finés de demander / de quel paÿs nos somes né.

- $AA2^{tb}$  : tous sommes néz... eforça v. 189 et 191 : tuit somes né des damoseles / ... / que rois Amangons enforça.
- AA2<sup>th</sup>: tant que Dieu... la joye cf. v. 206-207: tant ke Dex lor donra trover / la court dont la joie venra...
- $AA2^{rb}$ : telles adventures... chercheront v. 209-210 : Tes aventures avenront / a çaus ki la court cierkeront...
- AA2<sup>rb</sup>: qu'ilz ne tenissent ung long parlement v. 216 : que tinrent un grant parlement.

# CHAPITRE III

- AA2<sup>th</sup>: nygromance Le mot vient du v. 221 : qui mout savoit de ningremance; de même la rime avec samblance (v. 222).
- AA2<sup>va</sup>: qui moult estoit, à voir dire, de petit aage L'incise sépare les deux hémistiches: qui mout ert de petit eage, v. 233. Pour à voir dire, voir ci-dessus, note au f. AA1<sup>ra</sup>.
- AA2<sup>va</sup>: ne remansist L'emploi de ne remaint... que, impersonnel, 'il n'en reste pas moins que...', paraît archaïque en 1530. La forme remansist, qui sera utilisée encore au f. AA3<sup>rb</sup> (n'en remansist que ung tout seul) et AA3<sup>va</sup> (il ne remansist qu'il n'y allast), ne connaît qu'une occurrence dans le corpus du DMF (Bérinus, 1350-1370).
- AA2<sup>va</sup>: qu'il de bonté tressaillit tous ceulx de la Table Ronde Résidu du v. 238 : qui de proaice tressalli / tous ceus ki furent et qui sont. Le sens 'dépasser' ne paraît pas attesté en m.fr.
- AA2<sup>va</sup> : *c'estoit Perceval le Gallois* Le nom du protagoniste est révélé dans la source aussi : *ce fu li Galois Percevaus*, v. 247.
- AA2<sup>va</sup>: le sainct graal li grëaus, sans plus, selon le v. 248.
- AA2<sup>va</sup>: de la riche croix d'argent qui tout premierement venoit Malgré l'inversion des deux derniers mots, qui entraîne la perte de la rime, cf. les v. 259-260 : et de la rice crois d'argent / qui venoit tout premierement.
- AA2<sup>va</sup>: *au*<*x> cors de la biere as cors de le biere* (v. 267). Selon la description qui se lit au f. 122<sup>ra</sup>, il s'agit des quatre *quarres* de la bière.
- AA2<sup>va</sup>: vuide et effrayee Même couple au v. 272: remanoit wyde et effraee.
- AA2<sup>va</sup>: d'ung orçueil où la lance estoit v. 274 : d'un orçuel ou la lance estoit. Le subst. sera glosé au f. 200<sup>ra</sup>: ung orçueil ou benoistier (voir Colombo Timelli 2008 (b), p. 139).
- AA2<sup>va</sup> : le pallays remploit de chevalliers remploit, 'se remplissoit', vient du v. 276 : Adont remploit trestot de gent / li palais et de cevaliers.
- AA2<sup>vb</sup>: tant paroissoit riche durement v. 286 : tant par ert rice durement ; paroissoit pourrait être le résultat d'une mélecture, facilitée par le caractère désuet de l'adverbe par (Marchiello-Nizia, p. 300, en relève l'emploi jusqu'à Machaut seulement).
- AA2<sup>vb</sup>: seule occurrence de la forme *annel*, contre 18 autres de *anneau*.
- $AA2^{vb}$ : et sur son chef ung cercle d'or v. 289 : et sor son cief un ciercle d'or.
- AA2vb: ne qui mieulx portast à ung hault prince que cestuy On pourrait comprendre

'qui mieux ressemble à...', mais sans appui dans les dictionnaires; les v. 292-293 n'aident pas: N'onques si bel home vivant | ne peiist nus hom recovrer.

AA2<sup>vb</sup>: atourné comme ung pescheur – v. 296: atourné come pesceour.

AA2<sup>vb</sup> : *chascun en son siege – as autres dois*, selon le v. 298 ; sur l'interprétation du mot *dois* par le prosateur, voir Colombo Timelli 2013, p. 24-25.

AA2<sup>vb</sup>: Mais ja ne m'en orréz parler – v. 317: mais ja ne m'en orés parler.

AA2<sup>vb</sup>: car ça en avant enmy le compte – Les v. 318-319, car Percevaus le doit conter / ça en avant emmi le conte, ont suscité au moins deux interprétations différentes : selon Thompson, p. 107, Percevaus renvoie au personnage, qui relaterait sa propre histoire; selon Biancardi 2011, et à sa suite Bouget, il s'agirait plutôt du roman de Chrétien. Bouget ajoute que « la version en prose de 1530 choisit de lever l'ambiguïté en substituant le compte à Percevaus » (Bouget 2018, note p. 139) : cela me paraît faux, dans la mesure où enmy le compte de la prose correspond bien à emmi le conte du v. 319; le prosateur adopte en revanche la forme passive il sera dict en renonçant à exprimer le sujet narrant.

AA2<sup>vb</sup>: grand villennie et grand honte – Le couple vient du modèle: grans vilonie est et grans honte (v. 320), ainsi que le verbe desmenbrer (v. 321).

 $AA2^{vb}$ : fors ainsi come il doibt aller – v. 322: fors ensi com il doit aler.

AA3<sup>ra</sup>: à tous honnorables seigneurs et dames – L'allusion au public est beaucoup plus vague dans la source: tout ferai savoir a la gent (v. 336).

AA3<sup>ra</sup>: des sept gardes – En conservant un substantif aussi banal qu'opaque dans ce contexte, le prosateur évite toute interprétation, à plus forte raison que la glose introduite dans l'original (les souviestement, v. 341 et 343) constitue un hapax tout aussi obscur. Pour une mise au point récente : Biancardi 2011, p. 78 ss.

AA3<sup>ra</sup>: comment la court fust sept foys trouvee – v. 340 : que la cours fu .vii. fois trovee.

AA3<sup>ra</sup>: le Chasteau riche aux Pucelles et le Pont Perilleux... le Chastel Orguilleux – Les trois noms propres se lisent aux v. 408 (le rice Castel as Pucieles), 409 (le Pont Perellous), 410 (le grant Castel Orguellous); sur leur rôle évocateur, à la fois renvois à des motifs communs de la littérature arthurienne et noms suscitant un « horizon d'attente », voir Bouget 2018, p. 24-28.

AA3<sup>ra</sup>: pour l'establye – Le substantif vient du v. 412, où il a le sens, disparu après 1430, de 'troupe, compagnie': fisent sor aus une establie / des pers de la rice maisnie.

AA3<sup>ra</sup> : *le roy Arthus... à desconfiture* – La victoire du roi Arthur est évoquée aux v. 457-460.

#### CHAPITRE IV

AA3<sup>ra</sup>: fust occis... par le roy de Galles – L'auteur du titre attribue la responsabilité de la mort de Bliocadran à l'organisateur du tournoi : de fait, le père de Perceval est tué par un damoisel dont l'identité demeure inconnue.

- $AA3^{rb}$ : si riches d'avoir et d'amys v. 491 : si rice d'avoir ne d'amis.
- AA3<sup>rb</sup>: pour loz et honneur conquester cf. v. 499: por los et por pris conquester.
- AA3<sup>ch</sup>: il n'est guere que une bonne compaign<i>e... ne la desmembre En lieu et place du proverbe qui se lit au v. 502 (que sovent mesciet a preudome), que le prosateur remplace systématiquement (voir la note au f. 184<sup>va</sup>; on y reviendra à propos des v. 2492-2493 et 2780 du Conte du Graal), il propose ici une variante développée du dicton: il n'y a si bonne compagnie qui en fin ne se separe / departe (Di Stefano, compagnie, 364b).
- AA3<sup>rb</sup> : estoit appellé Bliocadras cf. v. 510 : Bliocadrans ert apelés.
- AA3<sup>th</sup>: si morne et si fort pensif Les mêmes adjectifs se lisent au v. 514: mout en ert mornes et pensis.
- AA3<sup>th</sup>: Mais c'est grand follie... lyé et joyeulx Reformulation des v. 515-518: Mais tout adiés ne doit on mie | duel demener car c'ert folie, | ains doit on faire c'on soit liés | tel eure c'on est tous iriés.
- AA3<sup>rb-va</sup>: En ce point... compte Le prosateur rapporte les réflexions de Bliocadras, tout à fait absentes dans les vers.
- AA3<sup>va</sup>: *celluy envy* Les gloses fournies par les dictionnaires historiques ne conviennent pas à notre contexte, où *envy* semble correspondre à 'volonté, envie'; le genre du déterminant empêche par ailleurs de corriger en *envy*<*e>*.
- AA3<sup>va</sup>: mais sa femme et ces amys... sans grant requeste Sont ainsi résumés les v. 526-532, avec prise de parole de l'épouse et des amis de Bliocadras.
- AA3<sup>va</sup>: *ung varlet* L'escuier entre en scène au v. 558. Le prosateur supprime ici un passage narrativement important : après deux ans, *la dame ençainte fu* (v. 543); au moment de l'arrivée du *varlet*, *ele fu priés del acoucier* (v. 552). Cette information, essentielle pour la suite, sera récupérée plus loin, AA3<sup>va-b</sup>.
- AA3<sup>va</sup>: qui luy porta nouvelles... ne pouoit plus illec targer Synthèse des v. 562-612, consacrés à l'accueil de l'escuier et à son message, au DD. Le rois de Gales est cité au v. 604, ceus de le Gaste Fontaine au v. 608.
- AA3<sup>va</sup>: au samedy prochain samedi au v. 614.
- AA3<sup>va-b</sup>: *n'atendoit* <...> *l'heure d'acoucher* L'absence d'un exceptif (*fors, sinon, que*) est due au passage d'une colonne à l'autre; Bouget préfère corriger en supprimant *n'* (*et atendoit l'heure d'acoucher*, Bouget 2018, p. 163, l. 27). Sur les différentes formes des tours restrictifs au XVI<sup>e</sup> siècle, *cf.* Lardon Thomine, p. 359-360.
- AA3<sup>vb</sup> : *si luy fist creancer... revenu au chastel* La promesse exigée et octroyée est un ajout de la prose.
- AA3<sup>vb</sup>: le plus recelement qu'ilz peurent... estre recongneuz La recherche de l'incongnito est aussi un ajout, ainsi que l'accueil par le preudhomme et la participation à la messe avant le tournoi.
- AA3<sup>vb</sup>: *randonner*, 'courir impétueusement', sans doute archaïsant en m.fr. déjà, n'est pas attesté dans *Huguet*. Il vient du v. 670 : *un chevalier ki tost randone*.
- AA3<sup>vb</sup>: rencontre peut être masc. en m.fr.
- AA3<sup>vb</sup>: aultre mal ne luy fist ne de selle remuer fist est à la fois transitif (aultre mal ne luy fist) et causatif (fist... de selle remuer).
- AA4<sup>ra</sup>: De celle jouste fust moult loué Bliocadras Dans les vers, on passe immédiatement

- à l'affrontement du *dansel* (v. 693), alors que le prosateur offre une amplification sur le tournoi.
- AA4<sup>ra</sup> : contreheurter Non enregistré dans *DMF*, ce verbe préfixé correspond à entreferir au v. 698; l'erreur ne peut pas être exclue, au vu de la division en syllabes :  $c\tilde{o}$ |treheurter.
- AA4<sup>ra</sup>: tout l'escu luy pieçoye et fend v. 700 : que li escus peçoie et fent. Fréquent en a.fr., peçoier ne connaît qu'une attestation dans *DMF* (Christine de Pizan, *Mutacion de Fortune*).
- AA4<sup>th</sup>: *l'ombre de l'escu* correspond à *l'orlé de l'escu* du v. 705, à savoir la 'bordure'. Bouget propose de traduire *ombre* par 'protection' (Bouget 2018, Glossaire, p. 172).
- AA4<sup>rb</sup> : *gorgery* 'partie inférieure du casque, servant à protéger le cou' : *Huguet* n'offre que deux occurrences, toutes les deux chez Rabelais ; notre passage est bien enregistré dans *Gdf*.
- $AA4^{rb}$ : pareust tout le fer de la lance v. 708: parut tous li fiers de la lance.
- AA4<sup>rb</sup>: en une chambre loing des gens v. 719: en une cambre loing de gent.
- AA4<sup>th</sup>: Si vous prie... La demande de Bliocadras est un ajout du prosateur; dans la source, ce sont ses compagnons qui lui procurent le sacrément : et si le fisent bien confiés (v. 720).
- AA4th: i l'avoit asseuré il a. a. est aussi possible. Après la fin de ce chapitre, Bliocadran poursuit pour 560 vers.

#### **PROLOGUE**

- AA4<sup>th</sup>: *le Prologue de cil qui redigea le compte en ancienne rime françoyse* Le titre attribue le contenu du Prologue à l'auteur du texte en vers. Jean Frappier a consacré à ce paragraphe quelques observations aussi synthétiques qu'éclairantes (Frappier 1961, p. 235-236), reprises et à peine développées par Imperiali 2019, p. 118-119.
- 1<sup>ra</sup>: Il est naturellement impossible... 'Qui petit seme petit recueille' L'entrée en matières se fait par une périphrase qui annonce et introduit le proverbe qui inaugure le Conte du Graal: Ki petit semme petit quelt, v. 1 (avec modernisation analogique de la forme verbale).
- 1<sup>ra</sup>: à cent au double Même locution au v. 4 : Que fruit a .c. doubles li rande.
- 1<sup>ra</sup>: en terre seiche, aride et infertile Le triplet développe terre qui riens ne valt du v. 5.
- 1<sup>rb</sup> : *Pareillement... porter profit* La glose est un ajout qui « souligne l'orientation édifiante de l'œuvre » (Servet 1997, p. 200).
- 1<sup>th</sup>: Philippes conte de Flandres est nommé au v. 13. Le prosateur supprime la comparaison avec Alexandre le Grand et le développement sur la charité (v. 13-60), au profit de la nécessité de transmettre la mémoire des faits et gestes des chevaliers d'autrefois. La phrase qui suit multiplie les couples et les triplets: charitable et convoiteux;

- veoir, lire et ouyr; faictz et proesses; preux et hardis; vertus et honorables enseignemens; perdre et perir; ouy ou entendu; honorable, vertueuse et bien famee.
- 1<sup>va</sup>: *Perceval le Gallois* Anticipé dans la page de titre, puis dans l'*Elucidation*, le nom du protagoniste ne fait plus l'objet du silence poursuivi par Chrétien.
- 1<sup>va</sup>: Dieu est charité... Dieu vit en luy v. 47-48 et 50 : Diex est caritez, et qui vit / En carité selonc l'escrit / ... / Il maint en Dieu et Diex en lui.
- 1<sup>va</sup>: Voyant... ceste vertu estre tant aggreable à Dieu Sur la fréquence de ce type de proposition infinitive en m.fr., voir Marchello-Nizia, p. 423-425; elle revient souvent dans notre prose: pensa vraiement iceulx estre diables 2<sup>va</sup>, etc.
- 1<sup>va</sup>: orateur Sur l'emploi de orateur pour indiquer les auteurs des mises en prose, voir Colombo Timelli 2019, p. 285-286. Le substantif désigne ici Chrétien de Troyes: voir l'Introduction, p. 18.
- 1<sup>va</sup>: la chronique d'iceluy prince et traictié du sainct Greal chronique désigne en m.fr. un 'récit de faits historiques, ou qui prétend à l'authenticité historique' (DMF, c'est moi qui souligne); traictié, un 'ouvrage qui expose une matière donnée (narrative aussi), éventuellement avec un but didactique' (cf. Colombo Timelli 2014). Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que chronique revient souvent, en couple, dans les titres des « romans » du XVI<sup>e</sup> siècle : L'Hystoyre et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré... (Michel Le Noir, 1518); Hystoire et ancienne cronicque de l'excellent roy Florimont (Jean Longis, 1528); il sera d'ailleurs utilisé quelques lignes plus loin : traduire et achever icelle chronique. Le sainct Greal pourrait faire allusion à L'hystoire du sainct Greaal publiée par Jean Petit, Galliot Du Pré et Michel Le Noir en 1516.
- 1<sup>va</sup>: Mais parce que le chroniqueur... À partir d'ici, l'auteur du Prologue en prose se fait historien de la littérature en offrant des informations sur la rédaction de la somme qu'il modernise; comme je l'ai montré ailleurs, son allusion à deux seuls predecesseurs l'anonyme ayant commencé son œuvre pour Philippe de Flandre et Manessier reflète ce qui se lit dans la plupart des manuscrits médiévaux : Colombo Timelli 2008 (a), p. 11-12; Wauchier de Denain sera néanmoins nommé au f. 177<sup>ra</sup> (Colombo Timelli 2008 (a), p. 16-18). D'autre part, l'intérêt de ces lignes réside justement dans le fait que, tout en s'adressant au public le plus traditionnel des récits narratifs (princes, seigneurs et aultres... auditeurs et lecteurs), le prosateur essaie de situer le modèle en vers dans son contexte de production : il anticiperait ainsi en quelque sorte l'œuvre de La Croix du Maine ou Du Verdier (Colombo Timelli 2020 (a), p. 172).
- 1<sup>va</sup>: avant l'achevement... et que leur intention vint à effect Structure asymétrique : avant est d'abord préposition, puis premier élément de la loc. conjonctive (avant) que + subj.
- 1<sup>vb</sup>: traduire Première attestation d'un verbe récent pour indiquer une traduction intralinguale, ici de l'ancien français à la langue du XVI<sup>e</sup> siècle. Toute cette phrase montre bien la conscience d'une évolution linguistique un usaige différent opposant désormais nostre vulgaire françoys, la maternelle langue de France, une prose familiere d'une part, et de l'autre un langaige fort non acoustumé et estrange, et le rithme ancien; le passage d'un état de langue à l'autre étant bien désigné par le verbe traduire.

- 1<sup>vb</sup>: dudict vertueux chevallier Perceval La récurrence du mot vertu et dérivés (leurs vertus [des anciens chevaliers], l'honorable, vertueuse et bienfamee vie [idem], le vertueux chevallier Perceval, outre naturellement l'allusion à la vertu de charité, de toutes les vertus la principalle) appuie sur la valeur morale et édifiante du roman qui va suivre.
- 1<sup>vb</sup>: *à tous auditeurs et lecteurs qui ce traictié liront et orront* Pour l'insistance sur les deux actions (audition et lecture) on verra Bouchet 2008, en particulier Chapitre I, « Lecteurs ou auditeurs » ?, p. 23-55.
- 1<sup>vb</sup>: retenir et reserver le grain et mectre au vent la paille L'auteur du Prologue reprend en conclusion la même image du début tout en faisant peut-être allusion en même temps à la parabole évangélique du bon grain et de l'ivraie. La même image clôt le prologue du Livre de Regnart en prose : « Si prie a tous ceulx, qui les orront, qu'ilz excusent mon ygnorance, et laissent courir la paille au vent et recueillir le grain, se aulcun y a », éd. Suomela-Härmä, 1998, p. 4. L'opposition traditionnelle grain / paille est attestée dans les locutions et proverbes du XIII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle au moins : Hassell, G46; Di Stefano, grain, 807b-c; paille, 1247b. Sur l'image de la paille emportée par le vent, on verra Roques 1987, p. 202.

# [INCIPIT]

- 2<sup>ra-b</sup>: *Durant et pendant... mettoit à mort* Indépendant du *Conte du Graal*, ce paragraphe fournit quelques informations liminaires tirées de la dernière partie du *Bliocadran* en vers : le protagoniste est ainsi situé dans le temps *le regne du bon et triumphant roy Artus* et dans l'espace *la Gaste Forest, au païs de Galles* –, et surtout dans le contexte familial qui a déterminé son éducation. Le prosateur complète ainsi en amont le roman de Chrétien, en remplaçant en quelque sorte les quatre chapitres de l'*Elucidation*, auxquels tous les lecteurs n'avaient pas eu accès. Sur ce bref chapitre et sur le report de la scène de la reverdie qui inaugure le *Conte du Graal*, on verra Servet 1997, p. 202-203. Voir aussi Bouget 2018, p. 92-93.
- 2<sup>ra</sup>: par tel art excercer Sur cette construction de l'infinitif précédé d'une préposition, voir Martin Wilmet, § 349; sur l'infinitif exprimant le complément de moyen ou de manière, Lardon Thomine, p. 278, n. 16.

#### CHAPITRE 1

2<sup>rb</sup>: *ledict Perceval – Li fix a la veve dame* du v. 74 perd son anonymat dans la prose, et ce – comme on l'a vu – dès la page de titre.

- 2<sup>rb</sup>: son chasseron... à la chasse Le chacheor au v. 78 : disparu en m.fr., le substantif est remplacé et accompagné d'une glose (Colombo Timelli 2008 (b), p. 142); Frappier souligne la précision de cette interprétation (1961, p. 238); aux yeux de Pierre Servet, la périphrase répond à une volonté d'explication (1997, p. 203-204).
- 2<sup>rb</sup>: *les laboureurs arant et semant les terres* remplace en dédoublant les *herceors* du v. 82 (substantif sorti de l'usage au début du xve siècle, selon *DMF*).
- 2rb: Or estoit en la saison... melodieusement chanter Le prosateur reformule en amplifiant les v. 69-72:... arbre florissent, / Foillent boschage, pre verdissent, / Et cil oisel en lor latin / Cantent doucement au matin.
- 2<sup>rb</sup>: gorgettes... oyselletz, tout comme petiz oysillons juste avant, témoignent du goût pour les diminutifs hypocoristiques typique de la langue du XVI<sup>e</sup> siècle.
- 2<sup>rb</sup>: son petit cheval, aultrement dit chasseron Il s'agit toujours du chaceor (v. 92).
- 2<sup>rb</sup>: le jouvenceau Tout au long de cet épisode, Chrétien utilise vallés pour désigner Perceval (v. 111, 126, 162, 173, 177...); le prosateur opte partout pour jouvenceau.
- 2<sup>va</sup>: sonorante Absent dans DMF et Huguet, sonorant n'est enregistré que dans Gdf ('retentissant') avec les deux occurrences du Perceval, ici et au f. 47<sup>vb</sup>.
- 2<sup>va</sup>: pensa que... de l'aprocher Le discours rapporté remplace le DD qui se lit aux v. 113-124.
- 2<sup>va</sup>: *l'escu au col et la lance au poing Lances* et *escus* sont cités aux v. 131-132, absents dans les ms. *ABCHV*.
- 2<sup>va</sup>: *lors dist que... anges* Tous les propos de Perceval sont exprimés au DD dans les vers (137-154), alors que la prose opte pour une alternance entre DD et DR.
- 2<sup>vb</sup>: sa creance (dire sa) creance, 'réciter son Credo' (DÉCT) vient du v. 156. Selon DMF, le sens de 'croyance, credo' n'est enregistré que chez François Villon; plusieurs attestations dans *Huguet*, au sens plus général de 'croyance religieuse, foi'.
- 2<sup>vb</sup>: que sa mere luy avoit apris cf. v. 158: Que sa mere apris li avoit.
- 2<sup>vb</sup>: *le capital* 'chef suprême', glose par anticipation *maistre*, qui vient du v. 159 : *Et li maistres des chevaliers*. Plus loin (f. 3<sup>rb</sup>), le prosateur utilisera *maistre gouverneur*, sans rapport avec la source.
- 2vb : disant qu'il se tirast arriere Le prosateur a mal interprété l'ordre Estez arriers!
   (v. 160), que le chevalier adresse à ses propres compagnons afin de ne pas effrayer ultérieurement la vallés.
- 2<sup>vb</sup>: as tu point veu... L'absence de ne en phrase interrogative est fréquente en m.fr. (Martin Wilmet, § 27); même remarque pour l'interrogative indirecte, deux lignes plus loin (luy demande s'il estoit point Dieu); mais: luy demande de rechief s'il n'avoit point veu passer... peu après (2<sup>vb</sup> et encore 3<sup>rb</sup>).
- 2<sup>vb</sup>: cinq chevalliers et troys pucelles? Le prosateur anticipe ici la question qui se lira aux v. 184-185 (voir infra) et qui se trouve par conséquent dédoublée.
- 2<sup>vb</sup>: Le jouvenceau... il estoit chevallier Cette phrase développe deux seuls vers : N'iestes vos Diex? Naie, par foi. / Qui estes dont? Chevaliers sui (v. 174-175).
- $2^{vb}$ : les cinq chevalliers et les trois pucelles v. 185 : .V. chevaliers et .iii. puceles?
- 3<sup>ra</sup> : *je suis icy bien arrivé bien assenez* ('bien loti, bien avancé'), selon le v. 192; le prosateur offre une modernisation tout à fait adéquate ('être bien tombé', *DMF*).

- 3<sup>ra</sup>: pour moy menger Sur cette construction, « particulière au moyen français », voir Marchello-Nizia, p. 425 (une occurrence chez Joinville).
- 3<sup>ra</sup>: ung traict un bozon ('carreau d'arbalète, grosse flèche', v. 207), forme toujours attestée en m.fr.
- $3^{ra}$ : où vont est la leçon de P (v. 210; sont dans tous les autres manuscrits).
- 3<sup>ra</sup>: *tu... me demandez* Sur l'autonomie de *tu*, pronom prédicatif non conjoint pouvant être séparé du verbe, voir Lardon Thomine, p. 79-81.
- 3<sup>ra</sup>: cestui à qui vous parléz cist Galois au v. 235 ; ici et plus loin, l'allusion à l'origine, et à la mauvaise réputation des Gallois, est supprimée.
- 3rb: bestiallement L'adverbe se fait l'écho des v. 243-245: Que Galois sont tot par nature / Plus fol que bestes en pasture; / Cist est ausi comme une beste.
- $3^{rb}$ : que c'est que vous avés vestu v. 261 : Que c'est que vos avez vestu.
- $3^{rb}$ : et aussy pesant comme fer v. 264: S'est ausi pesans comme fers.
- 3<sup>rb</sup>: *jamais aprés eux ne courroie* Même forme du conditionnel au v. 276 : *Ne jamais aprés ne corroie*.
- 3<sup>va</sup>: depuis cinq jours Au v. 288, la tradition en vers est bipartite: .v. jors ABCPU contre .v. ans LMQRT; Busby opte pour cette dernière leçon, estimant peu probable que le chevalier ait été adoubé depuis cinq jours seulement (note p. 426).
- 3<sup>va</sup>: *Vont ilz le pas ou s'i s'enfuient?* Pour la question double interrogation directe coordonnée à une indirecte –, voir Martin Wilmet § 40 (même structure dans le ms. *Q*, v. 294 : *ou se s'an f*.).
- 3<sup>va</sup>: ung beau val et fertille li destroit de Valdone, selon le v. 298, mais les variantes sont nombreuses dans la tradition manuscrite; le prosateur n'a sans doute pas reconnu le toponyme (aurait-il lu Valbone?).
- 3<sup>va</sup>: les laboureurs et mestoiers Comme au f. 2<sup>rb</sup>, herceor (v. 300) est remplacé.
- $3^{va}$ : son petit chevallet son chaceor au v. 307.
- 3<sup>va</sup>: les laboureurs et les herseurs Ici herceor (v. 308) est conservé, dans un couple coordonné.
- $3^{va}$ : hersoient sus les terres arees cf. v. 309 : Herçoient les terres arees.
- 3<sup>va</sup>: que chevallier il vouldroit estre cf. v. 318: Que il volroit chevaliers estre.
- $3^{\text{vb}}$ : luy Graphie équivalant à l'y.

- $3^{\text{vb}}$ : [361-419] La prose ne contient pas les v. 343-360, interpolés dans AL et édités par Busby p. 427.
- 3vb : les nobles chevalliers Le pluriel convient au contexte, mais il pourrait aussi être le résultat d'une mauvaise interprétation du cas sujet au v. 361 : Tantost li chevaliers s'en part...
- 3<sup>vb</sup> : tant qu'ilz ont... et liesse Aucune allusion aux retrouvailles dans les vers, où

- Chrétien passe abruptement du départ des chevaliers à celui de Perceval : Et li vallés ne s'est pas fains / De retorner a son manoir... (v. 364-365).
- 3vb: à la maison et manoir Redouble le manoir du v. 365.
- 4<sup>ra</sup>: Et pensoit... empeschement Le prosateur développe longuement les v. 366-367: Ou sa mere dolant et noir / Avoit le cuer <u>por sa demore</u>. Sur ce « besoin d'éclairer l'attitude d'un personnage », cf. Servet 1997, p. 204.
- 4<sup>ra</sup>: Et est la chose veritable... à son enfant L'incise au v. 371, comme mere qui molt aime, assume dans la prose une allure proverbiale : voir Colombo Timelli 2007 (b), p. 162; Servet 1997, p. 200.
- 4<sup>ra</sup>: *tant j'ay eu de deuil et ay esté dolente* Si *deuil* vient de la source, le second syntagme traduit *acoree* du v. 376 (*De doel ai esté acoree*): voir Frappier 1961, p. 238. Le participe passé est attesté, selon *DMF*, jusque vers 1450; mais ni le verbe ni le part. passé ne sont plus enregistrés dans *Huguet*.
- 4<sup>ra</sup>: advenue L'accord se fait sur le sujet le plus proche.
- 4<sup>ra</sup>: plus beaulx ne que Dieu ne que ses anges plus bel... / Que Diex ne que si angle tuit (v. 393-394). Sur l'emploi de ne dans la comparaison d'inégalité, voir Martin Wilmet, § 465.
- 4<sup>ra</sup>: Ces paroles par la mere ouyes... luy print à dire Les deux répliques, la question de Perceval et la réponse de sa mère, se suivent directement dans les vers (v. 383-389); le prosateur amplifie en rapportant les réflexions de la mère.
- $4^{\text{ra-b}}$ : Et m'ont dit que... en ce monde La remarque sur la chevalerie est un ajout.
- 4<sup>rb</sup>: ne sçay qu'elle ne tombast toute pasmee Cette structure est ainsi commentée dans le DMF: « Le loc. juge la prop. subord. fausse, mais ne prend pas en charge la nég. de cette prop. » : la mère de Perceval s'évanouit et tombe à terre, ce que le narrateur croit bien.
- 4<sup>rb</sup>: plus vaillans... ne si redoubtéz Les v. 416-417 se réfèrent uniquement au père de Perceval: N'ot chevalier de si haut pris, / Tant redouté ne tant cremu.
- 4<sup>th</sup>: Et aussy sont mors les meilleurs de mon parentaige Dans les vers, auucune allusion à la mort des parents de la dame.
- 4<sup>va</sup>: et plusie<u>rs aultres... garir Ce passage semble développer le v. 449 : Si s'en fui qui fuir pot. Comme je l'ai signalé dans une note au f. 152<sup>va</sup>, l'emploi de la forme indirecte du pronom régime P6 avant l'infinitif pronominal est récurrente dans Perceval : cf. Marchello-Nizia 1997, p. 248-249 ; Zink, p. 268-270 ; Gustaf Brandt, La concurrence entre soi et lui, eux, elle(s). Étude de syntaxe historique française, Lund Copenhague, Gleerup Munksgaard, 1944, p. 94, 174, 206.
- 4<sup>va</sup> : qu'i ne leur convint exposer et despendre partie de leur biens Cette proposition pourrait réécrire les v. 442-445 : Apovri et deshireté / Et escillié furent a tort / Li gentil home aprés la mort / Utherpandragon...
- $4^{va}$ : Vostre pere... en une litiere cf. v. 450 et 453 : Vostre pere cest manoir ot / ... / En litiere aporter s'i fist.
- 4<sup>va</sup>: *d'Escanalon d'Eschavalon* selon le v. 463 (aucune var. en *-can-*). Le toponyme est graphié ainsi aux f. 27<sup>rb</sup> (deux fois) et 29<sup>vb</sup>; la graphie *Escavallon* ne se lit que dans le titre du chapitre 19, tant dans la Table (f. aa2<sup>rb</sup>) qu'au f. 31<sup>ra</sup>.
- 4<sup>va</sup>: au roy Bendogemeret Déformation du roi Ban de Gomorret (v. 467).

- 4<sup>va</sup>: moururent morurent se lit dans FPRS (v. 470; vs. murent).
- $4^{\text{va}}$ : en chemin A armes selon le v. 475; le prosateur aurait-il pris -rmes pour rues?
- 4<sup>va</sup>: ceulx qui les nouvelles me rapporterent La prose semble se rapprocher de L (De loig me vindrent les noveles, v. 477), alors que dans la plupart des manuscrits seul le fils aîné subit l'affront des oiseaux.
- 4vb: une grosse chemise de chanvre... ensemble entretenant cf. v. 499-502: De canevas grosse chemise / Et braies faites a la guise / De Gales, ou on fait ensamble / Braies et cauces...
- 4<sup>vb</sup>: de cuir de cerf, bien clos et fermé cf. v. 504 : De cuir de cerf clos environ.
- $4^{vb}$ : vous en irés en la court du roy cf. v. 512 : Vos irez a la cort le roi.
- 4vb: Et n'est de merveille... souventes fois cf. v. 523-526: Qu'il n'est merveille, ce m'est vis, / S'en ne set che c'on n'a apris, / Mais merveille est quant on n'aprent / Ce que on ot et voit sovent.
- 5<sup>ra</sup>: grant bien vous en pourra venir cf. v. 530: Grans biens vos en porra venir.
- 5<sup>ra</sup>: *Premier...* Les enseignements de la mère sont organisés ici dans une sorte de liste, dont aucune trace ne se trouve chez Chrétien.
- 5<sup>ra</sup> : se vous trouvéz... ou pucelle desconseillee v. 533-535 : Se vos trovez ne pres ne loing / Dame qui d'aïe ait besoig / Ne pucele desconseillie...
- 5<sup>ra</sup>: qui honneur à dame ne porte cf. v. 539 : Qui as dames honor ne porte...
- 5<sup>ra</sup> : se en doy a anneau ou aumosniere a à sa saincture cf. v. 550-551 : Mais s'ele a anel en son doi / Ou a sa ceinture almosniere...
- 5<sup>ra</sup>: par le seul non est congneu l'homme cf. v. 562: Par le sornon connoist on l'ome. Le proverbe introduit par Chrétien est bien attesté (Morawski et Schulze-Busacker, n. 198; Di Stefano, nom, p. 1172b). Sur ces vers problématiques voir la note de Busby p. 430. Dans la prose, le seul nom semble correspondre à sornom, alors que le complément de toutes personnes pourrait être une tentative d'interprétation d'un passage peu clair : soit le prosateur n'a pas compris la locution a la parsome au v. 561, soit il avait sous les yeux une leçon proche de P (et la personne), Q (a la personne), S (de la personne). Le même proverbe se lit au v. 22475 de la Deuxième Continuation (Que [var. Car/Quar] par le non connoist an l'ome) et dans le passage correspondant de la prose (car par le nom on conenoist l'homme, 142<sup>vb</sup>).
- 5<sup>th</sup> soubz Ponce Pilate prevost de Judee Aucune mention de Ponce Pilate dans le long passage où la mère rappelle la Passion et mort du Christ (v. 581-591).
- 5<sup>rb</sup>: trop d'empechement des trois luy seroit Chrétien insiste sur l'apparence « gauloise » de Perceval : A la maniere et a la guise / De Gales fu appareilliez (v. 602-603), Por che que trop samblast Galois (v. 609), allusions qui disparaissent dans la prose.
- 5<sup>rb</sup>: tant exploita que en bref fut de sa mere eslongné Conscient ou non de leur importance, le prosateur gomme les v. 620-625 : Quant li vallés fu eslongiez / Le get d'une pierre menue, / Si se regarde et voit cheiie / Sa mere al chief del pont arriere, / Et jut pasmee en tel maniere / Com s'ele fust cheiie morte. Si ce détail n'est pas commenté par Frappier 1961 ni Servet 1997, Taylor 2013 (p. 336-338, repris in Taylor 2014, p. 142-145) l'a bien retenu, en soulignant très justement les conséquences de cette suppression sur la suite du récit, et sur les explications que l'hermite fournira à Perceval sur son silence.
- 5<sup>rb</sup> : *ung pavillon .i. tref* (v. 638), puis *li tres* (v. 641), est toujours remplacé ; *cf.* Colombo Timelli 2017, p. 37-39.

- 5<sup>va</sup>: Le jeune Perceval vers le pavillon alla La double modernisation lexicale du v. 653 (Li vallés vers le tref ala) confirme la volonté du prosateur de supprimer les mots vallés, dont seul le sème de la jeunesse est conservé, et tref, pour lequel cf. la note ci-dessus.
- 5<sup>va</sup>: *avant que entrer Avant que* + inf. ('avant de') est bien attesté au XVI<sup>e</sup> siècle (*Huguet*). Pour les autres occurrences, on verra le Glossaire.
- 5<sup>va</sup>: vostre hostel et esglise vostre maison, selon le v. 655.
- 5<sup>va</sup>: *orer et prier* Par deux fois le prosateur remplace *aorer* (v. 657 et 662) par *orer*, forme latinisante éventuellement accompagnée, comme ici, par son double « populaire ».
- 5<sup>va</sup>: *le Createur en qui je croy* v. 663 : *Le Creator en cui je croi*, avec modernisation du pronom relatif, la forme *cui* ayant presque disparu au xv<sup>e</sup> siècle déjà : Marchello-Nizia, p. 205; dans ses rares emplois, Wilmet Martin la considèrent un « archaïsme graphique » (§ 413).
- 5<sup>va</sup>: pour ceste heure pourrait « traduire » anqui (v. 665).
- 5<sup>va</sup> : *jolier* Absent dans *Huguet*, *jolier* ne serait attesté que chez Froissart et dans un document lillois de 1555 (*DMF* et *Gdf*).
- 5<sup>va</sup>: courant... dessus son cheval correspond à un vers dont les variantes sont presque aussi nombreuses que les manuscrits (v. 678); selon Busby (p. 432) s'impose ici « un verbe qui décrit un bruit », bruit qui provoque le réveil brutal de la jeune fille. Courant asséz lourdement semble aller dans ce sens, quelle que fût la leçon que le prosateur avait sous les yeux.
- 5<sup>va</sup>: Pucelle... m'a aprins v. 682-683: Dist: Pucele, je vos salu, / Si com ma mere le m'aprist.
- 5<sup>va</sup>: trouvasse... saluasse se lisent à la rime aux v. 685-686.
- 5<sup>va</sup>: bien luy sembloit qu'il n'estoit gueres saige qui fols li samble (v. 688); en adoptant la litote, le prosateur supprime le parallèle avec la folie de la demoiselle : Si se tient por fole provee (v. 689), devenu et bien se reputoit folle.
- 5<sup>vb</sup>: mes amys Le cas sujet singulier au v. 692 (que mes amis ne te voie) est pris pour un pluriel, comme le confirme le passage qui suit : que ses amys là ne le treuvent (v. 698 : que mes amis ne te truisse).
- 5<sup>vb</sup>: combien qu'elle c'est fort defendue Sur l'emploi de l'indicatif après combien que en m.fr., voir Marchello-Nizia, p. 374-375; nombreux exemples dans *Huguet*.
- 5vb: tant estoit lors Perceval lafre et lourd Les vers mettent l'accent sur la force de Perceval (Li vallés avoit les bras fors, v. 700), sa niceté (l'embracha molt nichement, v. 701), et la rapidité de son geste (Que li vallés en .i. randon / Le baisa, v. 707-708); le couple lafre et lourd associe la gloutonnie / lasciveté (Gdf, lufre, et FEW, luffe, XVI, 486b; Huguet n'enregistre que l'adverbe luffrement, 'gloutonnement', la seule citation venant de Gdf) et la maladresse du geste.
- 5vb : qu'il ne la baisast... plus de vint fois cf. v. 708-709 : Le baisa, volsist ele ou non, / .XX. fois, si com li contes dit.

- 5<sup>vb</sup> : disant que... avoit esté commandé cf. v. 712-714 : Encor, fait il, me dist ma mere / Qu'en vostre doit l'anel presisse, / Mais que rien plus ne vos fesisse.
- 5<sup>vb</sup>: moult bien sallairié et payé L'image vient du v. 724 : Or m'en irai je bien paiez; voir Colombo Timelli 2007 (b), p. 147.
- $5^{vb}$  : sentue Nombreuses occurrences de cette forme du p.p. dans Huguet.
- 6<sup>ra</sup>: gemier Voir T-L, gemer2; Gdf, gemier avec cette seule occurrence. Ce même verbe reviendra quelques lignes plus loin, toujours accompagné d'un synonyme (pleurer et gemier).
- 6<sup>ra</sup>: La pucelle... cuida partir Longue expression pathétique au lieu d'un seul hémistiche: Et cele pleure et dist... (v. 729).
- 6<sup>ra</sup>: car lors... aliené Ajout du prosateur, alors que chez Chrétien le seul mobile de Perceval est la faim: Mais de che que jeiiné ot / Moroit de fain... (v. 736-737).
- 6<sup>ra</sup>: dessoubz une trousse de jonc une trousse correspond bien au trossel du v. 740; mais toute la tradition est concorde: la touaille se trouve sur la botte de paille, et non au-dessous.
- 6<sup>ra</sup>: froissa Le verbe vient du v. 746 : .I. des pastez devant lui froisse.
- 6<sup>ra</sup>: *qui de se ne luy challoit* Le relatif remplit ici la fonction de ligature avec le sujet de la principale.
- 6<sup>th</sup>: son amy Sans doute grâce au contexte, ici le cas sujet est interprété correctement : Que ses amis del bos revint (v. 783); en revanche, del bos a été mal compris.
- 6<sup>rb</sup>: *au trac* Ce sont *les esclos* selon le v. 785, à savoir les 'traces des sabots', mot bien attesté jusqu'au milieu du xv<sup>e</sup> siècle au moins (*DMF*).
- 6<sup>th</sup>: mais ung garson sot, lourt et malgracieulx gallois Mais .i. vallet galois i ot, / Anïeus et vilain et sot (v. 791-792).
- 6<sup>rb</sup>: lequel a beu de vostre vin cf. v. 793 : Qui a de vostre vin beü.
- $6^{rb}$ : ja je vouldroye estre morte cf. v. 802 : Je volsisse mix estre morte.
- 6<sup>va</sup>: jamais referré ne sera v. 826: Jamais referez ne sera.
- 6<sup>va</sup>: à pied... sanz aulchune chaussure, mais les jambes et les piedz nudz Le prosateur appuie sur la punition: S'il muert, vos me sivrrez a pié (v. 827).
- 6<sup>va</sup> : *les abillemens Li drap* selon le v. 829, mot dont le sémantisme évolue en m.fr. au profit des sens modernes.

- 6<sup>va</sup> : sans botes ne esperons... fouet Les détails sur la manière de monter de Perceval sont du cru du prosateur.
- $6^{va}$ : ung chasteau assis sur la mer cf. v. 843 : A .i. chastel sor mer assis.
- 6<sup>vb</sup>: à Perceval ne luy a gueres challu Remplace Li vallés ne prise .i. denier (v. 859).
- 6vb : Au roy Artus... voz armes demander v. 886 : Au roi ces (CFHLPQRU : voz) armes demander.

- 6<sup>vb</sup>: que, s'il ne veult... me la rende v. 890-891 : Que s'il ne velt tenir de moi / Sa terre, que il le me rende ; desfende se lit à la rime (v. 892).
- $6^{vb}$ : et de ce te croye à ses enseignes cf. v. 894: Et a ces ensaignes t'en croie.
- 7<sup>ra</sup> : tout pensif et sans mot dire cf. v. 911 : pensis fu et mus. Mu est toujours attesté dans Huguet.
- 7<sup>ra</sup>: ung escuyer nommé Guyon Quelle que fût la leçon dont disposait le prosateur, Guyon est probablement le résultat d'une mélecture de quiuones (qu'Ivonés) au v. 915. Ce nom alternera avec l'escuyer tout au long de cet épisode.
- 7<sup>ra</sup>: en son lourdois salluer cf. v. 923 : Sel salua si comme il sot. Lourdois est relativement récent (seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ; nombreuses attestations dans *Huguet*).
- 7<sup>ra</sup>: non pensant aultrement que ce ne fust ung fol Selon les vers, si le roi persiste dans son mutisme (*Li rois pensa et ne dist mot*, v. 924; *Li rois pensa et mot ne sone*, v. 926), le lecteur n'est nullement informé du contenu de ses réflexions.
- 7<sup>ra</sup>: comment... parolle avoir? cf. v. 929-930: Coment porroit chevalier faire, / Quant on n'en puet parole traire?
- 7<sup>ra</sup>: son chevallet Il s'agit toujours du chaceor (v. 932).
- 7<sup>ra</sup>: le bonnet et chapeau d'ung escuyer dessoubz la table Chez Chrétien, c'est le chapel de bonet du roi que Perceval abati desor la table (v. 936-937): comme le souligne Servet (1997, p. 201), un tel affront a dû paraître inconvenant à l'époque de François I<sup>er</sup>; il est vrai cependant que ce passage n'est pas tout à fait clair et que les variantes y sont très nombreuses (voir la note de Busby p. 436). À cela s'ajoute l'incompréhension de bonet, 'étoffe servant à faire des ornements de tête' (DÉCT), sens disparu en m.fr.
- 7<sup>ra</sup>: que le plus grant ennemy que j'aye cf. v. 945 : Que li pire anemis que j'aie...
- 7<sup>ra</sup>: ce noble roy de Quinque L'apparition incongrue de ce personnage est le résultat d'une mauvaise lecture du v. 951: [Li Vermax Chevaliers a non /] De la forest de Quinqueroi. Juste après, la roine évoquée au v. 952 est bien entendu Guenièvre et non pas l'épouse de ce roi.
- 7<sup>rb</sup>: *y mourra de honte et de vergongne* Ce n'est pas la honte qui causerait la mort de la reine, mais bien son *dol* et *ire* (v. 964).
- 7<sup>rb</sup>: ne luy chault une fraise cf. v. 968: Li vallés ne prise une chive (var. : M bille, P pie, S figue); voir Colombo Timelli 2007 (b), p. 148-149.
- 7<sup>th</sup>: Certes... et bien formé Cette prise de parole collective est un ajout : Mais trestot cil qui le veoient / Por bel et por gent le tenoient (v. 977-978).
- 7<sup>rb</sup>: vostre cheval vostre chaceor, v. 980.
- 7<sup>th</sup> : et vostre voulenté sera faicte v. 982-983 : Et vostre volenté sera / Faite...
- 7<sup>th</sup>: aprés que aurés à Dieu... vostre veu La prose semble ici proche de B: Faites a Damedeu le veu (v. 983).
- 7<sup>th</sup> : *le Chevallier Vermeil... veult suivir* Le prosateur semble avoir mal interprété le v. 997 [*Ne serai chevaliers des mois* /] *Se chevaliers vermeus ne sui* : aurait-il pris *sui* pour une forme de *suivir*?
- 7<sup>rb</sup>: le jouvenceau est lourd et malaprins cf. v. 1012 : se li vallés est niches.
- 7<sup>va</sup>: Cette remonstrance contre les fausses promesses occupe les v. 1017-1032.
- 7<sup>va</sup>: en la saluant luy rist, et elle pareillement Servet 1997, p. 204, a bien commenté

- ce passage : chez Chrétien, la jeune fille est seule à rire (v. 1037-1038) et on apprendra bientôt l'importance de ce geste –, alors que dans la prose il s'agit d'un échange qui prive la scène de sa valeur symbolique.
- 7<sup>va</sup>: precogiter, 'envisager préalablement en pensée', donne un caractère savant à l'expression de la demoiselle (Je pens et croi en mon corage, v. 1040; Einsi le pens et cuit et croi, v. 1044).
- $7^{\text{va}}$ : depuis dix ans dix, qui se lit dans la plupart des manuscrits, alterne avec six (v. 1046).
- 7<sup>va</sup> : *l'ont parfaictement ouye* De fait, les présents entendent les mots de la jeune fille, et non pas son *rire* (*cf.* v. 1047-1048 : *Et ce dist ele si en haut / Ke tot l'oïrent*.

- 7<sup>va</sup>: Guyon Sur le passage de Yvonés (v. 1067) à Guyon, ici et plus loin dans ce chapitre, voir supra f. 7<sup>ra</sup>.
- 7<sup>vb</sup> : chevallerie et adventure Le couple vient du v. 1075 : Chevalerie et aventure.
- $7^{vb}$  : sur ung perron de roche bise v. 1080 : Sor .i. perron de roche bise.
- 7vb: Par quoy gardéz que plus ne vous en parle Dans les vers les motivations sont différentes, Perceval n'évoquant que l'ordre du roi : ... Metez les jus / Les armes, ne les portez plus, / Que li rois Artus le vos mande (v. 1083-1085); par conséquent, le prosateur supprime le dialogue qui suit (v. 1086-1101).
- 7<sup>vb</sup>: jusques sur le col de son cheval cf. v. 1108: Jusques sor le col del cheval; tomber correspond ici à embronchier aval au v. 1107 (voir Frappier 1961, p. 238).
- 7<sup>vb</sup>: *l'armet*, 'petit heaume rond', mot plus récent que *hiaume* qui se lit au v. 1124. La remarque dans *DMF* (« *L'armet* comprend une calotte couvre-nuque et une visière. La tête est étroitement emboîtée; l'armet ne peut se coiffer par l'encolure : on doit ouvrir sa partie inférieure, dont les deux pièces sont réunies d'abord par des charnières, puis par des pivots. Le poids de ce casque repose non sur la tête, mais sur les épaules, comme pour le heaume » : M. Beaulieu, J. Baylé, *Le Costume en Bourgogne de Philippe le Hardi à Charles le Téméraire*, 1956, p. 167) s'applique parfaitement à notre passage, et justifie la difficulté de Perceval pour désarmer la tête du Chevalier Vermeil.
- 7<sup>vb</sup>: *m'eust ses armes donnees* v. 1135 : *Qu'il m'eüst ces armes donees*. Servet souligne la perte de « la comparaison triviale » aux v. 1136-1137 (*Mes ains avrai par carbonees / Trestot esbrahoné le mort...*), sans tenir compte de la difficulté linguistique de ce passage, source de nombreuses variantes dans les manuscrits déjà (Servet 1997, p. 207).
- 8<sup>ra</sup>: Je vous en prie... les armes me donnéz Servet toujours (1997, p. 207) commente la politesse de cette réplique vis-à-vis du caractère péremptoire des impératifs aux v. 1146-1147: Faites dont tost, fait li vallés, / Ses me donez sans nul arest.
- 8<sup>ra</sup> : *vestement de soye* Il s'agit de *drap de soie gambesie* ('rembourrée', mot qui n'aurait pas dépassé le milieu du xv<sup>e</sup> siècle) (v. 1156).

- 8<sup>ra</sup> : *à ce n'y eust ordre Il n'y a ordre* : 'aucun moyen, aucune autre possibilité', Di Stefano, *ordre*, 1225a (exemples uniquement au XVI<sup>e</sup> siècle). Tout le passage qui suit, entièrement au DD dans la source et partiellement réécrit en prose, fait l'objet du commentaire de Servet 1997, p. 207-208.
- 8<sup>ra</sup> : les *guettres* remplacent les *revelins* du v. 1177 ('souliers de peau non préparée' selon *Gdf* et *DÉCT*, 'chaussures grossières' selon Busby, Glossaire), mot qui n'est plus attesté en m.fr.
- 8<sup>ra</sup>: luy mist le pied à l'estrief et le fist sur le destrier monter cf. v. 1185-1186 : Puis li met le pié en l'estrier, / Sel fait monter sor le destrier. La forme estrief, attestée dans les répertoires, est régulièrement utilisée dans notre prose.
- 8<sup>ra</sup>: fors d'un fouet ou roorte fouet remplace le premier mot d'un couple qui a donné lieu à de nombreuses variantes: Fors de cinglant ou de roorte (v. 1189).
- 8<sup>ra</sup>: fut bien advis... si beau parsonnaige Le commentaire est un ajout de la prose.
- 8<sup>rb</sup>: mon petit cheval Comme d'habitude, chaceor (v. 1194) est remplacé.
- 8rb : vostre chevallier... me dis tu ? v. 1213-1214 : Vostre chevaliers qui chi fu. / De quel chevalier me dis tu ?
- 8<sup>rb</sup> : *jeusne filz* remplace le *vallet* du v. 1217.
- 8<sup>rb</sup>: Esse Graphie phonétique pour Est-ce.
- 8<sup>rb</sup>: bien cher luy a vendue luy correspond à la luy, ce que confirme l'accord du p.p.
- 8<sup>va</sup>: *ait entré Avoir* + *entrer* se lit aussi aux f. 162<sup>ra</sup> et 196<sup>ra</sup>; voir Lardon Thomine, p. 329-330.
- 8<sup>va</sup>: trepeter Très rare en m.fr., absent dans Huguet, le verbe dérive de treper: S'a tel joie qu'il trepe et salt (v. 1255).
- 8<sup>va</sup>: se Dieu me gard Comme partout ailleurs, le prosateur remplace la locution se Diex me salt (ici, au v. 1256), par une autre formule de souhait.
- $8^{\text{va}}$ : *la quinzainne* T est seul à donner *quinsaine* au v. 1264, les autres manuscrits alternant *quarantaine* et *semaine*; Busby adopte *quarantaine* pour des raisons métriques (note p. 442).
- $8^{va}$ : le bras dextre luy brisera v. 1271 : Le bras destre li brisera.
- $8^{\text{va}}$ : par l'espace d'un an .I. demi an selon le v. 1272.
- 8vb: il n'y peult non plus faillir... greva cf. v. 1274-1275: N'i puet falir ne qu'a la mort. / Cele parole tant greva...
- 8<sup>vb</sup>: detracteux Enregistré uniquement dans Gdf, avec cette seule occurrence, l'adj. manque dans DMF et Huguet; en revanche, le verbe detracter ('médire') est bien attesté au XV<sup>e</sup> et surtout au XVI<sup>e</sup> siècle.
- 8<sup>vb</sup>: quelque vassal On a là un des rares cas où ce substantif est conservé (S'enconterra alcun vassal, v. 1294), alors que le prosateur tend à le remplacer par chevallier (Colombo Timelli 2013, p. 39-40).
- $8^{vb}$ : de son cheval descendre Le changement est sans doute produit par une mauvaise lecture de desfendre au v. 1298.
- $8^{vb}$ : se Dieu ne le gard L'ancienne forme du subjonctif est ici conservée; aucune allusion à Dieu dans la source.
- 8<sup>vb</sup>: Nous laisserons v. 1304: Si laisse la parole ester.

- 9<sup>ra</sup>: plus qu'on n'eust sceu d'ugne arbalestre tirer Périphrase qui correspond à l'arbalestee du v. 1309 ('portée d'une arbalète', deux occurrences dans DÉCT).
- 9<sup>ra</sup>: parfonde, noire et obscure molt parfonde et noire (v. 1315).
- 9<sup>ra</sup>: par dela l'eau estoit L'absence des v. 1321-1333, où Chrétien souligne que le château semble nestre de la roche, pourrait être le résultat d'un saut du même au même : Si que l'iaue al pié li batoit (v. 1320) / Et la mers au pié li batoit (v. 1334).
- 9<sup>ra</sup>: qui rendoient le chasteau quarré Mauvaise compréhension du mot quarrel ('pierres carrées, pierres de taille': *Dont li quarrel estoient dur*, v. 1336)?
- 9<sup>ra</sup>: Et estoit iceluy pont fort et hault cf. v. 1344: Li pons estoit et fors et haus.
- 9<sup>ra</sup> : *à force de bastillons* interprète correctement *A batailles* du v. 1345 ('créneaux ou meurtrières' selon le Glossaire de Busby); 'ouvrage de fortification (sur une muraille, un pont)' selon *DÉCT*; ce sens n'est plus attesté en m.fr.
- 9<sup>ra</sup>: fourree d'ermines darmantis se lit dans tous les exemplaires consultés: Hilka transcrit d'armantis (p. 519,38) sans commentaire. Le mot n'étant pas attesté, je corrige sur la base du v. 1352 ([*Une robe*] d'ermine) en adoptant la forme la plus fréquente dans la prose (toujours au pluriel, une seule fois avec *h* initial).
- 9<sup>ra</sup>: se quelcun... les passans Dans les vers, le preudom attend expressément Celui qui vers le pont venoit (v. 1355).
- $9^{ra}$ : pour contenance ung bastonnet v. 1357: Par contenance .i. bastonet.
- 9<sup>ra</sup>: Sire, ainsy m'a <ma> mere commendé Je suppose une lacune, un temps du passé convenant mieux ici que le présent commende : Sire, ce m'ensaigna ma mere (v. 1363).
- 9<sup>ra</sup>: asséz saulvaige niche et sot (v. 1365).
- 9<sup>ra</sup>: croyé graphie de créé.
- 9th: comme icy dessus... chose ennuieuse seroit cf. v. 1380-1382 : Si comme oï avez el conte. / Qui autre fois le conteroit, / Anuis et oiseuse seroit.
- 9<sup>rb</sup>: quelle chose il sçavoit faire de son cheval cf. v. 1385: Qu'il set faire de son cheval.
- 9rb: le petit cheval... de ma mere cf. v. 1388-1389: Le chaceor que je avoie, / Qu'en la maison ma mere pris.
- 9<sup>rb</sup>: si legierement les porte v. 1396: Et si legierement les port (P1, réplique au DD).
- 9rb: Or me dictes, s'il vous agree cf. v. 1400: Or me dites, si ne vos griet.
- 9th: ma mere... allasse v. 1402-1403: Sire, ma mere m'ensaigna / Que vers les preudomes alaisse.
- $9^{rb}$ : que je creusse en ce que me diroient cf. v. 1405 : Si creïsse ce qu'il diroient.
- 9<sup>rb</sup>: le conseil de vostre mere et de moy Modernisation morphologique de Le conseil vostre mere et moi (v. 1417).
- 9<sup>va</sup>: or regarder Injonction exprimée par l'infinitif: Martin Wilmet, § 43.
- 9<sup>va</sup> : Puis desploya une enseigne cf. v. 1437 : Lors a desploïe l'ensaigne.
- 9<sup>va</sup>: valoit mieulx que cent mars d'or La valeur du cheval est en effet précisée au v. 1443: Le cheval qui .c. mars valoit. La suite est aussi très proche des v. 1444-1445: Que nus plus volentiers n'aloit, / Plus tost ne de greignor vertu.

- 9<sup>va</sup>: la lance et l'escu... esperonner cf. v. 1457-1458: La lance et l'escu demener / Et le cheval poindre et mener? Tout en modifiant le second hémistiche, le prosateur maintient le rythme de l'octosyllabe.
- 9<sup>va</sup> : Ce qu'on ne sçait peult on apprendre v. 1463 : Ce qu'en ne set puet on aprendre. Remarque d'allure proverbiale, proche de *Il n'est rien qu'on n'apprenne*, attesté dans *Jourdain de Blaye* en alexandrins (*DMF*, s.v. apprendre).
- $9^{va}$ : à tous mestiers... et l'usaige cf. v. 1466-1467 : Il covient a toz les mestiers / Et cuer et paine et us avoir.
- 9<sup>va</sup>: et par toutes les terres allé querant batailles et adventures cf. v. 1478-1479 : Et alé par toutes les terres / Querant bataille et aventure. L'auxiliaire eust régit tant esté (nourri) que allé (querant).
- 9<sup>va-b</sup>: quant nature... au cueur peine Réécriture lourde et peu claire des v. 1481-1484: Et quant nature li aprent / Et li cuers del tot i entent, / Ne li puet estre rien grevaine / La ou nature et cuers se paine.
- 9vb: Sire, dist Perceval, ay je bien faict cf. v. 1495: Si dist: Sire, ai le je bien fait?
- $9^{vb}$ : Amy... se le cueur y avéz cf. v. 1502 : Amis, se le cuer i avez...
- 9vb: À beaulx poingtz sur luy je courroie cf. v. 1516: Mais qu'as poinz li corroie sus.
- 9vb: se Dieu m'aist se Diex me salt, selon le v. 1530: voir supra, note au f. 8va.
- 9<sup>vb</sup>: *l'hostel de sainct Julien* La locution indique, comme l'on sait, un bon logis (Di Stefano, *Saint Julien*, 1564c; *T-L*, VI, 1369-1370), par allusion à Saint Julien l'Hospitalier; c'est la leçon de *TU (L'ostel saint Julien*, v. 1538) contre tous les autres mss (*L'ostel sans vilenie*), retenue par Busby (voir sa note, p. 447); la variante s'explique indubitablement par des raisons paléographiques. La même expression se lit au f. 159<sup>vb</sup> de la prose en correspondance du v. 26946 de la *Deuxième Continuation* (voir la note à ce feuillet, ainsi que Colombo Timelli 2007 (b), p. 155.
- 10<sup>ra</sup>: Gornemant de Gohor ay non v. 1548: Gornemans de Gorhaut ai non.
- 10<sup>ra</sup>: de fort beaux enfans Le seul manuscrit à faire allusion à des enfans est P: Ot li preudom, et biaus enfans (v. 1558).
- 10<sup>ra</sup>: Je ne vous recite... ilz furent servis La preteritio se lit aussi dans la source, v. 1566-1569.
- 10<sup>ra</sup>: Sire, ... de ma mere cf. v. 1580-1581: Sire, ne sai se je sui pres / Del manoir ou ma mere maint.
- 10<sup>ra</sup>: que encores je la puisse revoir cf. v. 1583: Tant qu'encor le puisse veoir.
- 10<sup>ra</sup> : quant d'elle je me departis... se vive est ou morte cf. v. 1585-1586 : Al chief del pont devant la porte, / Si ne sai s'ele est vive ou morte. Ce n'est qu'ici que le lecteur de 1530 apprend la réaction de la mère de Perceval au départ de son fils : voir supra, note au f. 5<sup>rb</sup>.
- 10<sup>ra-b</sup>: Le chevalier... profiter Cette longue phrase développe un couplet : Li preudom ot que riens ne vaut / Proiere, et la parole faut (v. 1593-1594).
- 10<sup>th</sup>: et chausses de drap taint en bresil cf. v. 1602: Et cauces taintes en bresil. Le bresil est un bois exotique donnant une matière tinctoriale rouge.
- 10<sup>th</sup>: les habitz Tout comme au f. 6<sup>va</sup>, drap au sens de 'vêtements' est remplacé: Li drap que ma mere me fist (v. 1611); même procédé ci-dessous: dras au v. 1622, habitz dans la prose.

- 10<sup>rb</sup>: quant ceans vous amenay − cf. v. 1617: Quant je vos amenai çaiens.
- 10<sup>rb</sup>: telle estoit lors la coustume L'allusion à la costume d'autrefois est déjà chez Chrétien : La costume soloit tex estre... (v. 1626).
- 10<sup>th</sup>: c'est l'ordre de chevallerie v. 1637: C'est l'ordre de chevalerie; le prosateur bâtit ensuite une rime de son cru au lieu du vers de Chrétien: Qui doit estre sanz vilonnie (v. 1638).
- 10<sup>rb-va</sup>: *s'il advient...à aulcun chevallier* Malgré l'insertion d'un doublet, on reconnaît les v. 1640-1641: *Se il avient qu'il vos coviegne | Combatre a aucun chevalier.*
- 10<sup>va</sup> : langart... de chauldes nouvelles Chaud, 'mensonger, d'une fausseté évidente' (Huguet). Trop parlans ne trop noveliers, selon le v. 1649.
- 10<sup>va</sup> : qui souvent... à villennie v. 1651-1652 : Qui sovent tel chose ne die / qu'en li atorne (H : que li torne) a vilonie.
- 10<sup>va</sup>: Les aucteurs dient... le peché atraict Ici encore, un cas sujet sing. est pris pour un pluriel; en outre, le proverbe est développé et paraphrasé: Car li sages dit et retrait: / Qui trop parole pechié fait (v. 1653-1654).
- 10<sup>va</sup>: Pour ce, beau filz, chastiés vous de trop parler v. 1655-1656: Por che, biax frere (S: biax filz), vos chastoi / De trop parler...
- 10<sup>va</sup> : se vous trouvéz homme ne femme − v. 1657 : Se vos trovez home ne fame.
- $10^{\text{va}}$ : se le pouoir ou la science en avéz cf. v. 1662 : Et se le pooir en avez.
- 10<sup>va</sup>: prier celluy qui vous a faict... en ce siecle terrien cf. v. 1667-1669: Proier celui qui tot a fait, / Que de vostre ame merchi ait / Et qu'en cest siecle terrien...; crestien à la rime (v. 1670).
- 10<sup>va</sup>: Et que dirai ge doncques, sire ? − v. 1685: Et que dirai je dont, biax sire ?
- 10<sup>va</sup>: *voustre maistre en chevallerie* Première substitution de *vavasors* (v. 1686), mot que manifestement le prosateur ne connaît pas, et qu'il s'efforce d'interpréter sur la base du contexte : voir Frappier 1961, p. 238 et Colombo Timelli 2011, p. 278.
- 10<sup>va</sup>: duquel jamais ne dirés le non Les v. 1690-1692 ont été mal interprétés : [Perceval promet] Que jamais n'i avra soné / .I. mot tant com il sera vis, / Se de lui non...

- 10vb: L'hystoire nous recite que Le renvoi à la source est un ajout du prosateur.
- 10<sup>vb</sup>: moult luy poise et griefve... et que saine et vive la peust trouver L'état d'esprit de Perceval est différent dans la source: ... molt li est tart / Que a sa mere venir puisse / Et que saine et vive le truisse (v. 1700-1702).
- $10^{\text{vb}}$ : fors boys et mer et terre gaste cf. v. 1709 : Fors mer et aive et terre gaste.
- 10<sup>vb</sup>: tant que... passer v. 1711-1712 : Tant que devant la porte vint, / Mais .i. pont passer li covint.
- $10^{\text{vb}}$ : si la trouva fermee à clef v. 1719 : Si la trova ferme a la clef.
- 10<sup>vb</sup>: non à voix basse La litote vient du v. 1721: Ne n'i apela mie en bas.

- 10<sup>vb</sup> : *noire et palle tainte et pale* est la leçon de *BP (R : tainte pale)* au v. 1724 ; dans les autres mss *tainte* est remplacé par *maigre*.
- 11<sup>ra</sup>: quatre sergeans ou mortes paies v. 1739: Et tantost .iiii. serjant vindrent. La glose ou mortes paies, qui ne s'impose pas puisque sergeant est toujours vivant en 1530 et que le prosateur l'utilise ailleurs, permet d'infléchir l'interprétation du substantif en appuyant sur le sème 'homme d'armes', justifié par le fait que ces serviteurs sont bien armés; voir Colombo Timelli 2008 (b), p. 138. Ce mot composé, bien attesté au xve siècle et jusqu'au xviie, désigne un vieux soldat ne sortant pas de la garnison (Gdf), employé à la garde d'une place forte (Huguet), éventuellement qui reçoit sa solde sans faire de service (BLMF/DMF).
- 11<sup>ra</sup>: du veiller et de jeusner cf. v. 1747 : De jeüner et de veillier.
- 11<sup>ra</sup>: Deux eglises en la ville avoit cf. v. 1756-1757: .II. mostiers en la vile avoit / Qui estoient .ii. abeïes (le prosateur semble avoir mal interprété ce second vers).
- 11<sup>ra</sup>: crevees et fendues Le couple se lit au v. 1762, rapporté aux murs : Ainçois vit crevez et fendus / Les murs...
- 11<sup>ra</sup>: descouvertes... ouvertes descovertes: overtes à la rime aux v. 1763-1764.
- 11<sup>ra</sup>: Moulin n'y meult... en nul lieu v. 1766-1767: Molins n'i muet ne n'i quist fors / En nul liu... Juste après, farine remplace gastel (v. 1768; 'aliment fait de pâte', DÉCT), sorti de l'usage; le prosateur le remplacera aussi plus loin, au f. 19<sup>ra</sup>.
- 11<sup>ra</sup>: ne vin ne cidre ne servoise v. 1773: Ne vin ne sydre ne cervoise.
- 11<sup>ra</sup>: l'ont les quatre sergeans mené v. 1775: L'ont li .iiii. serjant mené.
- 11<sup>ra</sup>: ung serviteur ou escuyer .i. vallés selon le v. 1777.
- 11<sup>rb</sup>: deux preudhommes et une pucelle v. 1788 : Dui preudome et une pucele.
- 11<sup>rb</sup>: comitement Le v. 1795 (Et la pucele vint plus <u>cointe</u>...) suggérerait de corriger, mais le même adverbe reviendra au f. 11<sup>va</sup> (commitement), cette fois sans rapport avec les vers. Gdf, s.v. comitement, ne cite que nos deux occurrences, en glosant 'joliment, comme si c'était cointement'; Simon de Hesdin aurait utilisé comitise, 'parure, comme si c'était cointise' (Gdf, s.v.). Le doute subsiste qu'il puisse s'agir de deux mots fantômes.
- 11<sup>th</sup>: les yeulx vers et rians Plutôt vair et riant, selon le v. 1821.
- 11<sup>rb</sup>: le nez droit et estendu cf. v. 1822: Le nez ot droit et estendu.
- 11<sup>th</sup>: <se> demourer Je corrige ou demourer sur la base du modèle; même leçon dans l'exemplaire Wien, ÖNB, 24390C; alors que dans trois autres exemplaires de Perceval au moins on lit: T. demourer tel qu'il est... (BnF, Arsenal, 4-BL-4249; BnF, Rés. Y2-74; Berlin, DSB, Xx.832, pour lequel je me base sur Hilka, p. 525,42).
- 11<sup>va</sup>: couché Malgré la remarque de Christine Ferlampin-Acher (2019, p. 235), constatant la récurrence de *chouch* pour *couch* dans le premier volume de mon édition, j'ai décidé de corriger toujours après avoir fait un relevé exhaustif des formes, qui me paraît confirmer le caractère erroné de cette graphie, très largement minoritaire: vol. 1, 4 fois *chouch* / 22 fois *couch*-; vol. 2, 4 fois *chouch* / 20 fois *couch*-; vol. 3, 1 fois *chouch* / 20 fois *couch*-; vol. 4, jamais *chouch* / 32 fois *couch*-. Le caractère picard de *chouch*-, également évoqué par Ferlampin-Acher, ne me paraît pas pertinent dans *Perceval le Gallois*, qui ne présente que de très rares graphies régionales (ci-dessous: *ceuvrechi<e>f*), elles aussi douteuses.

- 11<sup>va</sup>: une grande et quatre petites v. 1888: Une grant et .iiii. petites.
- 11<sup>va</sup> : et sachéz que je suis sa niepce v. 1901 : Et sachiez que je sui sa niece.
- 11<sup>vb</sup>: deux pains Au v. 1910, les mss alternent entre .v. et .vi. miches; sçavoir signifie ici 'avoir connaissance de l'existence de qqc' (DMF).
- 11<sup>vb</sup>: et plain ung boucal de vin cuit cf. v. 1914: Et .i. bouchel plain de vin cuit.
- 11<sup>vb</sup>: fors ung chevreul... d'une sagette cf. v. 1916-1917: Fors c'un chievrol c'uns miens serjans / Ocist hui main d'une saiete.
- 11<sup>vb</sup> : *ceulx... qui* Le pronom relatif peut être séparé de son antécédent : Lardon Thomine, p. 178-179.
- 11<sup>vb</sup>: *adventuriers* ('soldat à pied servant en volontaire et sans solde', *Huguet*) remplace *serjant* (*Serjant furent et chevalier*, v. 1928). Le substantif est à mettre en rapport avec *mortes paies*, qui accompagne *sergeans* à peine plus haut (note au f. 11<sup>ra</sup>).
- 11<sup>vb</sup> : ceuvrechi<e>f graphie attestée dans DMF (une occ. Lille, 1467).
- 11<sup>vb</sup>-12<sup>ra</sup>: laquelle estoit en sa chambre enclose cf. v. 1946: Oui en sa chambre estoit enclose.
- 12ra: de la bataille qui l'assault cf. v. 1949: D'une bataille qui l'asaut.
- 12<sup>ra</sup>: comme hardie et couraigeuse v. 1955: Come hardie et corageuse.
- 12<sup>ra</sup>: se pourpense se porpense se lit dans T (ainsi que dans BP), leçon fautive que Busby corrige (se pense) pour éviter un vers hypermétrique (v. 1957).
- 12<sup>ra</sup> : *timide* Attesté pour la première fois en 1528, l'adjectif indique à la fois la frayeur et la crainte (*Huguet*).
- 12<sup>ra</sup>: par les rains estroictement l'embrassa Que ce soit volontairement ou par erreur, le prosateur modifie le sujet : dans les vers, c'est Blanchefleur qui embrasse Perceval par le col... estroit (v. 1976).
- 12<sup>ra</sup>: Ha, gentil chevallier, mercy! v. 1982: Ha! gentius chevaliers, merchi!
- 12<sup>ra</sup>: de ce qu'à vous je suis venue cf. v. 1985: De che que je sui chi venue (LR: Se je sui ci a vos v.).
- 12<sup>ra</sup>: ne à maulvaistié ne villennie v. 1988: Ne mauvestié ne vilonnie.
- 12<sup>ra</sup>: tant dolence et si chetisve cf. v. 1990: Tant dolente ne tant chetive.
- 12<sup>ra</sup>: n'aultre jour que celluy de demain cf. v. 1997: Ne jor que celui de demain.
- 12<sup>rb</sup>: de trois cens et dix chevalliers cf. v. 1999: De .iii. .c. chevaliers et dis.
- 12<sup>th</sup>: *Gaugueron* Ce nom connaît de très nombreuses variantes chez les copistes déjà (v. 2004; voir l'Index des noms propres de Busby, p. 540); les formes les plus proches semblent être *Guingueron* (B), *Guigeron* (F), *Guigueron* (U).
- 12<sup>rb</sup>: Clamadieu des Isles de la mer de la mer pourrait être le résultat d'une erreur de lecture : [En a...] Clamadeu des Illes menez / Et ocis et emprisonez (v. 2005-2006).
- 12<sup>rb</sup> : *la plus grant partie* Le prosateur escamote ainsi la difficulté du v. 2002 (*Car.ii. et .x. mains de .lx. ...*, mais les variantes sont aussi nombreuses que les manuscrits conservés : voir la note de Busby, p. 456).
- 12<sup>rb</sup>: pour ung seul enfant desjuner Selon les v. 2019-2020, Que il n'en a çaiens remez / Dont l'en peiist repaistre .i. és ('ici, il ne reste plus de quoi nourrir une abeille'): Frappier 1961, p. 238, a relevé que le mot és est demeuré obscur au prosateur; on remarquera par ailleurs que la même expression a posé problème à certains copistes déjà (voir la note de Busby, p. 456).
- 12<sup>tb</sup>: perplex et matéz Le couple correspond à ataint au v. 2021. Le sens que j'attribue

- à perplex, 'affligés', s'appuie sur FEW, s.v. perplexus, qui enregistre le dérivé féminin perplexe, 'afflixion, souffrance', chez Palsgrave (1530).
- 12<sup>rb</sup>: par mon ennemy occire C'est plutôt le suicide qu'affirme Blanchefleur : M'ocirrai je, v. 2027 ; décision confirmée à peine plus loin dans la prose aussi.
- 12<sup>rb</sup>: vuide de vie et de mon ame wide / De vie et d'ame, v. 2030-2031.
- 12<sup>rb</sup>: en mon cabinet en .i. mien escrin (v. 2032); cabinet étant un mot récent (fin XV<sup>e</sup> siècle), le sens de 'petit meuble à plusieurs compartiments ou tiroirs dans lequel on serrait des objets précieux ou intimes' (GdfC), 'meuble dans lequel on serrait des objets précieux...' (Huguet), est plus récent encore (première attestation dans le Dictionnaire françois-latin de Robert Estienne).
- 12<sup>va</sup>: *priser* pourrait constituer la glose d'un verbe archaïsant repris de la source : *Par tans se porra aloser | Li chevaliers...*, v. 2038-3039. *(Se) alloser* est quand même attesté au XVI<sup>e</sup> siècle : 'se louer' (*Huguet*, une seule occurrence).
- 12va: le sien secret et privé affaire Le substantif est aussi masc. en m.fr.
- 12<sup>va</sup>: cesséz les larmes... melencollie Amplificatio, cf. v. 2049: Confortez vos, ne plorez plus. Aux trois impératifs (cesséz, retapisséz, exilléz), le prosateur ajoute un infinitif injonctif (donner lieu): voir plus haut, note au f. 9<sup>va</sup>.
- 12<sup>va</sup>: À quoy la pucelle fainctement ung petit contredict Servet 1997, p. 205-206, commente cette scène, qui permet au remanieur de transformer le *Conte du Graal* en « histoire d'amour ».
- 12va: bouche à bouche L'image vient du v. 2065; elle est reprise au v. 2068.
- 12<sup>va</sup>: sans dormir contredit la source: Dormirent tant qu'il ajorna (v. 2069); bras à bras vient du v. 2068 (solas au vers précédent).
- 12<sup>va</sup>: se vestit et appareilla Le couple se lit aussi au v 2073: Se vesti et appareilla.
- 12<sup>vb</sup>: Dame Damme ne se lit que dans Q, contre Bele dans les autres mss (v. 2096).
- 12<sup>vb</sup> : *je ne auis entalenté* La correction est imposée par le sens et confirmée par la source : . . . Bele, ce n'iert hui / Que je autre hostel aille querre (v. 2096-2097). La structure entalenté + infinitif est attestée dans DMF (Mystère du siège d'Orléans, fin XV<sup>e</sup> siècle).
- 12<sup>vb</sup> : *que voustre amy soye Vostre drüerie* (v. 2104) : le prosateur a recours ici à une périphrase ; au f. 97<sup>cb</sup> il conservera le mot tout en le glosant : *par amytié et druirie, qui vault à dire par fiançailles (Cont1*, v. 11567 : *Par amor et par drüerie). Huguet g*lose le substantif par 'amour (?)', mais ne peut offrir que deux occurrences.
- 12<sup>vb</sup>: pour tout sallaire et pour toutes soubdees sallaire glose par anticipation les soudees
- 13<sup>ra</sup>: voyse 26<sup>va</sup> Sur l'ancienne forme du subj. de *aller*, encore employée au XVI<sup>e</sup> siècle et fréquente dans notre texte (*infra* aux f. 26<sup>va</sup>, 33<sup>rb</sup>, 35<sup>ra</sup>, 37<sup>rb</sup>), voir Lardon Thomine, p. 27.
- 13<sup>ra</sup>: car... Le commentaire qui suit transpose l'intervention du narrateur aux v. 2130-2137, en la délayant : Mais sovent avient que l'en selt / Escondire sa volenté, / Quant on voit home entalenté / De faire trestot son talent, / Por che que mix l'en atalent. / Ensi fait ele comme sage, / Qu'ele li a mis en corage / Ce qu'ele li blasme molt fort.
- 13<sup>ra</sup> : *elle faingnoit le retirer* Une fois de plus le sème de la dissimulation est mis en rapport avec le comportement de Blanchefleur (*cf.* à peine plus haut l'adverbe *fainctement*, f. 12<sup>va</sup>).

- 13<sup>ra</sup>: *Si luy prindrent chascun à dire* Le verbe peut être conjugué au pluriel lorsqu'il accompagne un pronom indéfini sujet évoquant une pluralité (*chascun* référant ici aux habitants du Beaurepaire): Lardon Thomine, p. 221.
- 13<sup>ra</sup>: vous garde... et d'aultre encombrier cf. v. 2156-2157 : Vos gart hui de mortel peril / Et d'encombrier et de prison.
- 13<sup>ra</sup> : *devant sa tente devant son tre* (v. 2164), substantif régulièrement remplacé par le prosateur : *cf.* Colombo Timelli 2017, p. 37-39.
- 13<sup>rb</sup>: on luy deust le chasteau rendre v. 2165-2166 : . . . qu'on li deüst / Le chastel rendre . . . Le subjonctif après un verbe d'opinion (bien pensoit . . . deust . . . sortist) exprime le doute, peut-être aussi l'ironie de la part du narrateur : Lardon Thomine, p. 234-235.
- 13rb: pour corps à corps à luy se combatre cf. v. 2168: Por combatre a lui cors a cors.
- 13<sup>rb</sup>: Vassal Vallet, au v. 2177; le prosateur utilise vassal uniquement comme terme d'adresse (cf. Colombo Timelli 2013, p. 40).
- 13<sup>rb</sup>: gabarie infléchit le sens de menconges (v. 2194).
- 13<sup>rb</sup>: *bien souvent advient... ne coupe n'y a Sovent avient que cil compere / Le forfait qui corpes n'i a* (v. 2196-2197); la longue paraphrase pourrait être le signe que le proverbe n'a pas été reconnu (voir Colombo Timelli 2007 (b), p. 158). La prose ne reproduit pas le contenu des 14 vers interpolés dans *AL*, et partiellement dans *R*: note de Busby, p. 459-460.
- 13va: mercy tant qu'il peult luy cria cf. v. 2235: Tant que cil merchi li cria.
- 13<sup>va</sup>: *furieulx estous* au v. 2244 ('hautain, dur', *DÉCT*), adjectif qui n'a pas dépassé le seuil du XIV<sup>e</sup> siècle (*DMF*).
- 13<sup>vb</sup>: ceulx que veoir nous ont peu... mis à mort Le prosateur semble n'avoir pas compris la tournure des v. 2248-2253: Et chevaliers es tu molt buens, / Mais non pas tant qu'il fust creü / D'ome qui ne l'eist veü / Ne qui nous conneüst ansdeus, / Que tu par tes armes toz seus / M'eisses en bataille mort. C'est ce qui rendra le témoignage de Guingueron même indispensable auprès de ses gens.
- 13<sup>vb</sup>: que aussy bien me feroit elle occire cf. v. 2277: Qu'ausi me feroit ele ocirre.
- 13vb: parce que à la mort de son pere fus cf. v. 2280: Car a la mort son pere fui.
- 13<sup>vb</sup> : qu'il te face... qu'elle m'avoit ris cf. v. 2317-2319 : Qu'il te face mostrer celi / Que Kex li seneschax feri / Por che que ele m'avoit ris.
- 14<sup>ra</sup>: auquel Le référent est toujours Guingueron, il renvoyant à Perceval.
- 14<sup>ra</sup>: gallerie remplace le perron du v. 2339.
- 14<sup>ra</sup>: que les grineurs de voz parens l'eussent mis à mort Manifestement, le prosateur n'a pas compris le v. 2345 : *Il vos a ocis vos parans*, ce qui aurait animé le désir de vengeance chez les habitants du château.
- 14<sup>ra</sup>: pour soy aiser et reposer Les deux verbes viennent de la source: Por reposer et aesier (v. 2357).
- $14^{ra}$ : au lieu du boire et de menger v. 2360 : En liu de boire et de mengier.
- 14<sup>ra-b</sup>: Ainsy... et victoire Le prosateur prolonge l'entretien, alors que la transition vers l'épisode suivant est brutale chez Chrétien: Et debonairement parolent. / Mais Clamadieu folie pense... (v. 2362-2363).
- 14<sup>th</sup>: *ung escuier .i. vallés*, v. 2366; encore, à peine plus loin, *l'escuyer* modernise *li vallés*, v. 2374.

- 14<sup>rb</sup>: portant unes armes vermeilles cf. v. 2387: Armez d'unes armes vermeilles. Exceptionnellement, l'article indéfini pluriel est conservé (même emploi au f. 199<sup>rb</sup>: unes armes belles et riches); sur cet emploi au XVI<sup>e</sup> siècle devant des noms à pluriel interne, cf. Lardon Thomine, p. 57.
- 14<sup>th</sup>: *à l'escuyer* correspond à *vallet*, terme d'adresse, car la question est au DD au v. 2388. 14<sup>th</sup>: *oncle estoit de Clamadieu maistres Clamadeu*, selon le v. 2395. Je suis incapable d'expliquer cette substitution, qui sera confirmée tout au long de cet épisode, sinon par le fait que *oncle*, selon *Huguet*, peut ne revêtir aucune idée de parenté.
- 14th: Sire, voulléz vous sçavoir Malgré l'insertion du pronom sujet, cf. le v. 2401 : Puis dist : Sire, volez savoir... Après la question, Et de relance : cf. Claire Badiou-Monferran & Daniéla Capin, « Comment identifier 'Et de relance' en diachronie longue ? », in Marques d'oralité et représentation de l'oral en français, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 2020, p. 357-374, p. 368 ; Claire Badiou, « De l'écrit oralisé à l'oral scripturalisé. L'évolution des emplois de Et, jonctif de phrases et de propositions, dans les fictions narratives en prose des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », in Elseneur, 32, 2017, p. 53-74.
- 14<sup>rb</sup>: et moult sera liger à faire v. 2405 : Et molt sera legier a faire.
- $14^{\rm rb}$  : n'ont que boire ne que menger cf. v. 2407 : N'a (P : n'ont) que boire ne que mengier.
- 14va: faire chevallerie La locution vient du v. 2418.
- 14<sup>va</sup>: gaber et farcer Le prosateur a bien interprété le verbe faunier (il les menront fauniant, v. 2424, mais les variantes sont très nombreuses), 'leurrer, tromper' selon DÉCT, emploi unique chez Chrétien; le verbe est sorti de l'usage au XV<sup>e</sup> siècle.
- 14<sup>va</sup>: à l'emblee enblee/emblee alterne avec chelee/recelee au v. 2426.
- 14<sup>va</sup>: quatre cens bons chevalliers arméz cf. v. 2431 : Quatre .c. chevaliers armez; pietons remplace serjans au v. suivant.
- 14<sup>va</sup>: son oncle Aucune mention d'un oncle entre le conseil du chevalier et l'action de Clamadieu (v. 2433-2434). Dans la source les chevaliers sont au nombre de vingt (v. 2434), ce qui assure la cohérence avec ce qui précède (.XX. chevaliers... Envoierons, v. 2414-2415; Vingt chevalliers nous envoirons..., 14<sup>va</sup>). Plus loin dans la prose, le nombre de cent sera maintenu (quant les cent chevalliers de Clamadieu a apperceu...).
- 14<sup>va</sup>: impetuesement Graphie non attestée, mais utilisée aussi pour vertuesement, 27<sup>rb</sup>.
- 14<sup>va</sup>: qu'il ne fust aux armes apprentis v. 2447 : Que il soit (F : fust) d'armes aprentis. La suite semble proche de PRU (v. 2448) : Mais chevaliers fors et eslis (P), M. c. preus et hardis (R), Mes c. bons et eslis (U).
- 14<sup>vb</sup> : à tous, avec accord sur le pluriel, est unique dans *Perceval* (à toute au f. 126<sup>vb</sup>); comme l'indique Marchello-Nizia 1997, p. 336-337, la lexicalisation n'était pas encore achevée; on verra aussi les très nombreux exemples réunis dans *Huguet*.
- 14<sup>vb</sup> : *mille pietons* Plutôt .*iiii. .c.* selon le v. 2458 ; *pietons* remplace encore *serjans* (v. 2459).
- 14vb: une flotte Le substantif vient du v. 2478.
- 14vb: et d'habundant... La dernière phrase du chapitre est un ajout du prosateur.

- 15<sup>ra</sup>: partie avoient esté occis La P6 réfère à un sujet évoquant une pluralité.
- 15<sup>ra</sup> : *il n'y sçauret* Je conserve la graphie de la désinence, qui pourrait refléter la prononciation en [ε].
- 15<sup>ra</sup>: ung sien oncle Toujours ses maistres, selon le v. 2491.
- 15<sup>ra</sup>: souvent il mechiet... chevallier Le proverbe de Chrétien, n'est pas merveille / De preudome, s'il li meschiet (v. 2492-2493), est bien connu; le prosateur ne le reconnaît jamais en tant que tel : voir Colombo Timelli 2007 (b), p. 161; ainsi que les notes aux f. AA3<sup>rb</sup> et 184<sup>va</sup>.
- 15<sup>ra</sup>: car la fortune... quil n'ait sa feste Seul le dernier de ces trois dictons vient de Chrétien (Mais il n'est sains qui n'ait sa feste, v. 2497); cf. Colombo Timelli 2007 (b), p. 157-158.
- 15<sup>ra</sup>: et que... Lardon Thomine, p. 383, observent des emplois de que avec un verbe sous-entendu de déclaration (voir aussi *Huguet, s.v. que* conjonction).
- 15<sup>ra</sup> : celle qui tant refusé vous a cf. v. 2509-2510 : Neïs cele qui tant vos a / Refusé...
- 15<sup>ra</sup>: les pavillons et tentes tres et paveillons (v. 2512), le prosateur remplaçant, comme d'habitude, le premier substantif du couple.
- 15<sup>th</sup>: les chevalliers qu'il avoient prins Modernisation de Les chevaliers qu'il orent pris (v. 2517).
- 15<sup>tb</sup> : *de forment et d'aultres vivres de forment... | Et d'autre vitaille*, v. 2526-2527 ; toujours vivant au XVI<sup>e</sup> siècle, *vitaille* est régulièrement remplacé dans la prose ; même substitution ci-dessous, *vivres* contre *vitaille* au v. 2538, puis encore au f. 29<sup>vb</sup>.
- 15<sup>th</sup>: allerent voir... alloient querre À comparer avec la simplicité des v. 2531-2532 : Envoient savoir et enquerre / Oui il sont et qu'il vienent querre.
- 15<sup>rb</sup>: où ilz vont et dont ilz viennent cf. v. 2536: Dont il vienent et ou il vont.
- 15<sup>rb</sup>: ceulx dedens Je ne corrige pas, en adoptant la forme courante dans la prose (ceulx <de> dedens), car cet octosyllabe correspond au v. 2560 (Por ciax dedens reconforter); en revanche, il me semble nécessaire d'intervenir sur l'infinitif.
- 15<sup>tb</sup>: *Perceval et s'amye* Le prosateur ajoute cette allusion à Perceval et Blanchefleur.
- $15^{rb}$ : ilz n'entendirent... joye et soullas Les détails sur le repas et la fête, donnés aux v. 2568-2584, sont supprimés. Sur la forme pronominale leur eshatre, voir plus haut, note au f.  $4^{va}$ .
- 15<sup>va</sup>: ung messaige au chasteau envoia cf. v. 2594: Envoie el chastel .i. message.
- 15<sup>va</sup>: jusques à nonne jusqu'a midi, selon le v. 2597 (F: tierce; R: ains miedi).
- 15<sup>va</sup>: comme icy aprés vous oréz compter... il follie saigement L'anticipation, ainsi que le commentaire qui suit, est un ajout de la prose. Sur ce passage, et sur l'insertion du proverbe final, voir Colombo Timelli 2007 (b), p. 161.
- 15<sup>va</sup>: moult fut courroucee et dolente cf. v. 2602 : S'en est dolante et correchie.
- 15<sup>va</sup>: ne se vouloir encontre luy s'esprouver Même cas de figure au f. 183<sup>va</sup>, avec redoublement de la particule pronominale avant vouloir, puis avant le verbe principal: se voulloit... s'escarter; de même au f. 201<sup>ra</sup>: se print à s'enquerir.

- 15<sup>va</sup>: il rompit la parolle La locution vient du v. 2618: Ensi la parole lor ront.
- 15vb: plusieurs et aggreables baisers Les baisers de Blanchefleur sont un ajout.
- 15<sup>vb</sup>: Mais son doulx parler... de rien servir Comparer avec la sobriété du v. 2630 : Mais tot che ne valut noient.
- 15<sup>vb</sup>: la clef d'amours dedens son cueur mectoit Cette dernière image vient de Chrétien: Que ele li metoit la clef / D'amors en la serre del cuer (v. 2636-2637).
- $15^{vb}$ : son destrier cheval norois (v. 2648), adjectif que le prosateur supprime aussi au f.  $195^{va}$ .
- 15<sup>vb</sup>: *ne se trouva* Avec deux sujets coordonnés et postposés (*luy et Perceval*), le verbe peut être conjugué à la P3; *cf.* Lardon Thomine, p. 221.
- 16<sup>ra</sup>: comme son senechal... tout son bien cf. v. 2684-2685 : Si li creanta (MQ : otroia) tot son buen / Si com ses seneschax ot fait.
- 16<sup>ra</sup>: pour tout l'avoir d'ung empire por tot l'empire de Rome, selon le v. 2689.
- 16<sup>ra</sup>: son messaige à la pucelle cf. v. 2695: A la pucele son message.
- 16<sup>ra</sup>: et qu'i luy promectoit... Ici encore, un verbe sous-entendu de déclaration est implicite (voir ci-dessus, 15<sup>ra</sup>).
- 16<sup>ra</sup>: dedens troys jours Leçon unique de F: Que ains que vienge le tierc jor (v. 2701), vs. L'endemain ains qu'il soit jors (avec var.).
- 16<sup>ra</sup>: ont tous hors des prisons tiréz... ilz retournerent et rendirent Le sujet coïncide nécessairement avec les hommes de Clamadieu; dans les vers, c'est la voix passive qui est adoptée: Si fu ses commandemens fais. / Es vos les prisons ja fors trais... (v. 2715-2716).
- 16<sup>tb</sup>: comme l'hystoire nous raconte En effet, le renvoi à la coustume ancienne se lit déjà au v. 2722; cependant, la coutume à laquelle Chrétien impose de se rendre prisonnier non pas tout seul, mais atot son atour, / Si comme il partoit de l'estour, / Ou il avoit conquis esté (v. 2725-2727).
- 16<sup>th</sup>: où lors tenoit le roy Artus sa court Le prosateur supprime ici le toponyme (Disnadaron, v. 2732), quitte à le citer plus loin.
- 16<sup>rb</sup>: aulx escloz ou tracz les esclos au v. 2752; voir Colombo Timelli 2008 (b), p. 138-139.
- 16<sup>th</sup>: *ainsi qu'il devoit* correspond au v. 2757 (*Trestot armé si comme il dut*); néanmoins, la modification de la *coustume* quelques lignes plus haut rend cette allusion opaque.
- 16<sup>va</sup> : *il est mon sire et mon seigneur il est me sire* (v. 2775); le prosateur redouble *sire*, qu'il n'utilise normalement que comme terme d'adresse, par la forme moderne. *Son sire Clamadieu* est repris à peine plus loin, indépendamment de la source.
- 16<sup>va</sup>: jusques à Romme en l'empire de Rome (v. 2779).
- 16<sup>va</sup>: il n'est si vaillant... ne contrarie Cf. le proverbe qui clôt les propos de Guingueron: *Mais il meschiet bien a preudome* (v. 2780). Voir ci-dessus, f. 15<sup>ra</sup> et Colombo Timelli 2007 (b), p. 161.
- 16<sup>va</sup>: plusieurs des assistans... de la couronne Selon les v. 2783-2784, Guingueron et Clamadieu vont l'un vers l'autre : Et li .i. contre l'autre cort, / Si s'entr'encontrent en la cort.
- 16<sup>va</sup>: sa perrucque 'longue chevelure'; le mot est relativement récent, ca 1450, et correspond à *chaveil* (v. 2797).
- 16<sup>va</sup> : *detracteux* Adj. non attesté, déjà utilisé au f. 8<sup>vb</sup>, toujours à propos du *langaige* de Keux.

- 16va: estoit se lit dans MU (v. 2819) vs. seoit.
- 16<sup>vb</sup>: Laisséz moy en paix cf. v. 2822: ... laissiez m'en pais.
- 16<sup>vb</sup>: *furent traictes* 'retenir, considérer', acception qui ne semble plus attestée après le début du xv° siècle : *retraites*, à savoir 'racontées', au v. 2835.
- 16vb: ung chevallier qui m'a conquis v. 2841: .I. chevaliers qui m'a conquis.
- $16^{\text{vb}}$ : les y [= luy]; cf. v. 2849 : Et vos <u>li</u> donastes, ce dit. Même forme au f.  $166^{\text{rb}}$ .
- 17<sup>ra</sup> : que Keux le bras brisé en aura cf. v. 2869 : Que le bras brisié en avra.
- 17<sup>ra</sup> : *a... entendu* Auxiliaire P3 accordé avec le premier sujet postposé ; *cf.* Lardon Thomine, p. 221.
- $17^{ra}$ : qui luy fut en la face assise v. 2897 : Qui li fu en la joe (B : la face) assise.
- 17<sup>ra</sup>: Car... est tousjours durable développe le proverbe au v. 2904 : Dolors trespasse et hontes dure.
- 17<sup>ra</sup>: Nous laisserons... Blancheflour La transition est un ajout de la prose.

- 17<sup>rb</sup>: Mais il est tant entalenté... plus arrester Le prosateur supprime le souvenir de Perceval: De sa mere li resovient / Que il vit pasmee cheoir (v. 2918-2919): voir ci-dessus, note au f. 5<sup>rb</sup>.
- 17<sup>rb</sup>: *n'y a ordre* Voir la note ci-dessus, f. 8<sup>ra</sup>.
- 17<sup>rb</sup>: que leans avecques luy l'amainera cf. v. 2929: Que avec lui l'en amera.
- 17<sup>va</sup>: et que si tost laisser les veult Ce passage est au DD dans les vers: Quant tu si tost laissier nos vels (v. 2949).
- 17<sup>va</sup> : laquelle... la Forest Gaste a non cf. v. 2958-2959 : Qui soule manoit en cel bois / Qui la Gaste Forest a non.
- 17<sup>va</sup> : qu'il puist trouver sa mere en vie et en sancté cf. v. 2982-2983 : Qu'il li donast trover sa mere / Plaine de vie et de santé.
- 17<sup>vb</sup>: si ceste eaue... ma mere trouveroye cf. v. 2991-2992 : Se ceste eve passer pooie, / Dela ma mere troveroie.
- $17^{\text{vb}}$ : si que il ne pouoit plus avant aller cf. v. 2997: Si qu'il ne pot avant aler.
- 17vb: une petite nasselle ou fustereau Une nef, selon le v. 2999; fustereau, 'petit bateau', est relativement rare (une petite dizaine d'occurrences entre 1439 et 1555 : Gdf, DMF, Huguet).
- 17<sup>vb</sup>: *pour pescher le poisson à la ligne* Frappier 1961, p. 244-245, souligne la banalisation opérée dans la prose, où les deux hommes pêchent, alors que chez Chrétien le roi est seul à pêcher: *Et cil qui fu devant peschoit*, v. 3007.
- 17<sup>vb</sup> : se en ceste eau n'y avoit ne gué ne pont cf. v. 3015 : S'en ceste eve a ne gué ne pont (question au DD).
- 17<sup>vb</sup>: les pescheurs Toujours cil qui pesche, selon le v. 3016.

17<sup>vb</sup> : navire on flette – Le couple remplace toujours nef (v. 3018); navire est aussi féminin en m.fr.

17<sup>vb</sup> : *deux hommes – .v. homes*, selon le v. 3020 (*U* : .vi.) : mélecture du prosateur ou variante non conservée.

17<sup>vb</sup> : *l'ung des pescheurs* – Ce n'est qu'ici que le prosateur passe au singulier en attribuant la réponse au roi.

17<sup>vb</sup>: pres de riviere et de bois – cf. v. 3034: Pres de riviere et pres de bois.

17<sup>vb</sup>: rien n'apperceut que ciel et terre – cf. v. 3039 : Si ne vit rien fors ciel et terre.

18<sup>ra</sup>: s'il est qu'il me l'ait dit pour mal − cf. v. 3049: Se tu le me deïs por mal (DD).

18<sup>ra</sup>: et y avoit dix belles tournelles à l'entour – cf. v. 3055: s'avoit .ii. torneles entor (pas de var. pour le nombre).

18<sup>ra</sup>: arrivé se rapporte à Perceval (= P., parvenu devant la porte du château où la tour se trouvait...).

18<sup>ra</sup>: *ung pont levis* — Un pont *torneïs* (v. 3067), adj. que le prosateur supprime ou remplace ailleurs aussi (voir les notes aux f. 104<sup>ra</sup> et 157<sup>rb</sup>). Deux seules attestations dans *DMF*.

18<sup>ra</sup>: quatre escuiers – Quatre vallet, selon le v. 3069.

18<sup>ra</sup>: paree – Dans les mss, quarree alterne avec pavee (BH) (v. 3083).

18<sup>rb</sup>: Et dit le compte – C'est en effet ce qu'affirment les v. 3096-3098.

18<sup>th</sup>: *les quatre coulonnes... estoient d'arain* – Selon les vers, seul le *cheminal*, le manteau de la cheminée, est *d'arain* (v. 3100-3101).

18<sup>th</sup>: lequel humblement le preudhomme salua – Chez Chrétien, c'est le roi qui prend la parole le premier pour saluer Perceval et s'excuser (v. 3107-3109).

 $18^{\text{rb}}$ : luy [= le luy].

18<sup>rb</sup>: vous avéz grande journee faicte – cf. v. 3125: Trop grant jornee avez hui faite.

 $18^{rb}$ : que ja estoit prime sonnee – cf. v. 3128 : Ains estoit ja prime sonee.

18<sup>rb</sup>: ung escuier – Uns vallés, v. 3131.

 $18^{rb}$ : une espee à son col pendue – v. 3133: Une espee a son col pendue.

18<sup>th</sup>: à l'espee en escript – Le prosateur a surinterprété: selon les vers, en l'espee estoit escrit uniquement ou ele fu faite (v. 3136-3137). Le roi constate ensuite Qu'ele estoit de si bon achier... (v. 3139).

18th: que nul ne sçavoit fors que celluy qui l'eust forgee – cf. v. 3142-3143 : Que nus ne savoit fors que cil / Qui l'avoit forgie et tempree.

18<sup>rb</sup>: *l'escuier – Li vallés*, v. 3144.

 $18^{va}$ : si bien elle estoit emploiee – cf. v. 3152: Se ele estoit bien emploïe.

18<sup>va</sup> : *le plombeau* traduit correctement *Li pons* au v. 3162. Le même mot se lit au f. 122<sup>ra</sup>; la graphie *plombeau* pour *pommeau* est enregistrée dans *Gdf* (*s.v. pomel*).

 $18^{\text{va}}$ : luy [= la luy].

18<sup>va</sup> : *s'en sçau*<*r*>*oit aider* – La correction se justifie dans le contexte (le verbe est coordonné avec un autre conditionnel) et elle est confirmée par le sens des v. 3178-3179 : Et sambla bien que al besoing / S'en deüst aidier comme ber.

18<sup>va</sup>: celuy qui ses armes gardoit – v. 3182: Celui qui ses armes gardoit.

- 18<sup>va</sup>: *roy Pesc<h>or* Je corrige l'imprimé, s'agissant d'une leçon qui ne se lit qu'ici et au f. 20<sup>va</sup>; ce titre ne se trouve malheureusement pas dans la Table en début du volume. Par ailleurs, la seconde partie (*et comment il trouva une dame...*) anticipe la révélation de la cousine au chapitre 11.
- 18<sup>va</sup>: si grande lumiere... si grande clarté Amplification des v. 3187-3189: Et laiens avoit luminaire / Si grant comme on le pooit faire / De chandoiles en .i. hostel.
- $18^{\text{va}}$ : ung escuyer .I. vallés, v. 3191.
- $18^{\text{vb}}$ : entrepassa par entre le feu v. 3194: Si passa par entre le feu...
- 18vb: issoit une goutte de sang v. 3198: S'issoit une goute de sanc.
- 18<sup>vb</sup> : *l'escuier* Le *vallet*, remplacé comme partout ailleurs (v. 3200).
- 18vb: que de trop parler se gardast v. 3209: Que de trop parler se gardast.
- 18<sup>vb</sup>: deulx jeunes escuiers dui autre vallet, v. 3213; juste après : lesquelz escuiers / Li vallet, v. 3216.
- 18vb: suivant les deux escuiers avec les vallés, v. 3222.
- 18<sup>vb</sup>: toutes aultres pierres passoient v. 3238: Totes autres pierres passoient.
- 18vb: avoit passé Selon Georges Gougenheim (Grammaire de la langue française du seizième siècle, Paris, Picard, 1974), l'auxiliaire avoir « marque le mouvement considéré en lui-même », et être « le mouvement considéré dans son achèvement » (Lardon Thomine, p. 329-330).
- 18<sup>vb</sup>: qui d'une chambre en l'autre entrerent v. 3242 : Et d'une chambre en autre entrerent.
- 19<sup>ra</sup>: à quoy le graal servoit v. 3245 : Del graal cui (MSU : que) l'en en servoit. Pour les variantes que / cui dans la tradition manuscrite du Conte du graal et des Continuations, on reviendra à l'article d'Emmanuèle Baumgartner, « Del Graal cui l'an an servoit : variations sur un pronom », in The Editor and the Text. In honour of Professor Anthony J. Holden, Edinburgh, Edinburgh UP, 1990, p. 137-144.
- 19<sup>ra</sup>: disant que coïncide avec une prise de parole du narrateur: Si criem que il n'i ait damage, / Por che que j'ai oï retraire / Qu'ausi bien se puet on trop taire / Com trop parler a la foiee (v. 3248-3251).
- 19<sup>ra</sup>: aux escuyers modernise as vallés, v. 3254.
- 19<sup>ra</sup>: ceste office Peut être féminin en m.fr.
- $19^{ra}$ : toute faicte d'une piece cf. v. 3263: Ele estoit toute d'une piece.
- 19<sup>ra</sup> : *deux aultres serviteurs dui autre vallet*, v. 3266 : le prosateur opte pour le sème du service plutôt que pour celui de la jeunesse, privilégié jusque-là.
- 19<sup>ra</sup>: deux eschases ou treteaux .ii. eschaces, v. 3267: pour la glose, voir Servet 1997, p. 204, et Colombo Timelli 2008 (b), p. 141. Ailleurs le même mot est supprimé (note au f. 64<sup>va</sup>).
- 19<sup>ra</sup>: d'ung tel bois... ny en feu brusler Il s'agit en effet d'ebenus, selon le v. 3271.
- 19<sup>ra</sup>: ung escuyer trenchant .I. vallés devant als trencha, v. 3285.
- 19<sup>ra</sup>: sur ung tailloir d'argent Atot le tailleoir d'argant (v. 3287): le passage de l'article

- défini (pas de variantes dans les mss) à l'indéfini n'est pas anodin, dans la mesure où *le* chez Chrétien pourrait renvoyer au *tailleoir* porté par le valet lors du cortège.
- 19<sup>ra</sup>: sur une assiete de pain Le prosateur traduit correctement gastel (v. 3289): emploi unique chez Chrétien avec le sens de 'morceau de pain plat qui sert d'assiette' (Busby, Glossaire; DÉCT propose la glose de Lecoy: 'pièce de pâte plate et passée au four sur laquelle on dispose les aliments, l'usage de l'assiette étant pratiquement inconnu'). PR le remplacent par platiel.
- 19<sup>ra</sup>: à quoy il servoit v. 3293: Del graal cui (M: que) on en servoit.
- 19<sup>ra</sup>: le sainct graal le graal, sans plus, selon le v. 3301.
- 19<sup>ra</sup>: de quelle chose il sert v. 3302: cui (MPSU: que) l'en en sert.
- 19th: quelque escuyer ou aultre officier du chasteau cf. v. 3306: A un des vallés de la cort.
- 19<sup>th</sup>: ce que pourtant il oublira Tout en conservant le v. 3308 (Que al seignor congié prendra), le prosateur anticipe l'« oubli » de Perceval et ses conséquences.
- 19<sup>rb</sup> : *Aprés le souper... lavees* Même structure asymétrique qu'au f. 1<sup>va</sup> : ici *aprés* est d'abord préposition, puis premier élément de la loc. conjonctive (*aprés*) que + p. simple.
- 19th: et tant d'aultres choses confites que n'en ay sceu le nombre retenir La catégorie résiduelle et le recours à la preteritio permettent au prosateur de faire l'économie de deux vers compliqués: Et bon pleuris arcoticum, / Resontif et stomaticum (v. 3329-3330; voir aussi les variantes réunies dans l'apparat de Busby). Même expédient juste après: que je ne l'ay pas peu retenir correspondrait à Piument ou n'ot ne miel ne poivre, / Et viez moré et cler syrop (et variantes, v. 3332-3333).
- 19th: de quoy fust fort Perceval esbahy... et vins solempnelz La syntaxe n'est pas claire: je comprends que 'Perceval n'avait jamais été si ébahi, ni (aussi ébahi) par de tels plats et vins remarquables'; mais une lacune n'est pas à exclure: car son vivant ainsy n'avoit esté < servy>.
- 19<sup>va</sup> : *quatre escuyers .IIII. serjant* (v. 3344); sur le traitement de ce substantif, voir Colombo Timelli 2013, p. 36-37.
- $19^{\text{va}}$ : par les quatre quarres as .iiii. cors (v. 3346; S: coinz; U: bous): le passage de cors à quarres se constate aussi au f.  $113^{\text{vb}}$ .
- 19<sup>va</sup> : *et demeure*<*re*>*nt* Le présent serait aussi possible ; je me base sur le contexte, où seul le passé simple est utilisé, et sur le v. 3350 : *Avec le vallet remés furent...*
- 19<sup>va</sup>: aprés la nuict estre absconsee Sur la structure aprés + inf. passé, cf. Martin Wilmet, § 349.
- 19<sup>va</sup>: *nully* Graphie attestée dans *DMF* et utilisée ailleurs dans notre édition (*cf.* f. 61<sup>rb</sup>, 74<sup>vb</sup>, 133<sup>rb</sup>).
- 19<sup>va</sup>: sur une table al chief d'un dois, selon le v. 3367; sur les substitutions de dois, voir Colombo Timelli 2013, p. 24-25.
- 19<sup>va</sup>: se aux chambres... se quelcun il trouveroit La reprise pléonastique de se, analogue à celle de la conj. que, fréquente après une incise, me paraît dépendre de l'interruption représentée par la subordonnée relative.
- 19<sup>va</sup>: tabourder: 'frapper, heurter' (*Gdf*, une seule attestation, dans la *Farce d'ung mari jaloux*; quatre occurrences dans *Huguet*); dans *DMF*, la forme tabourde (*Poésies lyriques courtoises*, ca 1454-1456) est lemmatisée s.v. tambourer. Le verbe semble

- appartenir à un registre familier, voire à l'oral. Au v. 3374, Perceval S'apele et burte et boute assez.
- $19^{vb}$ : et veist sa lance et son escu cf. v. 3381 : Et voit (ARU : vit) sa lance et son escu.
- 19vb: escuyer ne varlet Le couple se lit au v. 3385: N'escuier ne vallet n'i voit.
- 19<sup>vb</sup>: sur lequel se meist pour passer Le contenu des v. 3392-3401 (Perceval suppose que tous les vallet sont partis dans la forêt et espère les retrouver pour les interroger sur le graal et la lance qui saigne), apparemment supprimé ici, sera repris à la fin de ce chapitre.
- 19<sup>vb</sup> : quant Perceval... veist que le pont on avoit levé Sur la réécriture de cette scéne, on verra Servet 1997, p. 203.

20<sup>ra</sup>: d'ung cheval – Variante de O: D'un cheval (v. 3425).

20<sup>ra</sup>: une pucelle soubz ung chaisne – v. 3431: Une pucele soz .i. chaisne.

20<sup>ra</sup>: servante et compaigne correspond à chamberriere et compaigne (v. 3451).

20<sup>ra</sup>: *de deuil* – J'hésite sur la position du complément : *En telle complainctes de deuil* ou *gectant grosses larmes de deuil* ; s'agissant d'un développement, la source ne permet pas de trancher : *Ensi cele son dol menoit* (v. 3453).

20<sup>ra</sup>: qui avoit la teste trenchee – cf. v. 3455 : Qui avoit trenchie la teste.

20<sup>rb</sup>: cinquante lieues – Le numéral correspond à la leçon de BHU (v. 3470).

20th: bon ne sortable – Le second adjectif est récent (milieu du xve siècle) et semble rare : trois occurrences dans DMF, deux dans Huguet; cf. v. 3473 : Qui fust bons ne leaus ne sains. Bon ne peut renvoyer qu'à logis.

20<sup>rb</sup>: son lict de foyn et d'avoinne – cf. v. 3477: Et fait lit d'avaine et de fain.

20<sup>th</sup>: portiss<i>>éz – Sur la forme en -iss pour les verbes du premier groupe, on verra Lardon – Thomine, p. 228; dans Perceval on relève aussi celissiéz (f. 163<sup>va</sup>), mais celui-ci vient de la source (v. 27778).

20th: chez le riche roy Peschor – v. 3495: Chiez le riche Roi Pescheor.

20<sup>rb</sup>: l'ung... à naiger entendoit, et l'aultre à la ligne pescher se delectoit – La prose revient au Conte, où seul le roi pêche (Li .i. des .ii. homes nagoit, / L'autres a l'ameçon peschoit, v. 3503-3504): voir ci-dessus, 17<sup>vb</sup>.

20<sup>rb</sup>: lequel amiablement sa maison m'enseigna – cf. v. 3505: Et cil sa maison m'ensaigna.

20<sup>va</sup>: attravers des deux hanches – Le DMF n'enregistre que la forme au travers de ('au milieu de'); GdfC, s.v. travers, atteste un emploi adverbial chez Rabelais (a travers, 'au milieu').

20<sup>va</sup>: ung petit fustereau ou flecte – Sur ce doublet, et sur l'emploi de fustereau, voir plus haut, note au f. 17<sup>vb</sup>, et Servet 1997, p. 204 (une nef au v. 3518).

 $20^{va}$ : Pesc< b>or — Pour cette correction (ici et quelques lignes plus loin), voir plus haut, note au titre du chapitre 10.

- 20<sup>va</sup>: archiers, jo<u>steurs, veneurs et chasseurs Les jousteurs de cette petite liste pourraient être un résidu du dernier complément de la phrase précédente (tant à la jouste que à la chasse); cf. v. 3525-3526 : Mais il a ses rivereors, / Ses archiers et ses veneors. Rivereor ('chasseur en rivière') serait un hapax (DÉCT et T-L).
- 20<sup>va</sup>: Et parce que... aporter Le sens est beaucoup moins clair que dans les vers : Et por che li plaist converser / En cest repaire ci alués (3528-3529).
- 20<sup>va</sup>: la lance de laquelle saigne la poincte cf. v. 3549: La lance dont la pointe saine.
- 20<sup>vb</sup>: je n'en parlé oncques Au passé simple aussi au v. 3553: N'en parlai onques.
- 20<sup>vb</sup>: que tres mal exploicté avéz cf. v. 3555 : Que molt avez esploitié mal.
- 20<sup>vb</sup>: *le sainct graal* Pas d'adjectif au v. 3556 : *Et veïstes vos le graal ?* Le dialogue qui suit est extrêmement fragmenté chez Chrétien, avec deux voire trois répliques par vers ; le prosateur tend à les rallonger ou à les regrouper.
- 20<sup>vb</sup>: Et qui le tenoit? Une pucelle v. 3557-3558 : Et qui le tenoit? / Une pucele.
- 20vb: deux escuiers Dui vallet, v. 3562.
- $20^{vb}$ : ung petit tailloir d'argent v. 3567 : .I. petit teilleoir d'argent.
- 20<sup>vb</sup>: Lors Perceval, qui son non ne sçavoit v. 3573 : Et cil qui son non ne savoit... La prose ayant nommé Perceval dès le début du récit (voire avant, dans la page de titre), cette scène perd toute sa saveur : voir Frappier 1961, p. 243 ; Imperiali 2019, p. 120.
- 20<sup>vb</sup>: ne sçayt s'il dit verité ou non cf. v. 3576 : Ne ne set s'il dist voir ou non. Chrétien aussi utilise le verbe deviner (Devine et dist, v. 3574).
- 20<sup>vb</sup> : *Perceval le Chetif* v. 3582 : *Perchevax li chaitis*. J'adopte l'initiale majuscule, ici et pour le Malheureux ci-dessus, par analogie avec Perceval le Gallois.
- 20vb: O Perceval le Malheureux v. 3583: Ha! Perchevax maleürous...
- 20<sup>vb</sup> : *blessé et navré* Le couple remplace *mehaigniez* (v. 3587), en usage jusque vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle (plus un emploi isolé 1468-1480), selon *DMF*; le vebre manque dans *Huguet*.
- 20<sup>vb</sup>-21<sup>ra</sup>: ta mere... a prins Amplification d'un seul vers : Qu'ele est morte del doel de toi (v. 3595).
- 21<sup>ra</sup>: suis ta cousinne germainne cf. v. 3600: Ie sui ta germaine cousine.
- 21<sup>ra</sup>: de ce que tant t'est mescheu v. 3603: De che que si t'est mescheü.
- 21<sup>ra</sup> : que l'on faict... qui est morte v. 3605-3606 : Qu'en en fait et ou on le porte, / Que de ta mere qui est morte.
- 21<sup>ra</sup> : *ung compte piteux Felon conte*, selon le v. 3620 ; l'acception 'cruel, terrible' semble s'être perdue au début du XV<sup>e</sup> siècle (Christine de Pizan).
- 21<sup>ra</sup>: les mors... les vifz Réécrit en amplifiant Les mors as mors, les vis as vis (v. 3630); cf. Morawski et Schulze-Busacker, n. 1098. Dernière attestation, selon DMF, vif, dans Bérinus (ca 1350-1370).
- 21<sup>rb</sup>: mais... l'adresse Ajout du prosateur.
- $21^{\text{rb}}$ : luy [= la luy].
- 21<sup>th</sup>: le lac nommé Cotoatre cf. v. 3675: Au lac qui est soz Cothoatre.
- 21<sup>rb</sup> : *Tibuer Triboët* (v. 3679; pour les variantes, voir Busby, p. 542). Le forgeron sera appelé Tribuet aux f. 206<sup>r</sup>-207<sup>r</sup>.
- 21<sup>rb</sup>: sera, futur P3 du v. savoir.

- 21<sup>va</sup>: q'ung aultre... n'en sçauroit venir cf. v. 3684-3685 : Gardez que autres main n'i mete, / Ou'il n'en saroit venir a chief.
- 21<sup>va</sup>: tenant le train des escloz correspond parfaitement à la locution toz .i. esclos qui se lit au v. 3692.
- 21<sup>va</sup>: d'ung cheval de louaige ou d'un cheval presté Seul le cheval presté est évoqué dans la source: Si comme on fait cheval presté / Qui le jor est bien traveilliez / Et la nuit mal apareilliez (v. 3700-3702).
- 21<sup>va</sup>: *ung petit de paille... ung belleau Une sambue*, selon le v. 3712 : sur la description fournie par le prosateur, voir Servet 1997, p. 204. Sur la nécessité de remplacer un mot sorti de l'usage, Colombo Timelli 2008 (b), p. 140-141. Juste après, le *lorain* du v. 3713 ('courroies de harnais', attesté jusque vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle) est aussi traduit par un couple (*chevestre ou licol*).
- 21<sup>vb</sup>: O Roy des cieulx... de graces Diex, tout simplement, au v. 3752; la complainte tout entière est fortement amplifiée.
- 21<sup>vb</sup>: par ma deserte ou par ma coulbe Redoublement de par ma deserte, v. 3756.
- 21<sup>vb</sup>: ma honte et ma malheureté v. 3769: Ma honte et ma maleürté.

- 22<sup>ra</sup>: *Aprés avoir... ouye et entendue* La structure de la phrase, à la fois passive et active, est particulièrement embrouillée et peut-être fautive : j'ai opté pour la solution la plus économique, en supprimant *par*; mais on pourrait aussi maintenir *par Perceval* et ajouter le participe passé *esté* (le sujet grammatical de la phrase serait alors *la complaincte*).
- 22<sup>ra</sup> : *Dieu vous benie* remplace *Dix vos saut* (v. 3778), où le prosateur semble ne pas reconnaître le subjonctif de souhait.
- 22<sup>ra</sup> : *la face baissee* Frappier 1961, p. 238, souligne la bonne interprétation de *s'embronche* (v. 3781).
- 22<sup>ra</sup>: Sire qui m'avéz saluee cf. v. 3782: Sire, qui salüee m'as.
- 22<sup>ra</sup>: Sy avéz... ne me doibt cf. v. 3791-3793 : Si as! fait ele, que je sui / Tant chetive et tant ai d'anui / Oue nus ne me doit salüer.
- $22^{ra}$ : d'engoisse me convient suer v. 3794: D'angoisse me convient süer.
- 22<sup>rb</sup>: menasse... chasse Malgré la distance entre les deux mots, l'effet de rime demeure sensible: Por quel paor, por quel manace / Je fuirai, quant nus ne me chace (v. 3813-3814).
- 22<sup>rb</sup> : *que l'Orguilleux de la Lande* v. 3817 : *Que li Orgueilleus de la Lande...* Le doublet du v. 3819 (*Se bataille non et mellee*) devient un triplet : *bataille, meslee et butin.*
- 22<sup>th</sup> : villeté, chetisveté vilté et chetiveté riment aux v. 3829-3830.
- $22^{rb}$ : saiches que ta fin est venue v. 3837: Saches que ta fins est venue.
- $22^{rb}$ : pour quelle chose et pour quel forfaict v. 3842: Por quel chose, por quel meffait (BH: forfait).

- 22th: et avois... en ung mien pavillon v. 3846-3847; Et ceste damoisele avoie / Laissiee en .i. mien paveillon.
- 22<sup>th</sup> : Or par adventure... y vint cf. v. 3849-3850 : Tant que par aventure avint / Que .i. vallés galois i vint.
- 22<sup>tb</sup>: *le baiser l'aultre chose attraict* Formule proverbiale : *cf.* Hassell, B4; Di Stefano, *baiser*, 112b. *Cf.* v. 3859 : *Que l'une chose l'autre atrait*.
- 22<sup>rb</sup>: femme qui... elle donne cf. v. 3863-3864: Feme qui se bouche abandone / Le sorplus molt de legier done; légère amplification du proverbe Femme qui donne elle s'abandone (Morawski n. 736).
- 22<sup>th</sup>: qu'en toutes choses... fors qu'en ceste cf. v. 3868-3869 : Ke feme velt vaintre par tot / Fors qu'en cele mellee soule.
- 22<sup>va</sup>: la couarde L'adjectif vient du v. 3874 (Tant est de l'otroier coarde).
- 22<sup>va</sup> : *ains que... faire ains que* + infinitif, structure toujours bien attestée au XVI<sup>e</sup> siècle (voir *Huguet*).
- 22<sup>va</sup>: qu'elle... me poise cf. v. 3879-3880 : Que ele portoit (R : avoit) en son doi, / Si l'en porta, ce poise moi.
- 22<sup>va</sup>: que jamais d'avoyne... ne seroit cf. v. 3891-3893 : Que d'avaine ne mengeroit / Ses palefrois ne ne seroit / Sainniés ne ferrez de novel.
- 22<sup>va</sup>: que celuy suis qui la baisa cf. v. 3903: Car (ABLU: Que) je sui cil qui le baisa.
- $22^{va}$ : de quoy faire ne fus pas fol cf. v. 3910 : De ce ne fis je pas que fols; mais la justification qui suit ne se lit pas dans le Conte du Graal.
- 22<sup>va</sup>: bien as la mort justement deservie cf. v. 3914: Ore as tu bien mort deservie.
- 22vb: Encores n'est pas... faict Perceval cf. v. 3916-3917: Encor n'est pas la (M: ma) mort si pres / Com tu quides, fait Perchevax.
- 22<sup>vb</sup> : *se rencontre*<*re*>*nt* Sans être indispensable, la correction se justifie dans un contexte où tous les verbes sont au passé simple (*lascherent... mirent... convint... sejournerent*).
- $22^{vb}$ : La bataille fut forte et dure v. 3927: La bataille fu fors et dure.
- 22<sup>vb</sup>: Or va donques... manoir cf. v. 3950: Va dont al plus proçain manoir.
- 22vb : et la fais baignier... et sainne v. 3952-3953 : Si (A : Et) le fai baignier assejor / Tant qu'ele soit garie et saine. Assejor, 'à loisir'.
- 22<sup>vb</sup>: s'il te demande... de par celluy v. 3959-3960: S'il te demande de par cui / Si li diras de par celui... La leçon de la prose (celluy qui occist le Chevallier Vermeil, le conseil faintif ensuivant de Keux...) est parfaitement cohérente, alors que selon les vers le roi aurait fait de Perceval le Chevalier Vermeil par les conseils du sénéchal: ... par celui / Que il fist chevalier vermeil / Par le los et par le conseil / Monseignor Keu le seneschal (v. 3960-3963; pas de var.).
- 23ra: en nulle court que le roy Artus ait cf. v. 3978: En cort que li rois Artus ait.
- 23<sup>ra</sup>: et que pour ce faire il Il serait aussi possible de supposer un début de prise de parole après que (« pour ce faire je ne demande... »), mais le DR reprendrait sans doute trop rapidement, avec fors que s'il plaist à Perceval...

- 23<sup>ra</sup>: trois centz Dans tous les mss, à la seule exception de *CS* (.iiii. .c.), les chevaliers se comptent par milliers (v. 4007).
- 23rb: lequel de vous m'a faict present cf. v. 4022: Cil qui de vos present m'a fait.
- 23<sup>rb</sup>: et que bien venu vous soyéz cf. v. 4023: Et vos soiez li bien venus.
- 23rb: qui m'a par ses armes conquis cf. v. 4048: Qui par ses armes m'a conquis.
- 23<sup>rb</sup>: toute la villennie et la honte cf. v. 4054 : Toute la viltance et la honte. Avec la seule exception de *Perceforest*, viltance est sorti de l'usage après le XIV<sup>e</sup> siècle.
- 23<sup>rb</sup>: que de par luy vous salluasse v. 4063: Que de par lui vos saluaisse.
- $23^{\text{rb}}$ : et prochainnement ce sera cf. v. 4076: Mais (H:E;S:Et) ce sera proçainement.
- 23<sup>va</sup>: du jouvenceau Del vallet, v. 4079.
- 23<sup>va</sup>: luy fist jurer de tenir et garder prison Contredit la source : Si li pardone sa prison (v. 4084).
- 23<sup>va</sup>: ung notable... nepveu du roy Gauvain n'a pas besoin de présentation dans la source: Et mesire Gavains demande... (v. 4086).
- 23<sup>va</sup>: qui seul par ses armes conquist v. 4089: Qui sols par ses armes conquist...
- 23<sup>va</sup> : *ne congneu* La transcription *n'é congneu*, passé composé coordonné à *je n'ay ouy*, serait tout aussi envisageable.
- $23^{va}$ : car en toutes les isles de mer v. 4091: Ou'en toutes les illes de mer...
- 23<sup>va</sup>: lequel ma coupe d'or emporta cf. v. 4113 : Qui ma coupe d'or en bortoit.
- 23<sup>vb</sup>: cuidoit que vray luy dist cf. v. 4121: Cuida que cil voir li deïst.
- 23<sup>vb</sup> : ne sçay pourtant comment commença la meslee v. 4124-4125 : Ne sai coment en commencha / La mellee...
- 23<sup>vb</sup> : de la forest de Quinque roy 4127 : De la forest de Quinqueroi. Non seulement Quinque et roy sont bien séparés dans l'édition, mais le chevalier est nommé roy de Quinque au f. 7<sup>ra</sup>, ce qui ne permet aucune autre interprétation.
- 23vb: le jouvenceau li vallés (v. 4130).
- 23<sup>vb</sup>: deux nuictz ensuivant ne gerray cf. v. 4137 : .II. nuis pres a pres ('de suite') ne jerrai. Le propos du roi se clôt par un engagement explicite que le prosateur supprime : Ainz movrai ja por aler querre (v. 4140).
- 23<sup>vb</sup>: tentes et pavillons Le triplet du v. 4149 (*Tentes et paveillons et trez*) est réduit à un couple, *tres* étant partout supprimé ou remplacé : voir ci-dessus, f. 5<sup>rb</sup>.
- 23<sup>vb</sup> : par ung matin Précision temporelle absente dans la source (Se part li rois de Carlion, v. 4155).
- 23<sup>vb</sup>-24<sup>ra</sup>: cherchant son adventure comme faire doibt... lotz et pris Si l'évocation de l'adventure vient des v. 4166-4167 (Que querre et encontrer voloit / Aventure et chevalerie), le devoir des chevaliers est un ajout de la prose.
- 24<sup>ra</sup>: une route d'oiseaulx nommés gentes, aultrement dit corneilles Voloit une route de jantes / Que la noif avoit esbleuïes (v. 4172-4173). La confusion entre noif et noix provoque une réécriture des plus maladroites; Frappier 1961 n'a pas hésité à écrire à propos de cette scène: « Dans l'épisode des gouttes de sang sur la neige [...] ses bévues [=

- du prosateur] ont pris une ampleur de catastrophe. Faute d'avoir compris le sens de *noif*, 'neige', [...] et celui de *jante*, *gente*, 'oie sauvage', [...] il a massacré l'une des scènes les plus poétiques du vieux roman » (p. 239; l'analyse continue à la page suivante). Tout en reprenant les mêmes observations, Imperiali souligne les « contorsions » auxquelles est contraint le prosateur « pour intégrer une nouvelle image et pour l'assimiler...; lorsque le transcripteur des 1530 imagine des noix, il doit modifier la scène en conséquence » (Imperiali 2019, p. 126).
- 24<sup>ra</sup>: pour elles menger La conservation de la forme forte du pronom régime dans la structure préposition + pronom + infinitif est archaïsante à cette date. On verra : Martin Wilmet, § 274; Zink, p. 131.
- 24<sup>ra</sup>: *ung jeusne garson .i. faucon*, selon le v. 4176; l'erreur peut avoir été provoquée outre que par la proximité graphique par une mauvaise interprétation du verbe *traire (Por .i. faucon qui vint traiant | Aprés eles*, v. 4176-4177) utilisé absolument, qui signifie au XVI<sup>e</sup> siècle 'tirer de l'arc, lancer une flèche' (*Huguet*).

- 24<sup>th</sup>: Saigremor... fellon et aigre fut En l'absence du surnom (Saigremor, qui par son desroi / Estoit Desreez apelez, v. 4220-4221), l'explication n'a pas trop de sens, à moins que le prosateur n'ait lu aigre dans Saigremor.
- 24th: vers vous ay mal ma parolle emploiee cf. v. 4252-4253 : . . . car je i ai / Ma parole mal emploie.
- $24^{va}$ : Lors Keux, qui oncques ne se peult v. 4274: Et Kex, qui onques ne se pot...
- 24<sup>va</sup>: voiéz comment Saigremor revient v. 4277: Veez com Saigremors revient.
- 24<sup>va</sup>: car d'aultre chose n'avoit soing cf. v. 4293: Qu'il n'avoit d'autre chose soing.
- 24<sup>va</sup>: Vassal, vassal, venéz au roy v. 4295: Vassal, vassal, venez au roi.
- 24<sup>vb</sup> : *il escumoit comme ung viel porc* Aucune comparaison de ce genre ne se lit dans les vers.
- 24<sup>vb</sup>: Et Perceval, qui aussy ne se faint cf. v. 4307: Et Perchevax pas ne se faint.
- 24vb: devinaille Lecon de FMS, v. 4316 (vs. devinax).
- 24vb: et son cheval fuyant s'adresse ver<s> les tentes v. 4318-4319: Et ses chevax fuiant s'adrece / Vers les tentes...
- 24<sup>vb</sup> : *mire ou medecin* La forme ancienne est ici accompagnée de son double 'moderne' (*mire* au v. 4335).
- 24<sup>vb</sup>: ung bien docte sirurgien .i. mire molt sage, selon le v. 4340.
- 25<sup>ra</sup> : nepveu du roy Artus Ici encore, le prosateur rappelle la parenté de Gauvain et du roi.
- 25<sup>ra</sup>: et que d'armes il a asséz faict cf. v. 4378: Et il a fait d'armes assez.
- 25<sup>ra</sup>: *habit de soye .i. blïaut de soie* (v. 4390); le vêtement, et le mot qui le désigne, sont sortis de l'usage à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (voir la remarque dans *DMF*).

- 25<sup>ra</sup> : se voustre langue... joye et sancté cf. v. 4395-4397 : Que se la langue ne vos faut / Por dire : Sire, Diex vos saut / Et il vos doinst joie et santé.
- 25<sup>ra</sup> : bien le sçauréz applanier... le chat cf. v. 4400-4401 : Bien le sarez aplaniier / Si c'on aplanie le chat.

- 25<sup>rb</sup>: que veniéz à luy parler cf. v. 4441: Que vos veigniez parler a lui.
- 25<sup>rb</sup>: mon amye reflète la leçon de F: M'amie (vs. Ma vie, v. 4444).
- 25<sup>rb-va</sup>: Or estois je... me plaisoit cf. v. 4446-4447: Et je estoie si pensis / D'un penser qui molt me plaisoit.
- 25<sup>va</sup>: Perceval. Et vous comment? cf. v. 4483: Perchevax, sire, et vos coment? (mais sire manque dans T). La forme batestire, qui ne semble plus attestée en m.fr., se lit à la rime au v. 4485 (Sire, sachiez veraiement / Que j'ai a non en baptestire / Gavains, v. 4484-4486). Est-ce que le prosateur aurait pris le substantif pour un nom propre? Cela pourrait expliquer la leçon mon païs qui suit (paix serait une coquille provoquée par la proximité avec eux).
- 25<sup>vb</sup>: plusieurs escuyers vallet, v. 4506.
- $25^{\text{vb}}$ : qui hors de sa tente ne saille v. 4515: Qui fors (ABCHSU: (h)ors) de sa tente ne saille.
- 25<sup>vb</sup>: *le pris... l'honneur aussy* Le prosateur scinde le doublet qui se lit au v. 4518 : *Ore en a le pris et l'onor...* La parenté est indiquée au v. 4519 : *Mesire Gavains, vostre niez.*
- 25<sup>vb</sup> : la bataille... se je ne mens cf. v. 4520-4521 : Molt fu or perilleuse et griés / La bataille, se je ne ment.
- 25<sup>vb</sup>: *l'ung n'a l'aultre dementy* Le prosateur utilise le même verbe que dans la source, mais dans un autre contexte et avec une tout autre acception : *cf. Ne il de mot nel desmenti* (v. 4526).
- 25<sup>vb</sup>: que il porte noz pouairs et forces La forme à la rime (passé simple du v. metre, P4) n'a sans doute pas été reconnue : ... et s'i meïsmes / toz nos pooirs et nos esfors (v. 4530-4531).
- 25<sup>vb</sup>: Ainsy parla Keux droict ou tort cf. v. 4532: Einsi dist Kex, soit drois ou tors.
- $25^{\text{vb}}$ : en sa tente En son tref, v. 4537.
- 25<sup>vb</sup>: au roy son oncle au roi, sans autre précision (v. 4547).
- 26<sup>ra</sup>: et cil de qui tant vous parliéz cf. v. 4551: C'est cil dont vos tant parliiez.
- 26<sup>ra</sup>: Beau nepveu, la vostre mercy cf. v. 4554: Biax niez, la vostre grant merchi.
- 26<sup>ra</sup>: comment je vous appelleray v. 4559: Coment je vous apelerai.
- 26<sup>ra</sup>: jamais oultre mon veuil n'en partirés cf. v. 4565: Jamais n'en partirez mon wel.
- 26<sup>ra</sup>: quant premierement je vous veis cf. v. 4567: Quant je vos vi premierement.
- 26<sup>ra</sup>: laquelle vous avoit Dieu destinee cf. v. 4569: Que Diex vos avoit destiné; l'advenement de voustre fortune correspond à l'amendement du v. 4568 ('sort exceptionnel, réussite', DÉCT).

- 26<sup>ra</sup>: *la divination Lor devinal* au v. 4575 (mais *devinaille* dans *C*). Le verbe *avoir* ne peut qu'être une faute : *Et vos avez bien averi* ('réalisé') / *Lor devinal de tout en tout* (v. 4574-4575). Toujours attesté vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle (*DMF*), le verbe *averir* n'est plus enregistré dans *Huguet*.
- 26<sup>ra</sup>: à la plus belle... qu'oncquez fust cf. v. 4588-4589 : A la plus bele, a la meillor / De totes les dames qui soient.
- 26<sup>ra</sup>: Lors la royne... bien trouvé v. 4592-4593: Et la roïne li respont: / Et vos soiez li bien trovez.
- 26<sup>ra</sup> : *le renon et le bruit... volle* Le verbe à la P3 avec deux sujets coordonnés est toujours fréquent au XVI<sup>e</sup> siècle : Lardon Thomine, p. 220-221.
- 26<sup>ra</sup> : *iterativement* Trois seules attestations, toutes dans les *Comptes de l'argentier de Charles le Téméraire* (1470 ; voir *DMF*), alors que le *TLFi* date l'adverbe de 1528 ; l'emploi est sans doute récent en dehors du langage technique.
- 26<sup>rb</sup>: Et la pucelle l'en remercie cf. v. 4602 : Et la pucele l'en merchie.

- 26<sup>tb</sup> : *laidure* remplace *laidece*, sorti de l'usage en m.fr. (v. 4623 ; mais : *leidure* dans A, et *laideur* dans U).
- 26<sup>rb</sup>: et le néz de chat ou de singe cf. v. 4626: Ses nez fu de singe ou de chat.
- 26<sup>th</sup>: pour ung joyeux bransle... mener branle est bien attesté dans Huguet au sens de 'danse'; por mener dance, selon le v. 4637.
- 26<sup>th</sup>: le roy et les barrons sallue v. 4642: Le roi et ses/les barons salue.
- 26<sup>va</sup>: ouvrir la bouche pour parler cf. v. 4655: D'ovrir ta (C: la) bouche et de parler.
- $26^{\text{va}}$ : que fust ne de quoy servoit v. 4661: proche de R: Del graal qui on en servoit.
- 26<sup>va</sup> : que, se demandé tu l'eusses, le riche roy v. 4670-4671 : Que se tu demandé l'eisses, / Li riches rois...
- 26<sup>va</sup>: Et scéz tu bien qu'il en adviendra v. 4675: Et ses tu qu'il en avendra...
- 26<sup>va</sup>: et les pucelles viollees Comme le souligne Imperiali 2019, p. 120-121, viollees remplace desconseillies, qui se lit au v. 4680 et qui n'est pas sans rappeler les recommandations formulées par la mère de Perceval (v. 535, pucele desconseillie : desconseillee, f. 5<sup>ra</sup>), puis par Gornemant de Goort (v. 1658-1659 : Ou soit damoisele ou soit dame, / Desconseilliez d'aucunne rien; qui de conseil ait besoing, f. 10<sup>va</sup>). En l'absence de variante au v. 4680, il est difficile d'imaginer ce qui a amené le prosateur à modifier un mot « dont le retour [pouvait] faire sens » (Imperiali 2019, p. 121).
- 26<sup>va</sup>: femmes en perdront leurs maris cf. v. 4678: Dames en perdront lor maris.
- 26<sup>va</sup>: Ne sçay... me fault aller v. 4688-4689: Ne sai se vos avez oi' / Del Chastel Orgueilleus parler. La suite reproduit le rythme et le sens du v. 4690: Mais anuit m'i covient aler.

- 26<sup>va</sup> : cinq cens .lxx. C'est le chiffre indiqué dans BHPQU (v. 4692). Suit le v. 4693 : Et sachiez qu'il n'i a celui...
- $26^{va}$ : femme noble, courtoise et belle cf. v. 4695: Gentil feme, cortoise et bele.
- 26<sup>vb</sup>: s'il la quiert... le pris avoir v. 4700-4701 : S'il la le quiert, n'i faldra mie. / Mais qui voldroit le pris avoir...
- 26<sup>vb</sup>: ung puys duquel une grant clarté sort Il est possible que le prosateur n'ait pas reconnu dans Montesclaire (v. 4706 : Au pui qui est soz Montesclaire) un toponyme.
- 26<sup>vb</sup>: et la pucelle delivrer v. 4710: Et la pucele delivrer.
- 26<sup>vb</sup> : se Dieu ung tel heur luy donnoit Disparaît l'allusion à l'épée : Et l'Espee as Estranges Renges / Porroit chaindre tot asseir / Cui Diex donroit si bon eür (v. 4712-4714).

- 26<sup>vb</sup> : *Girflot sic*, ici et dans tout le chapitre : aucune variante en *-ot* dans les mss (Index de Busby, p. 541).
- 26<sup>vb</sup>: et qu'i sçait le Mont Perilleux Une confusion se produit ici : c'est en effet Keendin qui, prenant la parole après Girflet, affirme : Et je sor le Mont Dolerous (AH: Perilleus), / Fait Keendins, monter irai... (v. 4724-4725).
- 26<sup>vb</sup>: Et Perceval autant en dit Comme l'a relevé Jean Frappier, la mauvaise interprétation de el (Et Perchevax redist tout el, v. 4727) supprime l'opposition entre le choix de Perceval, qui poursuivra la quête du graal, et celui des autres chevaliers, Gauvain en particulier: Frappier 1961, p. 240-241, repris par Imperiali 2019, p. 124.
- 26<sup>vb</sup>: en son vivant... ou possible deux On reconnaît ici une remarquable proximité avec les v. 4728-4733: Qu'il ne gerra en .i. hostel / .II. nuis en trestot son eage, / Ne n'orra d'estrange passage / Noveles que passer n'i aille, / Ne de chevalier qui miex vaille / Ou'autres chevaliers ne que dui...
- 26vb: et que du sainct graal il sçaura de quoy il sert cf. v. 4735-4736: Tant que il del graal savra / Cui l'en en sert...
- 27<sup>ra</sup>: que jamais merveille... conquerre cf. v. 4744-4745 : Que merveille ne aventure / Ne savront qu'il ne l'aillent querre.
- 27<sup>ra</sup>: leur apparailler Sur cette forme, voir la note au f. 4<sup>va</sup>.
- 27<sup>ra</sup> : *ung chevallier... Guingambresil* Aucune présentation dans les vers : *Guigambresil parmi la porte* / *De la sale entre...* (v. 4749-4750).
- 27<sup>ra</sup>: une teste Une bende, selon le v. 4752 (pas de var.).
- 27<sup>ra</sup>: lascheté interprète felonnie, mot aux résonances féodales (v. 4758).
- 27<sup>ra</sup> : *la reproche Reproche* peut être féminin en m.fr. ; de même, *reproche villaine* au f. 39<sup>ra</sup>.
- 27<sup>ra</sup>: avant qu'il soit quinze jours la quinzaine se lit uniquement dans F (vs. la quarentaine, v. 4790).
- 27<sup>rb</sup>: Escanallon Sur cette graphie, voir la note au f. 4<sup>va</sup>.

- 27tb: Sept escuyers print avec luy cf. v. 4804: VII. escuiers maine avec lui.
- $27^{\rm rb}$  : que pour luy grant deuil ne menast cf. v. 4811 : Qui por lui grant doel ne demaint.
- 27<sup>va</sup>: vertuesement Graphie non attestée, mais utilisée aussi pour impetuesement 14<sup>va</sup>.

- 27<sup>rb</sup> : *Comment... contre tous* Ce titre, particulièrement développé par rapport à celui qui se lit dans la Table, est précédé de trois lignes vides et suivi de quatre autres, mise en page qui permet l'insertion de la grande lettrine en début de chapitre, au *verso*.
- 27<sup>va</sup>: *Trahedavet* Pour les nombreuses variantes du nom de ce chevalier, qui n'est évoqué que dans ce seul passage, voir *Dröés d'Avés* dans l'Index de Busby, p. 540.
- 27<sup>va</sup>: Par ma foy... ung tournoyement cf. v. 4830-4833: Par foi, fait mesire Gavains, / Dröés d'Avés connois je bien. / Ou va il ? Ne m'en celer rien. / Sire a .i. tornoiement va.
- 27<sup>va</sup>: que Melians... Thibault de Tintaguel cf. v. 4834-4835 : Que Melïans de Lis pris a / Contre Tybaut de Tintagueil.
- 27<sup>va</sup>: Or doncques... nourry cf. v. 4839-4840 : Dont ne fu Melïans de Lis / En la maison Tibaut norris ?
- 27<sup>va</sup>: en son lict mortel lit mortel ('à l'article de la mort') est repris du v. 4844.
- 27<sup>va</sup> : *le sien filz* Le cumul article + forme forte du possessif, bien attesté en m. fr., est fréquent dans notre prose (Martin Wilmet, § 235 ; Lardon Thomine, p. 114-115).
- 27<sup>va</sup> : que cher vous aura mon amour cousté v. 4860 : Que m'amours vos avra costé.
- 27<sup>va</sup>: sades L'adjectif est repris du v. 4862 : [les choses c'on a en hades /] Ne sont si dolces ne si sades...
- 27<sup>va-b</sup>: prenéz ung tournoy... je l'avois mise cf. v. 4864-4868: Prenez .i. tornoi a mon pere / Se vos volez m'amor avoir ; / Que je weil sanz doute savoir / Se m'amors seroit hien assise. / Se je en vos l'avoie mise.
- 27<sup>vb</sup>: car Amour a si grande seigneurie v. 4871: Qu'amors a si grant seignorie...
- 27<sup>vb</sup>: tous ses parens et amys C'est la lecon de S: Toz ses parens et ses amis (v. 4887).
- 27<sup>vb</sup> : Et messire Gauvain... venoit cf. v. 4908-4909 : Mesire Gavains vers la porte / Aprés tot son harnois venoit.
- 28<sup>ra</sup>: escutz La graphie escut est attestée dans *DMF*, bien que fortement minoritaire; même forme, toujours au pluriel, quelques lignes plus bas, puis aux f. 29<sup>ra</sup> et 29<sup>rb</sup>. *Huguet* enregistre le subst. dérivé escutier (une occ., 1542).
- 28<sup>ra</sup>: les plus simples et ignorans Est-ce que li pluisor du v. 4920 a pu être lu li plus sot? 28<sup>ra</sup>: ung bon viellart divinateur .i. viel vavasor (v. 4922); Frappier le premier a signalé les interprétations diverses et variées que ce substantif subit dans la prose (Frappier 1961, p. 238-239); j'ai pu confirmer ses résultats pour la portion qui correspond à la Continuation Manessier: Colombo Timelli 2013, p. 43.

- 28<sup>ra</sup> : Car vous avéz bons chevalliers v. 4941 : Que / Car vos avez bons chevaliers.
- 28<sup>ra</sup>: Par le conseil que le viellart divinateur donna cf. v. 4949: Par le conseil que cil dona...
- $28^{ra}$ : pource que deux escutz voioient v. 4963: Por che que .ii. escus veoient.
- 28th : Que fera il de deux escus? v. 4975 : Que fera il de .ii. escus?
- 28th: qui portast deux escus ensemble v. 4977: Qui portast .ii. escus ensamble.
- 28th: et la fille de Thibault aisnee v. 4983: Et la fille Tiebaut l'aisnee.
- 28th : la Pucelle... de Thibault v. 4989 et 4991 : La Pucele as Mances Petites. / ... / Avec les .ii. filles Tyebaut...
- 28tb: Lors le tornoiment commença... abbatu cf. v. 5017-5020: Et li tornoimens comance, / Ou ot brisiee mainte lance / Et maint cop d'espee feru / Et maint chevalier abatu.
- 28<sup>va</sup>: J'interprète ilz comme une graphie inverse pour y.
- 28<sup>va</sup>: Mais est changeur, ce faict la quarte cf. v. 5063: Ains est changieres, dist / fait la quarte.
- 28<sup>va</sup> : *lequel a empensé* La forme affirmative ne se lit que dans *L* (*Si a talent...*) et dans *M* (*Et a talent...*), v. 5064.
- 28<sup>va</sup> : et ne cuidéz... vaiselle et monnoye cf. v. 5067-5068 : Ne quidiez pas que je vos mente; / C'est monoie et vaisselemente. Ce dernier substantif n'est plus attesté après le tout début du xy° siècle.
- 28<sup>vb</sup>: dist la petite, et avéz tort cf. v. 5071: Fait (F: Dist) la petite, s'avez tort.
- 28<sup>vb</sup> : les coustumes et les peiages v. 5085 : Les costumes ('impôts sur les marchandises', DÉCT) et les paages.
- 28<sup>vb</sup>: qu'il ne soit prins... entremis cf. v. 5103-5104 : Qu'il n'i fust (A : ne soit) affolez ou pris, / Ne s'est del tornoi entremis.
- 28<sup>vb</sup>: en a ung merveilleux desir Forme affirmative dans A (Et si en ot...), M (Et si en a...), R (Si en ot...) (v. 5105).
- 28vb : Lors Melians de Lys... mieulx ferir v. 5108-5109 : Et Melians de Lis demande / Grosses lances por mix ferir.
- $28^{\text{vb}}$ : hault hauz se lit uniquement dans S (v. 5114).
- 28<sup>vb</sup>: *Et l'escuyer en soubriant luy respond* Le prosateur attribue une réponse à l'écuyer, alors que c'est toujours la dame qui s'exprime (voir les v. 5127-5131); par ailleurs, toute cette réplique est écourtée et simplifiée. Pour *Et* expressif en début de phrase, voir Lardon Thomine, p. 373).
- 29<sup>ra</sup>: begnin Graphie attestée, bien que fortement minoritaire, en m.fr.
- 29<sup>ra</sup>: qui luy auroit plumé les bras et les jambes aussy Que qui li avroit toz plumez / Les guernons... (v. 5134-5135); si grenon ('moustaches') est fréquent en m.fr., la forme guernons ne connaît qu'une attestation chez Guillaume de Digulleville (*DMF*).
- 29<sup>rs</sup>: ses chevaulx et tout son avoir cf. v. 5138: Toz les chevax et l'autre avoir (ABS: et tot l'avoir).
- 29<sup>ra</sup> : *que ne la te daigneroye dire cf.* v. 5151 : *Que dire nel te daigneroie*. Comme le rappellent Lardon Thomine, au XVI<sup>e</sup> siècle le pronom régime direct « précède généralement le régime indirect » (p. 89).
- 29<sup>ra</sup>: et t'en va faire ta besongne cf. v. 5153: Et si va faire ta besoigne.
- $29^{ra}$ : où maintz chevaulx furent occis cf. v. 5159: Et maint cheval i ot ocis.
- 29<sup>ra</sup>: le bon viellart divinateur Le preudome, le vavasor, v. 5171.

- 29<sup>ra</sup>: lequel... du tournoy commencer cf. v. 5172-5173 : Qui le conseil... / Dona del tornoi comencier.
- 29<sup>rb</sup>: le bon divinateur Li vavasors, v. 5185.
- 29<sup>rb</sup>: tantost d'une chose... d'aultre Sans doute aidé par le contexte, le prosateur interprète ici correctement l'ancien pronom el : L'en mainne parlant d'un et d'el, v. 5186 (voir supra, note au f. 26<sup>rb</sup>).
- 29<sup>tb</sup>: Adonc... il luy sçavoit cf. v. 5200-5201 : Li vavasors... / ... dist que bon gre l'en (A : li) savoit.
- $29^{\text{rb}}$ :  $le\ en$  L'absence d'élision est due au passage à la ligne :  $le\ |\ en$ .
- 29<sup>rb</sup>: viel preudhomme Une fois de plus, Li vavasors (v. 5205).
- 29<sup>th</sup>: celles qui de Gauvain se gaberent R est seul à faire allusions aux femmes (Et celes de la cort..., v. 5206), tous les autres mss alternant les gens / la gent.
- 29<sup>rb</sup>: Et l'aisnee fille de Thibault travaille cf. v. 5210 : Et s'aisnee fille travaille...
- 29<sup>rb</sup>: *laquelle* Le pronom renvoie à la fille aînée.
- 29<sup>th</sup>: que ce jour rien perdu n'avéz cf. v. 5214: Que vos n'avez hui perdu rien.
- 29<sup>rb</sup> : vous cuidiéz quidez / cuidez se lit uniquement dans H/S, v. 5216 (vs. savez; R : esperés).
- 29<sup>rb</sup>: ung chevallier Dans un passage aux variantes nombreuses, l'allusion à .I. chevalier ne se trouve que dans A, v. 5220.
- 29<sup>va</sup>: s'en yst par ung huys de derriere cf. v. 5242: Si s'en ist par .i. huis derriere.
- 29<sup>va</sup>: qui deux filles moult belles avoit cf. v. 5247: Qui avoit .ii. filles molt beles.
- 29<sup>va</sup>: que leur petite dame venoit v. 5249 : Que lor petite dame vient.
- 29<sup>va</sup> : *ung sien filz bastard* Parmi les variantes du v. 5257, les leçons les plus proches de la prose semblent être celles de *A (bertain)*, de *L (bertranz)* et de *R (brehais)*; dans tous les cas, il s'agirait soit du résultat d'une lecture hâtive, soit d'une tentative d'interprétation du prosateur.
- 29<sup>va</sup> : le plus beau chevallier qui en la terre soit cf. v. 5269 : Le plus bel chevalier de terre.
- 29<sup>va</sup>: Ce n'est honnestement parlé Ces derniers mots, que le prosateur semble attribuer à Thibaut, constituent dans le modèle le début de la réplique de Garin: Avoi! ci a trop vilain plait. | Fait dans Garins. que vos oi dire, v. 5274-5275.
- 29<sup>va-b</sup>: vostre homme... mon sieur sieur est bien attesté dans Huguet, 'seigneur'; dans l'imprimé monsieur est soudé. Cf. v. 5276: Je sui vostre hom et vous me sire.
- 29<sup>vb</sup>: Je te prometz... ton hoste Thibaut vouvoie son vassal dans tous les mss conservés : Ne vostre hoste ne vostre hostiex (v. 5284).
- 29<sup>vb</sup> : *arrivéz* Fort probablement, il s'agit d'un pluriel *ad sensum* accordé au nom collectif *compaignie*, tout comme le pronom *leur* qui suit.
- 29<sup>vb</sup>: Sire... le roy d'Escanallon cf. v. 5315-5316: Sire, fait il, devant le roi / D'Escavalon aler en doi. Sur la graphie Escanallon, voir la note au f. 4<sup>va</sup>.
- $29^{vb}$ : Et pource qu'il vous conviendra v. 5320: Et por che qu'il vos covenra...
- 29<sup>vb</sup>: vivres vitaille selon le v. 5322; sur cette substitution, voir la note au f. 15<sup>rb</sup>.
- 30<sup>ra</sup>: et que m'en compete?... puis je faire? Cf. v. 5348-5349: A moi, fait il, bele, que monte? / Quel droit faire vos en puis gié? Pour la valeur expressive de et en début de proposition, voir Lardon Thomine, p. 373. Je comprends *Il n'a mye* comme une négation appuyée sur *avoir* verbe vicaire.

- 30<sup>ra</sup> : *ce chevallier* Le singulier, *a chevalier*, est la leçon de *P*, tous les autres mss portant *as chevaliers* (v. 5353).
- 30<sup>ra</sup>: Et esse [= est ce] vostre fille, sire? Sur l'attaque par Et, voir supra.
- 30<sup>ra</sup>: doulce pucelle et debonnaire cf. v. 5363: Mes enfes dols et debonaire.
- $30^{ra}$ : à chevallier pour nul besoing v. 5371: A chevalier por nul besoing.
- 30<sup>ra</sup>: pourteray Sur le ouisme on reviendra toujours aux remarques éclairantes et souvent reprises de Brunot, *HLF*, tome II, *Le XVF siècle*, p. 251-254.
- 30<sup>ra-b</sup>: que Melians de Lys... le chevallier cf. v. 5394-5397: Que Melians de Lis estoit / Li mieldre et li plus biax de toz. / Et jou avoie la desoz / El pre veii cest chevalier.
- 30<sup>rb</sup>: Et pour ce ma seur m'apella garce cf. v. 5401-5402 : Et por che ma suer m'apela / Fole garce...
- 30th: par les tendres cheveulx me print Le prosateur semble n'avoir pas compris les v. 5404-5409: Les treches jusqu'au haterel / Anzdeus trenchier me laisseroie, / Dont molt empirie seroie, / Par covent que demain el jor / Mes chevaliers enmi l'estour / Ahatist Melian de Lis.
- 30<sup>rb</sup> : *car grand vent tombe à peu de pluye* Le proverbe vient du v. 5414 : *Mais grans vens chiet a poi de pluie* (Morawski, n. 100); Colombo Timelli 2007 (b), p. 156-157.
- 30<sup>rb</sup>: en faveur de amytié luy envoyéz aulcunne chose Le substantif drüerie (v. 5418), dont le sémantisme est peut-être récupéré en partie par en faveur de amytié, disparaît ici aussi : voir ci-dessus, note au f. 12<sup>vb</sup>.
- 30<sup>rb</sup>: mais mes manches... oseroye v. 5422-5423 : Mais mes mances sont si petites / Ou'envoier ne li oseroie.
- 30<sup>rb</sup>: il ne les priseroit en rien cf. v. 5425: Il ne le (L: les) priseroit ja rien.
- 30<sup>th</sup>: dist elle... la Pucelle aux Petites Manches cf. v. 5436-5437 : Et dist : Sire, dont vient ma suer, / La Pucele as Petites Mances ?
- 30<sup>th</sup>: luy avéz... et bastue, dont ce me poise Même structure aux v. 5444-5445 : Qui ses treches li avez traites / Et batue, dont molt me (AS : il me) poise.
- 30<sup>th</sup>: une paire de manches fort grandes Il s'agit plutôt d'une mance (v. 5453); mais le prosateur récupère le pluriel utilisé ci-dessus.
- 30<sup>va</sup>: ceste paire de manches De nouveau, ceste mance (v. 5458).
- $30^{\text{va}}$ : se son amour avoir voulloient cf. v. 5472: S'eles welent avoir s'amor.
- 30<sup>va</sup>: que ja ne fussent tous levéz cf. v. 5481 : Que il ne fuissent tot levé.
- 30<sup>va</sup>: heureux semble proche de A (doinst joie) ou de Q (d. joie et honor) v. 5491.
- $30^{\text{va}}$ : ses manches Ceste mance, toujours au singulier (v. 5493).
- 30<sup>va</sup>: Voullentiers! et vous remercye cf. v. 5494: Volentiers, la vostre merchi.
- 30<sup>va</sup>: qui virent... grans et petis cf. v. 5502-5503: Et virent assambler les routes / Des chevaliers fors et hardis. Assembléz peut être un p.p. masculin accordé avec chevalliers, ou bien être une graphie 'fautive' pour l'infinitif.
- $30^{\text{vb}}$ : à quelque escuyer A un vallet, v. 5522.
- 30vb: le premier gain qu'il a ce jour faict cf. v. 5525-5526 : Le premier gaaing qu'il a fait / Le jor.
- 30<sup>vb</sup>: Et l'escuyer Et li vallés, v. 5527.
- 30vb: pourtant, se j'ay verité dicte cf. v. 5548: Por che, se j'ai verité dite...
- 30<sup>vb</sup>: Atant virent venir l'escuyer cf. v. 5562: Atant l'escuier venir voient.

- $30^{\text{vb}}$ : luy [= le luy].
- 30<sup>vb</sup>: le superlatif du tournoy Expression de l'hyperbole, le superlatif remplace sire et mestre (del tornoiement, v. 5570) (DMF et Huguet).
- 31<sup>ra</sup>: lesquelz il gaigna de sa main cf. v. 5577: Que il gaaigna de sa main.
- 31<sup>ra</sup>: *le divinateur au vavasor*, v. 5581. Difficile d'expliquer cet alinéa, précédé d'un crochet, et qui se retrouve dans tous les exemplaires que j'ai pu vérifier (BnF, Arsenal, 4-BL-4249; BnF, Rés. Y2-74; Berlin, DSB, Xx.832 : Hilka, p. 574,35; Wien, ÖNB, 24390C).
- 31<sup>ra</sup>: leur rafreschir et reposer Pour cette forme pronominale, voir note au f. 4<sup>va</sup>.
- 31<sup>ra</sup>: suyte remplace route, v. 5591.
- 31<sup>ra</sup>: qu'il estoit ne de quelle contree cf. v. 5595 : Qui il ert et de quel contree.
- 31<sup>ra</sup>: *Puis de Thibault print congé* Le prosateur abrège sensiblement le départ de Gauvain, en supprimant en particulier ses échanges avec Thibaut auquel il révèle son nom et avec la Pucelle aux Petites Manches (v. 5611-5655).

- 31<sup>th</sup>: *abbaye* remplace *obedience* (v. 5657), dont le sens de 'couvent' (*Gdf*) ou 'établissement religieux dépendant d'un monastère' (*DÉCT*, définition de Lecoy), n'est plus attesté en m. fr.
- 31<sup>th</sup>: et interrogué... Guingambresil Détails absents dans les mss conservés du Conte
- 31<sup>th</sup>: *biches* Variante de *CL*, *vs. bestes* dans les autres mss (v. 5662); les *bisches* apparaîtront plus loin, au v. 5675, à la rime (pas de variantes).
- 31<sup>th</sup>: *larris*, 'terrain en friche', remplace un mot du v. 5663 signifiant 'orée'; les variantes sont nombreuses: *l'oreille* (*T*), *l'ourle* (*H*), *l'oriere* (*PU*), *l'antree* (*Q*), *l'orille* (*R*).
- 31<sup>tb</sup>: nommé Yvonnet Le nom n'apparaît que dans A (Yvonez) et L (Yonet) (v. 5664).
- 31<sup>th</sup>: *huisson* remplace et banalise *ronschoi* ('buisson de ronces'; seul emploi par Chrétien selon *DÉCT*), sorti de l'usage au XV<sup>e</sup> siècle, mais sans doute peu clair pour les copistes déjà, si l'on considère le nombre des variantes au v. 5678.
- 31<sup>rb</sup>: Lors dist <a>> Gauvain La correction, qui ne s'imposerait pas strictement, s'appuye sur la source, où c'est Yvonnet qui s'exprime aux v. 5699-5702 (Sire, il l'estuet ferrer...).
- 31<sup>rb</sup>: serviteurs remplace garçons a pié (v. 5707).
- 31va: Sire, maintenant vous retiens cf. v. 5719: Et dist: Sire, je vos retieng.
- 31<sup>rb</sup>: qui de vous grant joye fera v. 5725 : Qui de vos grant joie fera.
- 31<sup>tb</sup>: puis luy dictes que je luy mande v. 5732, FLPOSU: Puis li dites que je li mant.
- 31<sup>rb</sup>: toutesvois n'y est il pas congneu cf. v. 5751: Mais il n'i est pas conneiis.
- 31<sup>rb</sup>: que pres d'ung bras de mer seoit cf. v. 5755 : Qui sor .i. bras de mer seoit.
- 31<sup>th</sup>: les changes d'or et d'argent v. 5760 : Et les changes d'or et d'argent.

- 31<sup>vb</sup>: *armuriers... et bonnetiers* La liste des métiers, puis des marchandises, occupe les v. 5766-5782.
- $31^{\text{vb}}$ : en la court cort (ACM) alterne avec tor au v. 5785.
- 31<sup>vb</sup>: serviteurs valet au v. 5786; juste après, les bagues correspondent à l'autre ator du v. 5787.
- 31vb: jusques en la chambre où la pucelle <estoit> cf. v. 5791: Jusqu'a la chambre a la pucele.
- 31<sup>vb</sup>: le vostre frere... mande cf. v. 5793 : Vostre frere salus vos mande ; commande se lit à la rime (v. 5794).
- 31<sup>vb</sup> : comme se sa seur vous estiéz cf. v. 5798 : Com se vos estiiez sa suer.
- 31vb: et feray bonne compagnie v. 5814: Vos ferai bone compaignie.
- 31<sup>vb</sup> : *si advenant* Bien que minoritaires, les formes épicènes des adjectifs perdurent en m.fr.; ici, *advenant* peut dépendre de la source (*avenanz* dans *A*, *avenant* dans *S*; *vs. cortoise* dans les autres mss. v. 5820).
- 32<sup>ra</sup>: arraisonner Forme agglutinée de à raisonner.
- 32<sup>ra</sup>: requerir la pucelle d'amours La locution vient des v. 5827-5828 : Mesire Gavains le requiert / D'amors...
- $32^{ra}$ : ung veneur .I. vavasors (v. 5832).
- 32<sup>ra</sup> : *et les trouva entrebaisant* v. 5835 : *Si les trova entrebaisant*. Seul l'emploi pronominal (*s'entrebaiser*) est attesté dans *DMF* et dans *Huguet*.
- 32<sup>ra</sup> : refroindre La graphie de l'imprimé (en oindre), non attestée dans les dictionnaires, peut être le reflet d'une même prononciation en  $[\tilde{\epsilon}]$ .
- 32<sup>ra</sup>: Dieu te confonde et te destruise cf. v. 5841 : Et Diex te destruie et confonde. Monde se lit à la rime (v. 5842).
- $32^{ra}$ : que deussez le plus haÿr cf. v. 5843: Que tu devroies (SU: deusses) plus haïr.
- 32ra: Que tu es malheureuse et folle cf. v. 5846: Feme maleürose et fole
- 32<sup>ra</sup>: Tu sçays bien ce que faire tu doibz Mauvaise lecture du premier verbe? Tu fais bien ce que tu dois faire, v. 5847. Suivent les v. 5848-5849 : Qu'a tes mains li deisses traire / Le cuer del ventre...
- 32<sup>ra</sup>: bouche... touche boche: toche se lisent à la rime, aux v. 5849-5850.
- $32^{ra}$ : luy [= le luy].
- 32<sup>ra</sup>: car ainsy faire... nul bien v. 5854-5855: Car ensi faire le deisses. / Se feme doit faire nul bien (A: deust fere b.)... La syntaxe de la prose impose une ponctuation différente de celle adoptée par Busby.
- 32rb: quant femme peult son ayse avoir cf. v. 5864: Quant feme puet avoir ses aises...
- 32<sup>th</sup>: *luy dist* C'est la demoiselle qui s'exprime : *Et quant ele fu revenue, / Si dist...* (v. 5874-5875).
- $32^{rb}$ : la commune de ceste ville v. 5879: La commune de ceste vile.
- 32<sup>th</sup>: considerant q'ung homme seul par vaillance destruict ung ost Quelle que fût la leçon qu'il avait sous les yeux, le prosateur a modifié le sens des v. 5884-5885: .l. preudom de trestote .i. ost / Porroit ceste croute (var.: tor, entree, maison, chose) desfendre.
- 32<sup>rb</sup>: maintenant court les armes prendre v. 5886: Maintenant cort les armes prendre.
- 32<sup>th</sup>: *laquelle* Dans le modèle aussi, la demoiselle aide Gauvain à s'armer : *Quant ele l'ot de l'armeiire | Bien armé...* (v. 5888-5889).

- 32<sup>th</sup>: qu'elle ne allast aultre escu querre Au DD dans la source : Que vos m'ailliez autre escu querre, v. 5895.
- 32<sup>rb</sup> : *Estalibor* Il s'agit bien entendu d'*Escalibor* (v. 5902), nom manifestement opaque pour le compositeur : on lit dans l'imprimé *Est*|*alibor*.
- $32^{rb}$ : le majeur et les eschevins v. 5908: Le maieur et les eschevins.
- 32<sup>va</sup> : *que grant service luy ferons* Il faut sous-entendre un verbe de déclaration (voir ci-dessus, 15<sup>ra</sup>).
- 32<sup>va</sup>: pourtant que l'homme mort ne doubte Le prosateur n'a sans doute pas reconnu le dicton : Que chose morte rien ne doute (v. 5931).
- 32<sup>va</sup> : en faisant ce que vous debvéz cf. v. 5933 : Si faites che que vos devez.
- 32<sup>va</sup> : *se leva le majeur et les eschevins* Accord du verbe sur le sujet postposé le plus proche (Lardon Thomine, p. 220-221).
- 32<sup>va</sup>: ung escu sans armes Leçon fautive (pour sanz enarmes), qui se lit pourtant dans F: Cist prent un escu sans armes (v. 5938); suit le v. 5939: Et cil .i. huis et cil .i. van.
- 32<sup>va</sup>: *et fust pour lymassons combatre* L'allusion au combat contre la limace vient du modèle: *Ainc por assalir la limace...* (v. 5946); mais le prosateur supprime la suite, à savoir le lien entre cette bataille sans histoire et la prétendue lâcheté des Lombards: *N'ot en Lombardie tel noise* (v. 5947). Voir Colombo Timelli 2020 (b), p. 77-78.
- 32<sup>va</sup> : *il* Graphie inverse (= *y*), due à l'amuïssement du *-l* final. L'entrée en scène des femmes ne se lit pas dans les mss conservés du *Conte du Graal*.
- 32<sup>va</sup> : Vuydéz, vuydéz, villennaille! Chiens enraigéz cf. v. 5955-5956 : Hui, hui, fait ele, vilenaille, / Chien esragié...
- 32<sup>va</sup>: *y demeureront pour les gaiges* Deux seules occurrences de cette locution dans *DMF*, toutes les deux postérieures à 1480, alors qu'elle est bien attestée dans *Huguet* ('être pris, maltraité, tué'); voir aussi Di Stefano, *gage*, 771c.
- 32<sup>vb</sup>: quil me vouldra entendre entende Modernisation de Qui oïr le volra, si l'oie (v. 5973).
- 32<sup>vb</sup> : *la teste et les bras crier* Mauvaise compréhension de *crient* (P3 de *craindre*)? *Que chascuns de sa teste crient* (v. 5995).
- 32vb: que trestous les fera destruire cf. v. 6005, M: Que les fera trestouz destruire.
- 33<sup>ra</sup> : *canaille* Relativement récent, le mot est attesté à partir des années 1470 *ca*.
- 33<sup>ra</sup>: leur seigneur et sire Redoublement pour Li sires du v. 6029 (voir supra, note au f. 16<sup>va</sup>).
- 33<sup>ra</sup>: qui pas ne sçayt... venue Aux v. 6035-6036 par ne sai et pas ne set / sot / savoit
- 33<sup>ra</sup>: *martelliz* Le substantif vient du v. 6038 : *Del bruit et del marteleis*. Absent dans *Huguet, martelis* est enregistré dans *DMF* : le sens 'choc des armes' n'est pas attesté avant le XV<sup>e</sup> siècle ; notre passage est cité dans *Gdf*.
- $33^{ra}$ : si comme il avoit son corps chier v. 6045: Si comme il avoit son cors chier.
- 33<sup>ra</sup>: *il mesmes* L'autonomie du pronom personnel prédicat lui permet d'être accompagné par *mesmes*; il s'agit néanmoins d'un archaïsme : Zink, p. 145-146. Martin Wilmet, § 264, enregistrent *je mesme* (mais pas *il mesme*).
- 33<sup>ra</sup>: Et quant il veist que sa deffence v. 6051: Et quant il ot (formes de voir dans plusieurs mss: vit AO, voit BLPU, a veu E) que sa desfense...
- 33ra: qu'il yra audevant du roy v. 6053: Qu'il ira encontre le roi.

- 33th: Se seroit donc... en avéz faict cf. v. 6068-6069 : Si fust molt (AQ : Si seroit) bien drois et raisons / Des (R : Puis) que vostre hoste en avez fait...
- 33<sup>th</sup> : Et le roy à Guingambresil respond v. 6071-6072 : Et li rois a Guigambresil / Respont...
- 33<sup>rb</sup>: de ce qu'il est advenu moult me ennuye v. 6074-6075 : De che qu'il en est avenu / M'anuie molt...
- 33th: Se mes gens... courroucer v. 6076-6077: Se mes gens le heent de mort, / Je ne m'en doi pas correcier.
- $33^{\rm rb}$  : Ainsy vindrent jusques à la tour v. 6081 : Ensi vienent (R : vinrent) dusqu'a la tor.
- 33<sup>rb</sup>: il y avoit ung veneur natif d'icelle ville cf. v. 6088-6089 : . . . i. vavasor ot / Qui de la vile estoit naïs.
- 33<sup>rb</sup>: a esté ceans assally v. 6097: A esté çaiens assalis; haïs se lit à la rime (v. 6098).
- 33rb: asseureté Forme agglutinée de à seureté.
- 33<sup>th</sup> : qui n'en vouldra mentir cf. v. 6103 : Et qui n'en revolroit mentir...; formes de voloir, non préfixé, dans AEHLR.
- 33<sup>va</sup> : querir la lance dont le fer incessanment saigne cf. v. 6113-6114 : Querre la lance dont li fers / Saine toz jors...
- 33<sup>va</sup>: meilleure occasion auréz cf. v. 6119: Lors arés meillor achoison.
- 33va: c'est chose vraye Le prosateur abrège la fin du propos du vavasor (v. 6122-6128).
- 33<sup>va</sup>: mais tant y a... vous ne fussiéz v. 6142-6143 : Mais tant i ot (PS : i a) que je vos dis / Que ja tant hardis ne fuissiez...
- $33^{va}$ : se destourner il vous eust pleu cf. v. 6146: Se destorner vos en pleüst.
- $33^{va}$ : Adonc le saige veneur dit cf. v. 6149: Et li sages vavasors dit.
- 33<sup>va</sup>: au jour du Jugement le grant jor del juïse, selon le v. 6155.
- 33<sup>va</sup> : *à nully* Ancienne forme du cas régime indirect, toujours utilisée au XVI<sup>e</sup> siècle; il est aussi possible que le prosateur ait soudé par erreur les deux derniers mots du v. 6159 : *Mais qu'il ne poist ne vos ne lui*.
- 33va: Et messire Gauvain s'en yra cf. v. 6162: Et mesire Gavains s'en aille.
- 33<sup>va</sup>: que tout le royaulme de Logres v. 6169 : Que toz li roiames de Logres; la suite est le résultat d'une faute de compréhension : Qui jadis fu la terre as ogres (v. 6170, avec plusieurs var.).
- 33<sup>va-b</sup> : *a jadis par ceste lance esté conquis* Que ce soit par méprise ou par incompréhension de la forme verbale, le prosateur transforme une prophétie (*Sera* (*APU* : *Ert*; *S* : *Iert*) *destruis par cele lance*, v. 6171) en un événement du passé.
- 33<sup>vb</sup>: mourir... ou languir sept ans cf. v. 6176: Ou morir ou languir .vii. ans.
- $33^{\text{vb}}$ : ne que ma foy pour ce en plevisse cf. v. 6178: Ne que ma foi vos en plevisse.
- 33<sup>vb</sup>: la mort souffrir... parjurer v. 6181-6182 : La mort soffrir et endurer / Que vivre a honte et parjurer. Reprise du proverbe bien connu qui oppose une mort honorable à une vie privée d'honneur : Mius vaut morir a honneur que vivre a honte (Hassell M228); voir Colombo Timelli 2007 (b), p. 159-160.
- 33<sup>vb</sup>: le veneur li vavasors, v. 6183; deshonors se lit à la rime (v. 6184)
- 33<sup>vb</sup> : Vous jureréz que de la lance v. 6187 : Vos jüerrez que de la lance...
- 33<sup>vb</sup>: en ceste tour... quicte v. 6190-6191 : En ceste tor vos remetez (EHV : remetrez) / Si serez del sairement quites.
- 33vb: ung moult precieulx sainctuaire v. 6194: .I. molt prescieus saintuaire.

- 33<sup>vb</sup> : que toute peine... est la bataille laissee v. 6197-6199 : Que il metra tote sa paine / A querre la lance qui saine. / Einsi la bataille est laissie.
- 33vb: ains que + infinitif Voir ci-dessus, 22va.
- 33vb: ses escuyers ses vallés, v. 6206.
- 33vb: en leur terre lor terre se lit dans LPR, vs. sa terre (v. 6207).
- 33<sup>vb</sup>: *ung bien petit palefroy* Le nom du cheval de Gauvain disparaît ici : *Et ses chevax en remenassent / Trestoz, fors sol le Gringalet* (v. 6208-6209); il en ira de même dans toute la prose.
- 33vb: les escuiers li vallet, v. 6210.
- 33<sup>vb</sup>: pitié à les veoir et de les ouyr lamenter Structure asymétrique ([il est] pitié à... de...).
- 33<sup>vb</sup>: Nous laisserons... et reviendrons... despartit La transition est plus rapide dans les vers: De monseignor Gavain se taist / Ichi li contes a estal, / Si comenche de Percheval, v. 6214-6216.

- 34<sup>ra</sup>: Les bonnes et sainctes... le compter Réflexion moralisante sans rapport avec les vers.
- 34<sup>ra</sup>: en noustre bystoire Le même renvoi à l'estoire se lit au v. 6217.
- 34<sup>ra</sup> : que de Dieu ne luy souvint cf. v. 6219 : Que de Dieu ne li sovient (CF : sovint) mais.
- 34<sup>ra</sup>: pour ce... excercer cf. v. 6225-6226: Ne por che ne laissa il mie / A requerre (var.: faire, querre, conquerre) chevalerie.
- 34<sup>ra</sup>: *le faict* graphie pour *faix*.
- $34^{ra}$ : cinquante .L. ne se lit que dans A (v. 6233) vs. soissante dans les autres mss.
- 34<sup>ra</sup>: les estranges adventures Même syntagme quelques vers plus haut : Et les estranges aventures... (v. 6227).
- 34<sup>ra</sup>: comme... deuil est un ajout de la prose.
- 34<sup>ra</sup> : lesquelles... leurs penitences faisoient v. 6250-6251 : Qui por salvement de lor ames / Lor penitance a pié faisoient.
- 34ra: Et l'ung des troys chevalliers v. 6253: Et li .i. des trois chevaliers...
- 34<sup>ra</sup>: Il la donna aux crestiens v. 6257: Si le dona as crestiens.
- 34<sup>ra</sup>: par quoy dis Je corrige (P3 > P1) parce qu'il s'agit toujours d'une réflexion du chevalier (*Certes, il n'est raisons ne biens | D'armes porter...*, v. 6258-6259); il faudrait sinon arrêter son propos après *Il la donna aux crestiens*.
- 34<sup>ra</sup> : *l'atediation et ennuy* Le couple dédouble *anui* du v. 6263. *Atediation*, attesté dans *DMF*, est fréquent au XVI<sup>e</sup> siècle (*Huguet*).
- 34<sup>th</sup>: le jour... trente deniers cf. v. 6267-6270 : Li jors que l'en doit aorer / La crois et ses pechiez plorer, / Car hui fu cil en crois pendus / Qui trente deniers fu vendus.
- 34<sup>rb</sup>: *les Juifz* Le prosateur atténue les expressions de sa source, en supprimant le v. 6293 : *C'on devroit tiier comme chiens*.

- 34<sup>th</sup>: ung hermite qui habite en ceste forest cf. v. 6303-6304 : ... d'un saint hermite, / Qui en ceste forest habite ; le déplacement du verbe supprime l'effet de rime.
- 34<sup>rb</sup>: qu'esse [= qu'est ce] Voir supra, f. 8<sup>rb</sup> et 30<sup>ra</sup>.
- 34th: Quoy, sire... conseil v. 6309-6311 : Coi, sire? fait une des dames, / De nos pechiez li demandames / Conseil...
- 34th: que nul crestien puisse faire v. 6313: Que nus crestiens puisse faire.
- 34<sup>th</sup> : *et puis leur dist* : *Amye* Malgré l'incohérence entre le pluriel *leur* et le terme d'adresse, je ne corrige pas, Perceval s'adressant à la fois à la compagnie et à la dame, la dernière à avoir pris la parole. La réplique qui suit est d'ailleurs attribuée à l'ensemble des chevaliers et des dames : *Et il luy respondirent...*
- 34<sup>va</sup> : *à ung chaisne* Mauvaise lecture de *charme* (à la rime, v. 6340)? La rime *fresne* : *aresne* dans le ms. *Q* (v. 6339-6340) ne permet pas d'exclure une ultérieure variante en *chesne*.
- 34<sup>va</sup> : *en une petite chappelle cf.* v. 6342 : *En une chapele petite* (en rime avec *l'ermite* au vers précédent).
- 34<sup>va</sup>: ung petit clergeon Clergeon (clerçon au v. 6344) étant déjà le diminutif de clerc (Huguet), l'ajout de petit est tout à fait superflu.
- $34^{va}$ : se mect Perceval à genoulx cf. v. 6348; Perchevax se met a jenous.
- 34<sup>va</sup>: et de l'ouyr en confession De manière plus cohérente, dans les vers c'est l'ermite qui exhorte Perceval à se confesser: Et li bons bom li comanda / A dire sa confession (v. 6360-6361).
- 34<sup>va</sup>: dis moy comme tu as ce faict cf. v. 6369: Di moi por coi tu as ce fait. Au vers suivant, le prosateur semble avoir pris l'impératif (Et prie Dieu...) pour un indicatif présent, P1.
- 34<sup>va</sup>: le sainct graal Simplement le graal au v. 6379.
- 34<sup>vb</sup> : *et n'é pareillement fait chose* Le verbe *faire* est nécessairement au passé (*cf.* v. 6385 : *Ne ne fis rien...*).
- 34<sup>vb</sup> : *Sachez...* L'explication fournie par l'hermite, et l'effort du prosateur pour remédier ici à la suppression des v. 620-625, ont fait l'objet d'un commentaire éclairant de Taylor 2013, p. 336-338.
- $34^{vb}$ : quant sur ung pont devant sa porte v. 6397, Q: Desor le pont devant sa porte.
- 34vb: de la lance ne du graal v. 6401: De la lance ne del graal.
- 34vb: que tu n'eusses pas tant duré v. 6403: Ne n'eüsses pas tant duré.
- 34<sup>vb</sup>: Peché la langue te trencha v. 6409: Pechiez la langue te trencha.
- 34<sup>vb</sup> : celluy qui... fut ta mere v. 6415-6416 : Cil qui l'en en sert est mes frere, / Ma suer et soe fu ta mere.
- 34vb: et des riches pescheurs le roy... se faict cf. v. 6417-6419: Et del riche Pescheor croi / Qu'il est fix a celui roi / Qui del graal servir se fait. Si la prose apparaît confuse, ces vers ont aussi provoqué de nombreuses variantes chez les copistes.
- 34<sup>vb</sup>: *luz, lamproie, carpe, saulmon cf.* v. 6421 : *Lus ne lamproie ne salmon*. Le syntagme qui suit, *ne quelque aultre poysson*, semble dénoncer la difficulté à interpréter le mot *oiste* ('hostie') au v. 6422, puis de nouveau au v. 6428. Tant Frappier 1961 (p. 241) que Servet 1997 (p. 205) ont commenté ce passage.
- 34<sup>vb</sup>: Douze ans ce roy ainsy a esté cf. v. 6429: Douze ans i a esté issi (BEO: ainsi).

- 34<sup>vb</sup> : donner <et> absolution Le prosateur supprime la réponse de Perceval (v. 6434-6438).
- 35ra: pource qu'il vient d'humilité v. 6464: Por che qu'il vient d'umelité.
- 35<sup>ra</sup>: je te prie... tout luy octroye cf. v. 6476-6480: Or te pri que .ii. (SU: .iii.) jors entiers / Aveques moi çaiens remaignes / Et que en penitence praignes / Tel viande com est la moie. / Et Perchevax le li otroie. Le prosateur supprime la mystérieuse oroison que l'ermite souffle dans l'oreille du protagoniste (v. 6481-6491).
- 35<sup>ra</sup>: de lectu<e>s... eaue de fontainne cf. v. 6502-6504 : Cerfueil, laitues et cresson, / Et pain i ot d'orge et d'avaine, / Et iaue de clere fontaine.
- 35<sup>ra</sup>: *l'acommunia acommunier* transitif signifiant 'donner le sacrement de l'Eucharistie', il faudra supposer soit un sujet implicite (*l'hermite*), soit une faute pour *s'acommunia* (le verbe mq dans *Huguet*). *Cf.* v. 6512-6513 : *A le Pasque communiiez* (*FP* : *acomuniez*) / *Fu Perchevax...*
- 35<sup>ra</sup>: Icy se taist l'hystoire... du bon chevallier Gauvain Même annonce aux v. 6514-6518.

- 35<sup>th</sup> : quant... l'assaillit cf. v. 6520-6521 : Puis que de la tor eschapa / Ou la commune
- 35<sup>rb</sup> : entre prime et tierce Plutôt, entre tierce et miedi (v. 6522); l'angarde ('éminence, tertre', mot rare en m.fr. déjà, et absent dans *Huguet*) du vers suivant se transforme en une *loge*.
- 35th: au chesne... une lance droicte cf. v. 6526-6527 : Au chaisne vit .i. escu pendre / Et dalez une lance droite.
- 35<sup>th</sup>: ung petit cheval de Bretaigne .I. palefroi norois petit, selon le v. 6530 : la perte de norois, sorti de l'usage vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, se constate aussi au f. 195<sup>va</sup>.
- 35<sup>rb</sup>: ce n'estoit chose pareille cf. v. 6532 : Que ce n'est pas (AQ : n'estoit) chose pareille.
- 35th: aulcun serviteur ou quelque infortuné vassal Le premier substantif et l'ajout de l'adjectif semblent expliquer l'inadéquation apparente d'un petit cheval à un chevalier; la source est plus claire: Se li palefrois fust chevax, / Dont quidast il qu'aucuns vassax / ... / Eüst montee cele angarde (v. 6535-6539); juste après, le passage de angarde à loge impose par ailleurs la modification du verbe (monter > entrer)
- 35<sup>rb</sup>: Atant soubz le chesne regarde cf. v. 6540: Atant desoz le chesne esgarde.
- 35<sup>rb</sup>: qui moult fut advenante et belle v. 6542 : AQ : Qui molt ert (Q : est) avenanz et bele.
- $35^{\text{rb}}$ : et eust une plaie moult griefve v. 6553: Et ot une plaie molt grief.
- 35tb: Sire, faict elle... grant peril cf. v. 6564-6565: Et cele dist: Veoir poëz / Qu'en ses plaies a grant peril.
- 35<sup>va</sup> : des nouvelles... l'esveilleroie v. 6570-6571 : Des afaires (HM : noveles, leçon erronée, répétition du subst. qui se lit au vers précédent) de ceste terre. / Sire, je ne l'esveilleroie.

- 35<sup>va</sup> : *aymé* Le passé simple, qui s'impose dans ce contexte, est confirmé par la source : *C'onques nul home n'oi tant chier* (v. 6574).
- 35<sup>va</sup> : et vous en rens... esveillé me avéz cf. v. 6589-6591 : Sire, .v. .c. merchis vos rent / Ouant vos si debonairement / Bouté et esveillié m'avez.
- 35<sup>va</sup>: *Et je le vous diray Et* à valeur expressive en début de réplique (Lardon Thomine, p. 373).
- 35<sup>va</sup>: *jamais* semble transposer *onc*, variante de *EFMS* au v. 6600 (*vs. Ainc* et allographes).
- 35<sup>va</sup>: *la bonde de Galvoie bonde*, 'passage', est attesté dans *DMF* ('limite' dans *Huguet*, mais uniquement dans la loc. *se mettre hors de bonde*, 'ne connaître aucune limite'). *Car c'est la bosne* ('limite d'un territoire', *DÉCT*) *de Galvoie*, selon le v. 6602.
- 35<sup>va</sup>: que ceste nuict ne passeray Manquent dans la prose les v. 6609-6612, absents aussi dans la plupart des mss conservés (BEFHLMQR).
- $35^{va}$ : pour quoy nul retourner n'en peult v. 6623: Por coi nus retorner n'en puet.
- 35<sup>vb</sup>: si mort suis... ou pis cf. v. 6637-6638 : Se je serai ou mors ou vis / Ou s'il me sera mix ou pis.
- 35<sup>vb</sup> : meilleure ne plus debonnaire Aucune trace des v. 6647-6650, qui manquent aussi dans BEFHLMORV.
- 35<sup>vb</sup>: tant qu'il veist ung chasteau moult fort v. 6659: Tant qu'il vit .i. chastel molt fort. Cette forteresse Petit valoit mains de Pavie (v. 6662): la suppression d'une comparaison usuelle fournirait, selon Servet 1997, p. 209, un élément utile pour dater la rédaction de la prose, qui se situerait entre la défaite de Pavie (1525) mauvais souvenir pour le roi de France et 1530, date du privilège et de l'édition. Les v. 6665-6666, omis par le prosateur, manquent aussi dans BEFHLMORV.
- 35<sup>vb</sup>: Et ainsy Gauvain le chasteau et le bourg regardant La leçon du texte (Et ainsy par Gauvain...) semble mêler les formes des voix passive (par Gauvain) et active (regardant); tout comme au f. 22<sup>ra</sup>, j'essaie de corriger de la manière la plus économique, en supprimant la préposition.
- 35<sup>vb</sup>: une pucelle seulle... face cf. v. 6677-6679: Trova une pucele sole, / Qui miroit sa face et sa gole / Qui plus estoit blance que nois; sur la disparition de nois comparant pour la blancheur, voir Colombo Timelli 2013, p. 43.
- 35<sup>vb</sup>: bellement... follement belement et folement se lisent à la rime, v. 6685-6686.
- 35<sup>vb</sup>: saige n'est qui pour rien s'emploie Le proverbe vient du modèle: Fols est qui por noient s'esploite (v. 6689), mais n'est pas attesté dans les répertoires (Hassell, Di Stefano, *DMF*), même pas s.v. fou.
- 35<sup>vb</sup>: de quoy... pourquoy cf. v. 6693-6695 : De coi vos fustes apensee / Qui si tost m'avez amembree (L : remenbree) / Mesure, et ne savez por coi.
- 35<sup>vb</sup>: Je sçay moult bien que vous penséz v. 6697: E: Je sai molt bien que vos pensez.
- 35<sup>vb</sup>-36<sup>ra</sup>: Et quoy ?... prendre cf. v. 6698-6699: Et coi ? fait il. Vos me volez / Prendre et porter...
- $36^{ra}$ : sur le col de vostre cheval v. 6700: Sor le col de vostre cheval.
- $36^{ra}$ : Et je le sçavoye bien, faict elle v. 6702: Je le savoie bien, fait ele.
- 36<sup>ra</sup> : maulgré ét II s'agit nécessairement du subj. présent P3 de avoir (cf. v. 6703 : Maldebez ait qui le pensa).
- 36<sup>ra</sup>: brettes L'adjectif vient du v. 6706: Ne sui pas de ces foles bretes, à savoir 'bretonnes'.

- Quelques occurrences dans *DMF* jusque vers 1460, mais le mot n'apparaît plus dans *Huguet*.
- 36<sup>ra</sup>: mais croiéz... vous ne m'emporterés La jeune fille tutoie Gauvain tout au long de son propos, aux v. 6710-6719.
- 36<sup>ra</sup>: *allisiés* Autre subjonctif imparfait en -iss- pour un verbe du premier groupe (ailleurs: *celissiéz*, *portissiéz*), pour lequel *cf.* Lardon Thomine, p. 228.
- 36<sup>ra</sup>: passer ne pourroit sur ceste planche que je voy cf. v. 6726-6727: Que passer n'i porroit il pas / Par cele plance que je voi.
- 36<sup>ra</sup>: sil la passeréz oultre... le pourray tenir cf. v. 6729-6731 : Si vos en passez oltre a pié. | Le cheval vos garderai gié | Tant com je le porrai tenir.
- 36<sup>ra</sup>: ce quelchun par force ne me l'otast ne + subj. exprimant l'hypothèse.
- 36<sup>ra</sup>: avant que... avéz dicte cf. v. 6736-6737 : Ainz que vos fuissiez revenus. / Verité, fait il, avez dite.
- $36^{ra}$ : toutes ses armes aveques luy -v. 6743: Totes ses armes avec lui.
- 36<sup>ra</sup>: Aprés a la planche passee cf. v. 6749: Atant a le planche passee.
- 36<sup>ra</sup>: qui ainsy dirent que Au DD dans la source (v. 6752-6766).
- 36<sup>rb</sup>: *chevallier* et *escuyers* remplacent *preudome* au v. 6755 et *prodome* au vers suivant (mais *B*: *chevalier*).
- 36<sup>th</sup> : *i ly* Graphié *il y* dans l'imprimé. Bien que largement minoritaire, la forme oblique *ly* se trouve aussi aux f. 186<sup>vh</sup> et 196<sup>va</sup>.
- 36<sup>tb</sup> : *je croy* Intervention du narrateur? Le passage du DD au discours rapporté brouille les voix. L'effet de rime *atouches* / *aprouches* vient des v. 6761-6762.
- 36<sup>th</sup>: *ilz desirent...* <u>retirer</u> Gauvain... mais se <u>desistast</u> La syntaxe asymétrique de la prose reflète dans la seconde partie seulement celle du modèle: <u>chastier</u> voloient / Monseignor Gavain, qu'il n'alast... / ainz retornast (v. 6768-6770).
- 36th: Et messire Gauvain... le pallefroy cf. v. 6778-6779 : Et mesire Gavains s'adrece / Au palefroi....
- 36th: a dist: Chevallier, pour neant cf. v. 6784: Et dist: Chevalier, por noiant...
- 36th: contredire ou deffendre... le prendre v. 6789-6790 : Ne contredire ne desfendre / Se tu as grant talent du prendre.
- 36<sup>th</sup>: trop grant deffence y trouveras v. 6793: Trop grant desfense i troveras.
- 36<sup>th</sup>: car la pucelle qui se mire v. 6796: Que (CEMPS: Car) la pucele qui se mire...
- 36<sup>rb</sup>: Et tu en seras mal payé Autre Et expressif en début de réplique.
- 36<sup>va</sup> : repentu Forme non attestée dans *DMF*, mais bien enregistrée dans *Huguet* (en rime avec *consentu*).
- 36<sup>va</sup>: que la teste n'en ait eu trenchee v. 6809 : Que la teste n'eüst trenchiee.
- 36<sup>va</sup>: car tu en perdras la teste cf. v. 6819 : Que (EMR : Car) tu en perdroies (RU : perderas) la teste.
- 36va: parce que souvent passee l'avoit cf. v. 6826: Que / Car / Quar sovent passee l'avoit.
- 36<sup>va</sup>: aprés Faute d'impression ou mauvaise lecture du traducteur? S'en estoit bien duis et apris (v. 6827).
- 36<sup>va</sup>: *l'abre* Graphie toujours attestée dans *Huguet* (encore chez Montaigne).
- 36<sup>va</sup>: où la pucelle se miroit... cheoir v. 6831-6833: Ou la pucele se miroit, / Qui son mantel laissié avoit / Et sa guimple a terre chaoir.

- 36<sup>va</sup>: Et Gauvain... puis dist cf. v. 6836-6838 : Et mesire Gavains li livre / Le palefroi atot la sele / Et dist...
- $36^{va}$ : j'en cuiderois estre honnie v. 6846: Je quideroie estre honie.
- 36<sup>va</sup>: *la peau et la chair jusque à l'oz* v. 6852 : *Le cuir et la char jusqu'a l'os*. Toutefois, dans les vers il ne s'agit pas d'une menace à l'égard de Gauvain, mais bien d'un souhait de la part de la pucelle : *Que mix volroie avoir trenchié | D'iluec endroit, bien dire l'os*, / *Le cuir et la char jusqu'à l'os* (v. 6850-6852).
- 36<sup>va</sup>: de mon manteau ne de ma guimple v. 6881 : De mon mantel ne de ma guimple? Simple se lit à la rime, v. 6882.
- 36<sup>vb</sup>: que à moy servir... que je veste cf. v. 6885-6887: Que de moi servir t'entremetes, / Car tu n'as mie les mains netes / Por baillier (A: tenir) chose que je veste. Teste à la rime (v. 6888).
- 36<sup>vb</sup>: *suiveray* Cette forme, certainement archaïsante, se maintient en m.fr. (Marchello-Nizia, p. 278-279), et encore au XVI<sup>e</sup> (Trevor G. Fennell, *La Morphologie du futur en moyen français*, Genève, Droz, 1975, p. 111, 113, 124-125); elle se lit encore à peine plus loin (*je vous suiveray*).
- 36<sup>vb</sup>: ce Dieu m'aid<e> Le prosateur semble avoir repris deux fois les mêmes propos: mais va quelque part que vouldras... si te suiveray en tout lieux tant que advenu par moy te sera quelque grande desconvenue de honte..., puis quelque part que vous alléz je vous suiveray... tant que pour moy honte vous viengne. Chez Chrétien, la demoiselle prend bien la parole deux fois (v. 6880-6894 et 6897-6901), mais sans se répéter.
- 36vb: Et messire Gauvain... et s'en vont cf. v. 6902-6904: Et mesire Gavains se taist, / C'onques .i. mot ne li respont. / Toz honteus monte, si s'en vont.
- 36vb: une herbe en une haye veit cf. v. 6912: Une herbe voit (LM: vit) en une haie.
- 36vb: Et messire Gauvain descend v. 6922: Et mesire Gavains descent.
- 36<sup>vb</sup>: *le poulz fleble et debille* Le couple d'adjectifs contredit la source, où le pouls du chevalier est *roide* ('énergique'), v. 6923 (*froide* à la rime).
- 36<sup>vb</sup>: Lors print à dire à la pucelle que... Au DD chez Chrétien (v. 6926 ss.).
- 36<sup>vb</sup>: Et sçachéz Soit prise de parole du narrateur, soit résidu du DD de la source.
- 37<sup>ra</sup> : *feuillir et florir* Le couple vient du v. 6943 : *Qu'il porroit foillir et florir. Feuillir* n'est plus attesté après 1400, sinon sous la forme du participe passé.
- $37^{ra}$ : de mourir sans confession v. 6967: De morir sanz confession.
- 37<sup>ra</sup>: avant que de ent<er>rer le corps; par quoy La structure de la phrase me semble rattacher la proposition temporelle à ce qui précède plutôt qu'à ce qui suit, contrairement à ce qui se lit aux v. 6970-6971: Ainz que mes cors soit mis en terre, / Volroie molt estre confés. On remarquera aussi qu'une barre oblique précède par quoy.
- 37<sup>ra</sup>: n'est que + subj. 'à moins que'.
- 37<sup>ra</sup>: si se retourne... malfassçonné cf. v. 6985-6986 : Si se retorne et voit venant / .I. escuier desavenant. Je conserve la graphie surabondante pour s sourd.
- 37<sup>ra</sup>: le<s> cheve<u>lx... contremont Tous les éléments des v. 6988-6989 sont repris : Les chaveus ot mellez et rous / Roides et contremont dreciez.
- 37th: Lors messire Gauvain... qui venoit cf. v. 7010-7011 : Et mesire Gavains s'esmuet / Contre l'escuier qui venoit.
- 37th: a dict... où je voise cf. v. 7014-7015: Li dist: Vassal, qu'as tu a faire / Ou je voise...

- 37<sup>th</sup>: rebellement Gdf n'enregistre que deux occurrences de l'adverbe, la seconde chez Lemaire de Belges (voir aussi Huguet).
- 37<sup>rb</sup>: Et quant relever il se cuide v. 7024: Et quant il relever se quide...
- 37th: et se pasme... relevé cf. v. 7026 et 7029 : Et se pasme .vii. fois ou plus / ... / Et quant il se fu relevez...
- 37<sup>th</sup>: pas ne t'é faict de dommaige Le passé composé est confirmé par le v. 7032 : Mais ne t'ai gaires damachié.
- 37<sup>rb</sup>: *ung bras et une main gastee et affollee* L'accord se fait sur le substantif le plus proche.
- 37<sup>th</sup> : *Pendant que* traduit et modernise *Endementiers que* (v. 7041), jugé archaïque par Du Bellay (*Huguet*).
- 37th: Laisséz... honneur avoir v. 7045-7047: Laissiez cel escuier, biax sire, / Que ja rien ne li orrez dire / Ou vos doiez honor avoir.
- 37th: mais que m'amenéz son roucin... auprés de moy cf. v. 7049-7051 : Mais son ronchin m'en amenez / Et ceste pucele prenez / Que vos veez chi dalez moi.
- 37<sup>va</sup>: dessus son palefroy breton Desor le palefroi norois (v. 7069): sur l'évacuation systématique de norois, voir supra, f. 15<sup>vb</sup>.
- 37<sup>va</sup>: le chevalier... dessa et dela cf. v. 7072-7074: Li chevaliers son cheval prist / Et monta sus, sel comencha / A porsalir et cha et la.
- 37<sup>va</sup> : *parmy la lande parmi l'angarde*, selon le v. 7076 : le substantif est remplacé en fonction du contexte, tout comme plus haut, au f. 35<sup>rb</sup>.
- 37<sup>va</sup> : si s'en esmerveille... dist ainsy cf. v. 7077-7078 : Si s'en merveille et si s'en rit, / Et en riant itant li dist...
- 37<sup>va</sup>: Descendéz, si me le bailléz cf. v. 7082: Descendez jus, sel me bailliez.
- 37<sup>va</sup>: Prens le roucin... as tu failly v. 7086-7087: Pren le ronchin, si feras sen, / Que au cheval as tu failli.
- 37<sup>va</sup> : et le meneray comme mien − v. 7089 : Si l'en menrai comme le mien.
- 37<sup>va</sup>: que tu n'enmainnes mon cheval cf. v. 7092: N'en maine mie mon cheval.
- 37<sup>va</sup>: je vouldrois... entre mes deux mains cf. v. 7096-7097: Voldroie je le cuer tenir / De ton ventre entre mes .ii. mains.
- 37<sup>va</sup>: souvent pour bien mal advient Remplace le proverbe au v. 7100, De bien fait col frait, dont le DMF n'enregistre qu'une occurrence, dans Perceforest.
- 37<sup>va</sup>: Si as, Gauvain... de celluy cf. v. 7109-7111 : Si as, Gavains, tu me veïs / La ou grant honte me feïs. / Ne te sovient il de celui... (anui à la rime, v. 7112).
- 37<sup>vb</sup> : *comme maintenant tu le vois* La suite de la réplique est faussement attribuée à Gregoreas, que Gauvain reconnaît (v. 7118), alors que dans les vers c'est justement Gauvain qui l'accuse d'avoir ravi la demoiselle, pourtant sous la protection du roi Arthur (v. 7118-7131).
- 37<sup>vb</sup>: qu'en la terre du roy Artus sont les pucelles asseurees v. 7122-7123 : Qu'en la terre le roi Artu / Sont puceles asseurees.
- 37<sup>vb</sup>: ton cheval Le nom du cheval de Gauvain, le Gringalet du v. 7136, disparaît comme partout ailleurs dans la prose.

- 37<sup>vb</sup>: le chevallier Le prosateur évite une fois de plus de nommer Greoreas (v. 7141).
- 37<sup>vb</sup>: que le fol musard n'est pas mort Le proverbe vient du v. 7149 : Que mals musars n'est mie mors. Voir Colombo Timelli 2007, p. 156-157.
- $37^{\text{vb}}$ : que moult voullentiers ne vous suyve v. 7153 : Oue trop (R : molt) volentiers ne vos sive.
- 37<sup>vb</sup> : longues oreilles et pendantes v. 7163 (avec évolution analogique du participe) : Longues oreilles et pendans.
- 38<sup>ra</sup> : que une des levres... à l'autre cf. v. 7165-7166 : Que l'une levre de le boche / De .ii. doie a l'autre ne toche.
- 38ra: courbes Sans doute, mauvaise lecture de trobles (v. 7167).
- 38<sup>ra</sup> : gresle et long... eschinnes cf. v. 7170-7171 : Li ronchins fu gresles et lons, / S'ot maigre crupe et torte esquine. Le pluriel, confirmé par l'adj. tenues, pourrait désigner par métonymie les 'reins'.
- 38<sup>ra</sup>: et la celle sans couverture cf. v. 7174: Sans coverture fu la sele.
- 38<sup>ra</sup>: Certes, bien va ceste chose cf. v. 7178: Ha! certes, or va bien la chose.
- 38<sup>ra</sup>: huit ou quinze jours... ou ung moys cf. v. 7184-7185: .VIII. jors ou .xv. toz entiers / Ou .iii. semaines ou .i. mois.
- 38<sup>ra</sup>: *enharnasché* La correction est suggérée par le v. 7186: *Ore estes vos hien a harnois*; j'adopte la graphie qui se lit au f. 202<sup>ra</sup> (*enharnacher* au f. 46<sup>rb</sup>).
- 38<sup>ra</sup>: puis que dix ans elle a passéz cf. v. 7204: Puis que ele a passé .x. ans.
- 38<sup>ra</sup> : Chevallier... et sy vous taiséz cf. v. 7207-7209 : Chevaliers par male aventure, / De vostre ensaignement n'ai cure : / Mais alez et si vos taisiez.

- 38<sup>th</sup>: Par forestz gastes et grandes landes Par forés gastes et soutaines, v. 7225 : le même adj. soutaine ('solitaire') se rencontre aussi aux v. 75 et 1703 pour désigner la forêt : le prosateur l'a supprimé (f. 2<sup>th</sup>) ou remplacé par grand (f. 10<sup>vh</sup>).
- 38<sup>rb</sup>: de dames et de damoiselles v. 7245 : De dames et de damoiseles.
- 38<sup>rb</sup>: les préz et les vergiers floris v. 7247: Les pres et les vergiez floris.
- 38<sup>rb</sup> : *blanc*, qui contredit les *diverses colors* du v. 7250, peut être le résultat d'une mauvaise compréhension de *bliaus* (voir aussi les notes aux f. 114<sup>vb</sup> et 169<sup>rb</sup>).
- 38th: que messire Gauvain menoit v. 7259 : Que mesire Gavains menoit.
- 38<sup>th</sup>: haquenee remplace le parlefroi bauchent du v. 7262; Servet 1997, p. 199, montre bien comment le prosateur, n'ayant pas reconnu l'adjectif ('pommelé, tacheté'), le transforme en belle entre cent.

- 38<sup>rb</sup>: *au pied de quelque arbre* En réalité, *a un perron* (v. 7265); de même juste après : *sor le perron* (v. 7267). Le doublet qui suit, et dont il n'est pas aisé de justifier la présence, corresond à *.i. aviron* du v. 7266.
- 38<sup>th</sup>: quant <...> son palefroy On pourrait intégrer quant <et elle>, en s'appuyant sur le v. 7271 : Et aprés (M : avec) li ses palefrois.
- 38<sup>va</sup>: Vassal, dist elle, descendéz v. 7273: Vassal, fait (F: dist) ele, descendez.
- 38<sup>va</sup>: aussy gras comme ung és Graphie de ais ('planche'); l'image (enregistrée par Di Stefano, ais, 28c-29a; et hec, 846a) est construite par inversion de l'adjectif original: Qui plus est megres d'un pochin, v. 7276.
- 38<sup>va</sup> : et si desancrés ce challan v. 7277 : Et desaancrez cest chalan; mal an se lit à la rime au vers suivant.
- $38^{va}$ : ung chevallier par une lande v. 7287: I. chevalier parmi la (Q: par une) lande.
- 38va : qu'il vient pour ta malle adventure v. 7300 : Qu'il vient por te male aventure.
- 38<sup>va</sup> : *C'est le nepveu Greoreas cf.* v. 7302 : *Ce est li niez Greoreas*. Le prosateur conserve ici le génitif synthétique.
- $38^{va}$  : puisque tu me l'as demandé v. 7305 : Des que (A : Puis que) tu le m'as demandé.
- $38^{va}$ : faict la pucelle, mais je m'en tais cf. v. 7315 : Fait la pucele, ançois m'en tais.
- 38<sup>va-b</sup>: Tantost retourna Gauvain... le senestre cf. v. 7331-7338: Tantost vers la lande s'en torne, / Et le chief de son ronchin torne / Vers celui qui par le sablon / Venoit poignant a esperon. / Et mesire Gavains l'atent, / Si s'afiche si durement (PRUV: roidement) / Sor les estriers que il en ront / Le senestre...
- 38<sup>vb</sup> : *laict* Une occurrence de *lect* dans *DMF* me permet de conserver une graphie non attestée telle quelle.
- 38<sup>vb</sup>: quant il veult armes exploicter v. 7346: Quant il velt d'armes esploitier. En utilisant le subst. cheval (vs. ronchin, v. 7345), le prosateur évacue un sème essentiel. Malgré l'effet de rime qui suit (jouyr... partir), ces deux octosyllabes ne se lisent dans aucun des mss conservés du Conte du Graal.
- 38<sup>vb</sup> : que ja il avoit amenee v. 7365, A : Que il avoit la amenee (vs. : Qui en la nef estoit entree).
- 38vb: Lors que pensoit à la pucelle modernise Que qu'il pensoit a la pucele (v. 7371). Pour la suite, malgré l'insertion des doublets, cf. v. 7372-7377 : Si voit venir une nacele / Que .i. notoniers amenoit, / Qui de vers le chastel venoit. / Et quant il fu venus al port, / Si dist : Sire, je vos aport / Salus de par ces damoiseles. La glose qui accompagne nautonnier (ou aultrement ung marinier) semble confirmer ce qui se constate dans les dictionnaires historiques : toujours utilisé par André de la Vigne vers la fin du xve siècle (DMF), il n'est plus enregistré qu'en tant qu'adjectif dans Huguet; dans la suite du texte, nautonnier ne sera utilisé que deux autres fois (f. 44ta et 46ta, toujours pour désigner le même personnage) contre 46 occurrences de marinier.
- 38<sup>vb</sup> : Ici et un peu plus loin, *tribut* glose parfaitement *fieflfiez* (v. 7379, 7387, 7393, 7400).
- 39<sup>ra</sup> : rien à moy tu ne perdras... droicture cf. v. 7384-7385 : Tu ne perdras ja rien par moi / Ou tu puisses clamer droiture.
- 39<sup>ra</sup> : et se le cheval... ne puis v. 7405-7406 : Et se je le cheval n'en oi, / Au chevalier faillir ne poi.

- 39<sup>ra</sup>: se tant vous valléz... l'amenéz cf. v. 7415-7416: ... se tant valez, / Prendre et amener le m'alez. Juste après, peage constitue une autre modernisation de fié (v. 7417).
- 39<sup>ra</sup> : Amy, se je descendz à pied v. 7418 : Amis, se je descent a pié...
- 39<sup>ra</sup>: Loyaulment... vous le rendray cf. v. 7422-7423 : Jel vos garderai loialment / Et volentiers le vos rendrai.
- 39<sup>ra</sup>: *gardera | s'en va* se lisent à la rime (v. 7431-7432).
- 39<sup>ra</sup> : *voulléz vous... le vaincu?* La seconde question semble éclaircir la première; ni l'une ni l'autre n'ont de correspondance dans le texte en vers. Par ailleurs, *occire l'homme mort* qui serait une expression figée en italien ne semble pas attestée dans les répertoires et dictionnaires historiques.
- 39<sup>th</sup> : *le cueur presque ne me fault ne* s'explique par l'idée de virtualité dans le contexte (Martin Wilmet, § 16 et 18).
- 39<sup>rb</sup> : Sire, ne vous chaille La forme su subjonctif vient du v. 7453 : Sire, ne vos caille [de la pucele].
- 39<sup>rb</sup> : *que pucelle n'est elle pas* v. 7455 : *Que pucele n'est ele pas*. Cependant, le prosateur en rajoute, car selon la source, la pucelle n'est pas un diable à proprement parler, mais *est pire que Sathanas* (v. 7456).
- 39<sup>rb</sup> : qu'elle a faict... de chevalliers v. 7457-7458 : Que a cest port a fait trenchier / Maintes testes de chevalier.
- 39<sup>rb</sup>: en tel hostel comme est le mien v. 7461: A (ALPQ: An) tel hostel comme est li miens.
- 39<sup>th</sup>: de demeurer... saulvaige terre cf. v. 7463-7464: De demorer en cest rivage, / Car c'est une terre salvage. L'anticipation de l'adjectif gomme l'effet de rime.
- 39th: quoy qu'i luy en deust advenir cf. v. 7468 : Que que il m'en doie advenir (réplique au DD).

- 39<sup>rb</sup>: *ung grant prince* correspond à *quens* (v. 7475); s'il n'a pas reconnu le cas sujet, le prosateur a pu se laisser guider par le contexte.
- 39<sup>th</sup>: plouviers... et grosse venaison La liste vient du modèle: Ploviers et faisanz et pertris / Et venison... (v. 7482-7483).
- 39<sup>va</sup>: *Gauvain à son hoste demanda* Au DD dans la source (v. 7506-7509), ainsi que la réponse du *marinier* (v. 7511).
- $39^{va}$ : si ne sçavéz qui en est le sire? v. 7515: Ne ne savez qui en est sire.
- 39<sup>va</sup> : que je ne sçay et ne le sceuz oncques v. 7517 : Que je nel sai ne ne soi onques ; donques se lit à la rime au vers suivant.
- 39<sup>va</sup>: qui le chasteau... bonne garde cf. v. 7519-7520 : Qui desfent le chastel et garde. / Sire, il i a molt bone garde.
- 39<sup>va</sup> : cinq cens tant arcz que arbalestres v. 7521 : .V. cens que ars que arbalestes ; prestes à la rime au v. 7522.

- 39va : se nul y venoit pour mal faire cf. v. 7523 : Se nus i voloit rien forfaire (FV : mefaire).
- 39<sup>va</sup>: *jamais ne fineroient... n'en seroient cf.* v. 7524-7525: *Ja ne fineroient de traire / Ne ja ne seroient lassees*; on relève ici la conservation, rarissime dans notre prose, du verbe *traire*.
- 39<sup>va</sup>: compassees vient du v. 7526, alors que l'adverbe traduit Par tel engien.
- 39<sup>va</sup> : compagnie et mesgnie Le doublet transpose covine (v. 7527), dont les sens 'état, situation' ou 'groupe, assemblée' sont sortis de l'usage au plus tard vers 1420 (DMF).
- 39<sup>va</sup> : que une royne y a, moult haulte femme cf. v. 7528-7529 : Que il i a une roïne / Molt haute dame...
- 39<sup>va</sup>: Ceste royne... vous le pouvéz cf. v. 7531-7535 : La roïne atot son tresor, / ... / S'en vint en ces païs manoir, / Et s'i a fait si fort (S : biau) manoir / Si com vos poëz veoir chi.
- 39<sup>va</sup> : que je ne croy que soubz le ciel y en ayt cf. v. 7542 : Que je ne quit que soz ciel ait...
- $39^{va}$ : s'il vous plaist que je le vous dye v. 7547: Se il vos plaist que jel vos die.
- 39<sup>va-b</sup>: Ung clerc... en astrologie cf. v. 7548: .I. clers sages d'astrenomie.
- $39^{\text{vb}}$ : merveilles et pareilles (au sing. dans MP) sont à la rime aux v. 7551-7552.
- 39vb: ou quil eust en luy maulvais vice cf. v. 7557: Ne qui ait en lui nul mal vice.
- 39<sup>vb</sup>: Comme ailleurs, serviteurs remplace vallés (v. 7563).
- 39<sup>vb</sup>: qui pour armes...les aultres non v. 7565-7567 : Qui por armes servent laiens ; / Bien en i a jusqu'a .v. .c., / Les uns barbez (O : Li un barbu), les autres non.
- 39<sup>vb</sup> : cent aultres... chascune sepmaine v. 7570-7571 : Et .c. qui reent et rooignent / Lor barbes chascunne semaine.
- 39vb: Des dames... mary ne seigneur v. 7574-7575: Et s'i a dames anciaines / Qui n'ont ne maris ne seignors.
- 39<sup>vb</sup> : lesquelles à moult grant honneur les tiennent cf. v. 7581 : Qui a molt grant honor les tienent.
- 39<sup>vb</sup> : *ilz* Dans les vers le pronom est du féminin (*Qu'eles atendent...*, v. 7585); il pourrait s'agir d'une forme *ilz* pour le féminin (Lardon Thomine, p. 75), mais le prosateur peut aussi avoir utilisé un pluriel générique : non seulement le dernier référent est *toute ceste compagnie*, mais il sera vite question des espoirs tant des dames que des *serviteurs et escuyers*.
- 39vb: qui rende aux dames leurs honneurs v. 7587: Qui rende as dames lor honors.
- 39vb: beau et hardy, franc et loyal v. 7595: Bel et hardi, franc et loial.
- 39vb: les enchantemens du palais v. 7604: Les enchantemens del palais.
- 40<sup>ra</sup>: *pria à son hoste* Le prosateur transpose au discours rapporté les répliques qui occupent les v. 7607-7625.
- 40<sup>ra</sup>: et que Comme ailleurs, un verbe de déclaration est sous-entendu (voir supra, 15<sup>ra</sup>).
- 40<sup>ra</sup>: peinne perdue paine gastee, selon le v. 7627.
- 40<sup>ra</sup>: Et à valeur expressive, commenté plus haut (f. 30<sup>ra</sup>).
- 40<sup>ra</sup>: ung bedeau ou huissier .I. escacier (v. 7651), à savoir un 'estropié', mot attesté jusque vers 1350 seulement; les vers ne lui fournissant aucune information supplémentaire, le prosateur n'a pu qu'avoir recours au contexte : le personnage se transforme en huissier, et sa béquille, une escache d'argant dont Chrétien se plaît à décrire la richesse (v. 7652 ss.), en une masse tout aussi précieuse (voir Colombo Timelli 2008 (b) p. 141-142).

- 40<sup>ra</sup>: ung trousseau de jonc .i. trossel de glais (v. 7650).
- 40<sup>rb</sup>: De cest huissier que vous en semble? v. 7665: De cest escachier que vos samble?
- 40<sup>rb</sup>: tant qu'il sont... riches et belles v. 7677-7679: Tant qu'il sont el palais venu, / Dont l'entree molt haute fu / Et les portes riches et beles.
- 40<sup>rb</sup>: une des portes... pardessus v. 7682-7683 : L'une des portes fu d'ivoire, / Bien entaillie par desus. Juste après, boys remplace ebenus (v. 7684) : même substitution supra, au f. 19<sup>ra</sup> / v. 3271.
- 40th: Le pavement du palais fut v. 7688: Li pavemens del palais fu...
- 40<sup>rb</sup>: moult bien ouvré et bien polly v. 7691: Molt bien ovrez et bien polis.
- 40<sup>rb</sup> : *carres* Il s'agit des *pecols* du v. 7702, à savoir les 'colonnes du lit'; au f. 127<sup>va</sup> le prosateur remplace le même mot par *pillier*.
- 40<sup>rb</sup>: sur quatre petites roues Le prosateur simplifie : dans les vers, quatre goucés...

  Qui mot requignoient les joes servent de support au lit et s'appuient à leur tour sor
  .iii. roes (v. 7706-7708).
- $40^{\rm rb}$ : que oncques pour roy ne pour conte v. 7714 : C'onques ne por roi ne por conte...
- 40<sup>rb</sup> : *de bien fines perles de pailes* selon *T, de piere* dans *HP* (v. 7717); peut-être par erreur, le prosateur en rajoute sur la richesse des matériaux.
- 40<sup>rb</sup>: et dix ouvertes Le second chiffre varie, entre cent, .iii. et .v. (v. 7731).
- 40<sup>va</sup>: il a dist... pour quoy cf. v. 7737-7738: Et dist: Biax hostes, je ne voi / Chaiens nule chose por coi...
- 40<sup>va</sup>: que de la pire mort mourriéz cf. v. 7750 : De la pior mort morriiez...
- 40va: Mon hoste, et que feray je doncques? cf. v. 7752: Hostes, et que ferai je donques?
- 40<sup>va</sup>: Et je le vous diray Encore Et à valeur expressive, commenté plus haut (f. 30<sup>ra</sup>).
- $40^{va}$ : sy conteréz à voz amys cf. v. 7761 : Si conterez a vos amis...
- 40<sup>va</sup>: Donc dirai ge que Dieu me hait v. 7766: Dont dirai je que Diex me het.
- $40^{\text{va}}$ : que sur ce lict je ne m'assisse v. 7771, S: Que en ce lit ne m'asseise.
- 40<sup>va</sup>: *Cil qui pour mieux fuir reculle, le marinier* Qu'il ait compris ou non le v. 7775, le prosateur explicite le sujet : *Cil qui por miex fuïr recule / Li respont...* (v. 7775-7776).
- $40^{va}$ : des pucelles dont vous parléz v. 7777 : Des puceles dont vos parlez.
- $40^{\text{vb}}$ : quoy qu'i me doibve advenir cf. v. 7795 : Oue que il m'en doie avenir.
- 40<sup>vb</sup>: c'est le lict par merveille Le prosateur interprète le nom du lit comme un simple complément : Car c'est li Lis de la Merveille (v. 7805); someille se lit à la rime, v. 7806.
- 40<sup>vb</sup>: Dont est grand dommaige... rachapt ou rançon cf. v. 7809-7811: De vos est il trop grans damages / Qui i lairois la vie en gages / Sans rachat et sanz raençon.
- $40^{vb}$ : et toutes les campanes sonnent v. 7823 : Et totes les campanes sonent.
- 40<sup>vb</sup>: et toutes les fenestres... par les fenestres vollerent cf. v. 7825-7828: Et totes les fenestres ovrent / Et les merveilles se descovrent / Et li enchantement aperent, / Que par les fenestres volerent...
- 40vb: Cest enchantement tel estoit cf. v. 7833: Li enchantemens tels estoit.
- 40<sup>vb</sup>: pour ung marc d'or Plus vraisemblablement, por .m. mars (FS:.c.), v. 7840; mais dans le Conte c'est Mesire Gavains qui ne voudrait pas s'y trouver.
- 40vb: et les fenestres sans demeure cf. v. 7842: Mais (E: Et) les fenestres sanz demore...
- 41<sup>ra</sup>: issoit se lit dans P (vs. formes du v. saillir, v. 7848).
- 41<sup>ra</sup>: et tout ainsy comme dedens cire cf. v. 7858: Et tot aussi com parmi chire.

- 41<sup>ra</sup>: duquel estoient les ongles des piedz demeuréz <...> Bien que l'emploi absolu de demeurer soit attesté, le contenu des vers me laisse supposer une lacune : Car li pié remestrent pendu / Par les ongles a son escu (v. 7867-7868).
- $41^{ra}$ : si se mectent tous à genoulx v. 7887 : Si se metent tot a jenous.
- 41<sup>ra</sup>: noz services... desiré et actendu v. 7889-7891 : Nos services vos presentommes / Com a celui que nos avomes / Molt atendu et desirré. La suite de la réplique est attribuée à Gauvain lui-même par les mss CEMT.
- 41<sup>ra</sup>: qui le commence à desarmer v. 7895 : Si le comence a desarmer.
- 41tb: son cheval qui estoit dehors cf. v. 7897: Son cheval qui defors (CHSU: dehors) estoit.
- 41<sup>rb</sup>: Et ainsy qu'il se desarmoit, une pucelle entre leans cf. v. 7898-7899 : Et que que il se desarmoit, / Une pucele entre laians, avec modernisation de la conjonction temporelle initiale.
- 41<sup>rb</sup>: Et adonc Gauvain... venir cf. v. 7918-7919: Mesire Gavains se merveille / Des puceles qu'il voit venir.
- 41<sup>rb</sup>: disant: Pucelles, bien veniéz! cf. v. 7922: Et dist: Puceles, bien veigniez.
- 41<sup>rb</sup>: luy dist: Ma dame la royne v. 7924: Et dist: Ma dame la roïne...
- 41<sup>rb</sup>: tenons... debvons Le verbe à la P4 se lit uniquement dans HS (vs. P6, v. 7927-7928)
- 41<sup>rb</sup> : *pour sire et pour seigneur por lor seignor* (v. 7932) : la forme du cas régime est redoublée dans la prose ; le couple paraît figé.
- 41<sup>rb</sup>: pour vous servir appareilles cf. v. 7937: De vos servir appareillies.
- 41<sup>th</sup>: comme celles qui se destinnent à le servir et honorer v. 7940-7941 : Come celes qui se destinent / A lui servir et honorer.
- 41<sup>th</sup>: de luy leur prince et leur seigneur v. 7947 : [que eles font /] De lui lor prinche et lor seignor.
- $41^{\text{rb}}$ : qu'il Ici, le pronom est nécessairement féminin (voir *supra*, note au f. 39<sup>vb</sup>).
- 41<sup>rb</sup>: comme celle qui n'est pas vuide v. 7954: Come cele qui n'est pas wide...
- 41<sup>va</sup> : car garder se fault... quant le pouoir a de ce faire Réécriture maladroite des v. 7960-7961 (mauvaise interprétation du cas sujet pluriel?) : Qu'enprés le caut de la froidure / Se gardent cil qui sage sont.
- 41<sup>va</sup>: vous envoie robbe d'erminez v. 7964: Vos envoie roube d'ermine.
- 41<sup>va</sup>: Et messire Gauvain... du monde v. 7969-7970 : Et mesire Gavains respont / Comme li plus cortois del mont.
- $41^{va}$ : et vous comme la mieulx parlant v. 7973: Et vos comme la bien (C: la mielz) parlant.
- 41<sup>va</sup>: qui faict mestier... et qui luy duist L'on pourrait transcrire aussi qu'i faict mestier... et qu'i luy duist; dans un cas comme dans l'autre qui ou que sont dépourvus d'antécédent (ce qui / ce que), structure vieillissante en m.fr. déjà (Marchello-Nizia, p. 203-204; Ulla Jokinen, Les relatifs en moyen français. Formes et fonctions, Helsinki, Suomelainen Tiedeakatemia, 1978, p. 15-18).
- 41<sup>va</sup>: Si feray je... et voluntiers cf. v. 7982-7983: Si ferai je, ce vos otroi (AS: sire, par foi) / Fait la pucele, volentiers.
- 41<sup>va</sup>: les estres vient du v. 7985.
- 41<sup>va</sup>: monter en ceste tour bour regarder v. 7987-7988 : . . . monter / En cele tor bor esgarder. . .
- 41va: et messire Gauvain s'atourne v. 7992: Et mesire Gavains s'atorne.
- 41va: virent le païs... dire cf. v. 8002-8003: Et voient (ABQRS: virent) le païs entor /

- Plus bel que l'en ne porroit (C : savroit) dire. La graphie sçauret est bien évidemment phonétique.
- 41<sup>va</sup>: et les forestz de bestes plainnes v. 8006: Et les forés de bestes plaines.
- 41<sup>vb</sup>: maistre, seigneur et advoué v. 8017: Mestre et seignor et avöé.
- 41<sup>vb</sup>: pour ce... ne de berser v. 8021-8022 : Por ce ne vos convient parler / Ne de chacier ne de berser.
- 41<sup>vb</sup>: jusques à .VIII. jours ceans vivre cf. v. 8029 : Jusqu'à .vii. (HMS : .viii.) jors vivre çaiens.
- 41<sup>vb</sup>: lequel s'est... et morne cf. v. 8036-8037 : Si se rest sor le lit assis / A chiere molt dolente et morne.
- 41<sup>vb</sup> : qui avoit... la voit cf. v. 8039-8040 : Qui devant esté i avoit. / Quant mesire Gavains le voit...
- 41<sup>vb</sup>: et celle veit... et sa parolle cf. v. 8044-8045 : Et cele voit qu'il a (APS : vit qu'il ot) müee / La parole et la (HLPR : sa p. et sa) contenance.
- 41<sup>vb</sup>: dont apperceut... yré cf. v. 8046-8047 : S'aparçoit (R : s'aparçut) bien assa samblance / Qu'il est iriez d'aucune chose ; ose se lit à la rime (v. 8048).
- 41<sup>vb</sup>: puis dit: Sire, quant vous plaira cf. v. 8049 : Ainz (E / Si / Lors) dist: Sire, quant vos plera...
- 41<sup>vb</sup> : Belle, je n'ay de menger cure v. 8055 : Bele, je n'ai de mengier cure ; male aventure à la rime (v. 8056).
- 41<sup>vb</sup>: dont je me puisse resjouir. La pucelle, toute esbahie cf. v. 8059 et 8061 : Dont je me puisse resjoir / ... / La pucele molt esmaie (A : esbaie).
- 41vb: que Dieu nous a cy amené? cf. v. 8068, QR: Que Diex nos a ci amené?
- 42<sup>ra</sup>: qui ne soit de yre ou de corroux cf. v. 8073 : Qui ne soit de corroz ou d'ire; (parole) traire vient du v. 8072.
- 42<sup>ra</sup>: le trouvay si bien enseigné v. 8079, Q: Le trovai si bien ensaingnié.
- 42<sup>ra</sup>: *ne vous en donnéz fantaisie* La locution *se donner fantaisie* n'est pas attestée dans les répertoires; elle correspond à *ne vos en esmaiez*, 'ne vous inquiétez pas' au v. 8087.
- 42ra: Allors c'est la royne esmue cf. v. 8093: Lors s'est la roïne esmeüe.
- 42ra: dont avoit tant ouy parler cf. v. 8105: Dont il avoit oï parler.
- 42<sup>ra</sup> : *pourpre* remplace *dijaspre*, 'riche étoffe de soie' (v. 8109), qui ne semble plus attesté après le milieu du xv<sup>e</sup> siècle (*DMF*).
- 42<sup>ra</sup>: vous l'avéz fort bien deservye cf. v. 8117: Car molt l'avez bien desraisnie ('gagnée, conquise', DÉCT; deservie, sans doute lectio facilior, se lit dans la plupart des mss).
- 42<sup>ra</sup>: *le Chevallier à la Charrette* Le prosateur suit la leçon, fautive, de *EH* (v. 8121), alors que les autres mss font allusion aux *chevaliers de l'esquergaite*, compagnie inconnue par ailleurs mais nommée aussi au v. 6647 de *Cont1*, version longue : voir la note de Busby p. 523 et Colombo Timelli 2009, p. 24. Suit le v. 8123 : *Dame, nenil. Bien vos en croi.*
- 42<sup>ra</sup>: Table Ronde... du monde On reconnaît la rime Roonde: monde aux v. 8125-8126.
- 42<sup>ra</sup>: Dame, feist il... des plus prisés cf. v. 8127-8128 : Dame, dist il (AHLSU : fet il), je n'oseroie / Dire que des plus proisiez soie.
- 42rb: Mais or me dictes du roy Loth v. 8135: Mais or me dites del roi Loth.
- 42<sup>rb</sup>: Dame, quatre. Or me les nomméz v. 8137: Dame, .iiii. Or les me nomez.

- 42<sup>th</sup>: que pleust à Dieu... Dame, ouy. cf. v. 8146-8149: Car pleüst Dieu que tot ensamble / Fuissent il or ci avec nos! / Or me dites, connoissiez vos / Le roi Urien? Dame, oil. Dans la question qui suit, encores pourrait être le résultat d'une erreur de lecture: Et a il a la cort nul fil? (v. 8150); de fait, quelques lignes plus loin, Gauvain affirmera que les deux autres frères sont present en court.
- 42rb: qui n'est pas son frere germain v. 8158: Qui n'est pas ses freres germains.
- $42^{rb}$ : moult preux, moult saiges et courtois cf. v. 8163: Molt preu, molt sage, molt cortois.
- $42^{rb}$ : plus sain, plus legier et plus fort v. 8167: Plus sains, plus legiers, et plus fors.
- 42<sup>th</sup>: S'il a cent ans... sçavoir v. 8170-8172 : S'il a .c. ans, n'en a pas plus, / Ne plus n'en puet il pas avoir. / Mais encor voeil de vos savoir...
- 42<sup>rb</sup>: de l'estre Bien que la graphie laisir soit attestée (de laisir, 'en prenant son temps'), je corrige sur la base du v. 8174 : Que vos me dites solement / De l'estre et del contement / La roïne... (v. 8173-8175).
- 42<sup>rb</sup>: en nul lignage lingnage se lit dans C (vs. langage) au v. 8178.
- 42<sup>rb</sup> : Tout ainsy que... endoctrine v. 8184-8185 : Tot aussi (BLR : ansin) com li sages mestre / Les petis enfans endoctrine...
- 42<sup>va</sup>: Non feréz vous... ne me challoit v. 8199-8202: Non ferez vos, sire, de moi. / Dame, fait il, bien vos en croi, / Car ançois que je vos veïsse, / Ne me chaloit que je feïsse.
- $42^{va}$ : a faict la royne aux blanches tresses cf. v. 8207: Fait la roïne as blanches treches.
- 42va: et ce ne vous fauldra jamais v. 8210: Ne (HPQS: E) ce ne vos falra jamés.
- 42va: Dame... ceste salle cf. v. 8218-8219: Dame, je ne quier ja changier / Por nule chambre cest palais.
- 42<sup>va</sup>: car on m'a dist... ne s'y assist cf. v. 8220-8221: Car on m'a dit que onques mais / Chevaliers n'i menga ne sist.
- 42<sup>va</sup>: vifz pourrait être un résidu de cas sujet (vis aux v. 8222 et 8223).
- 42<sup>va</sup>: se le congé vous me donnéz cf. v. 8226 : Se vos m'en donez le congié.
- 42va: et les aultres de vin donner cf. v. 8244: Et li autres del (HLR: de) vin baillier.
- 42<sup>va</sup>: quattre heures banalise en la précisant par un chiffre la belle image du modèle : Qu'il dura plus que .i. des jors / Entor Natevité ne dure (v. 8248-8249; mais les variantes sont assez nombreuses).
- 42<sup>va</sup> : *les escharboucles du lict excedoient toute la lumiere* Aucune allusion au lit chez Chrétien : trace d'un couplet non conservé?
- 42vb: convif Cette forme, non attestée dans les dictionnaires historiques, revient ailleurs dans la prose (f. 65vb et convifz 100va); cf. Colombo Timelli 2012, p. 144.
- $42^{vb}$ : la saige et la bien emparlee v. 8271 : La sage, la bien emparlee.
- $42^{vb}$ : Dame, en la tournelle alla v. 8279: Dame, en la tornele en ala (L: t. ala).
- 42<sup>vb</sup>: Sire, bien soiéz vous levé v. 8296: Sire, bien soiez vos levez.
- $42^{vb}$ : qui de sa fille fist sa mere v. 8300: Qui de sa fille fist sa mere.
- 42<sup>vb</sup>: qui en terre... exaulcer cf. v. 8302-8303 : Qui en terre envoia son fil / Por essalchier chestienté.
- 43<sup>ra</sup>: venir jusques à ceste fenestre cf. v. 8305 : Venez jusqu'a ceste fenestre. Estre se lit à la rime (v. 8306).
- 43ra: qui porte ung escu de quartiers v. 8309: Qui porte un escu de quartiers.
- 43ra: Et du chevallier qu'elle meinne cf. v. 8316: Del chevalier que ele maine.

- 43<sup>ra</sup>: sur tous chevalliers le couraigeux cf. v. 8319: Sor toz chevaliers corageus.
- 43<sup>ra</sup>: Dame, faict il... m'en donnéz cf. v. 8323-8325: Dame, fait il, je wel aler / A la damoisele parler, / Se vos m'an donez (leçon de la plupart des mss: AEFPQS) le congé.
- 43<sup>ra</sup>: ceste damoiselle enuieuse cf. v. 8329: La damoisele est anieuse. L'infinitif laisser est utilisé ici comme injonctif (Martin Wilmet, § 43).
- 43<sup>ra</sup>: jamais... voulléz faire cf. v. 8332-8333 : Vos n'en devez issir jamés, / Se vos tort ne nos volez faire.
- 43<sup>ra</sup>: il en pourroit... yssir cf. v. 8343-8344 : Qu'il en porroit de doel morir. / Et je l'en laisserai issir.
- 43ra: que, se Dieu de mort le deffend v. 8346: Que se Diex de mort le desfent...
- 43<sup>ra</sup>: si fusse (graphie pour fust ce) la chose premiere v. 8357: Si fust ce la chose premiere...

- 43rb: et le marinier avec luy cf. v. 8367: Et li notoniers avec lui.
- 43th: tant qu'ilz vindrent à l'autre rive cf. v. 8370 : Qu'il sont venu (EFMR : que il vindrent) a l'autre rive (H : Tant qu'il vindrent a la rive).
- $43^{\text{rb}}$ : à la pucelle sans mercy v.  $837\overline{3}$ : A la pucele sanz merchi.
- 43rb: qui yer ceste part m'amena cf. v. 8379: Qui hier m'amena ceste part.
- 43<sup>rb</sup>: qu'il soit en ce païs venu v. 8389 : Qu'il soit de (mais la plupart des mss donne an/en) cest païs venus.
- 43th: Lors messire Gauvain s'adresse vers luy cf. v. 8395-8396: Et mesire Gavains s'adrece / Vers lui...
- 43<sup>th</sup> : au bras et au costé... à la mort cf. v. 8397-8398 : El bras et el costé molt fort ; / Mais ne fu pas navrez a mort.
- 43rb: et dist: Remontéz, belle amye v. 8417: Et dist: Remontez, bele amie.
- 43<sup>va</sup>: demouréz futur P5 (cf. v. 8418 : Car ci ne vos lairai je mie).
- 43<sup>va</sup>: cest eaue où doibz passer cf. v. 8420: Outre cele eve ou passer doi. Cest devant n.f. à initiale vocalique n'est par rare dans notre prose (on verra la note au f. 122<sup>vb</sup>).
- 43<sup>va</sup>: *Ahay, faict elle, chevallier* v. 8421 : *Haï! fait ele, chevaliers...* (mais l'interjection prend des formes diverses dans les différents manuscrits).
- 43<sup>va</sup>: des vielles plai<e>s qu'il a eues cf. v. 8425 : De viez plaies qu'il a eües.
- 43<sup>va</sup>: cuidéz vous... le plus fort cf. v. 8430-8433: Cuidiez vos miex de lui valoir / Por che que abatu l'avez ? / Sovent avient, bien le savez, / Que li febles abat le fort.
- 43<sup>va</sup>: et que feissiéz... quant je voulloie cf. v. 8436-8439 : ... et vos fasiiez / Une chose que mes amis, / Que vos avez en la nef mis, / Faisoit por moi quant je voloie.
- 43<sup>va</sup>: Je ne m'en trouverray plus vil Le v. 8442 conclut de fait les propos de la dame dans tous les manuscrits conservés : Ne ne vos aroie plus vil.
- $43^{va}$ : que retourner je vous en voie v. 8447: Que je retorner vos en voie.

- 43<sup>va</sup>: Gauvain devant et elle aprés Leçon de *U*, sans doute fautive: Et cil devant et cele aprés (v. 8449); dans les autres mss, la demoiselle précède Gauvain.
- 43va: où nul chevallier ne repaire cf. v. 8460: La dont chevaliers ne repaire.
- 43<sup>va</sup>: courrouce<e>s remplace acorees au v. 8461. Au début du roman, acoree (v. 376) était traduit par dolente (voir plus haut, note au f. 4<sup>ra</sup>).
- 43<sup>va</sup>: que Dieu envoyé nous avoit... pour leur seigneur cf. v. 8463-8468 : Que Diex envoié nos avoit / Celui qui toz les biens savoit, / Celui en qui ne faloit riens / Ne hardemens ne autres biens. / Einsi celes lor doel faisoient / Por lor seignor...
- 43vb: Pucelle, dist il, or me dictes v. 8473: Pucele, fait (Q: dist) il, or me dites...
- 43vb: mon amy y soulloit passer cf. v. 8481: Mes amis passer i soloit.
- 43vb: Vous n'y oseriéz donc aller cf. v. 8490, BCEMUVp: Vos n'i oseriiez aler?
- 43<sup>vb</sup>: dist la pucelle. Bien le sçay cf. v. 8491: Fait la pucele, bien le sai.
- 43<sup>vb</sup> : *que vous y osissiéz passer* La forme du subjonctif, archaïque, vient du v. 8494 : *Que vos passer i osissiez*. Voir aussi la note au f. 20<sup>rb</sup>.
- 43vb: Gauvain, qui cueur eust de lyon, ... se delibere Aucune allusion au courage de Gauvain dans la source: Tantost jusqu'a la rive maine / Mesire Gavains son cheval (v. 8498-8499).
- 43<sup>vb</sup>: mais la riviere... Gauvain la voit v. 8502-8503 : Mais la riviere fu estroite. / Ouant mesire Gavains le voit...
- 43vb: que cil qui du Gué Perilleux pourroit passer la profonde eaue cf. v. 8508-8509: Que cil qui del Gué Perilleus / Porroit passer l'eve parfonde...
- 43<sup>vb</sup> : si s'est pour saillir affiché v. 8518 : Si s'est por salir affichiez.
- 43vb: Quant à la rive fut venu v. 8521: Quant a la rive fu venus...
- 44<sup>ra</sup>: volloit remplace giboioit (v. 8537, quatre seules occ. dans Huguet).
- 44<sup>ra</sup>: Le chevallier... de bouche dire cf. v. 8540-8541 : Li chevaliers estoit plus (EHLPQp : molt) biax / Qu'en ne porroit dire de bouche.
- 44<sup>ra</sup>: comment... la malle pucelle cf. v. 8550-8551: Coment tu as sole laissiee / La male pucele dela.
- 44ra: la menoit quant le rencontray v. 8555: La menoit quant je l'encontrai.
- 44<sup>ra</sup> : quil dist qu'i le debvoit avoir v. 8559 : Qu'il dist qu'il le devoit avoir.
- $44^{ra}$ : et de la servir me penay v. 8572 : Et de li servir me penai.
- $44^{ra}$ : et de celluy son amy fist v. 8576: Et de celui son ami fist.
- $44^{ra}$ : et sy ne fut il oncques tel v. 8580: Et si ne fu il onques teus...
- $44^{ra}$ : en lieu où trouver me cuidast v. 8582: En liu ou trover me quidast.
- 44<sup>ra</sup>: et pource que faire l'osas v. 8585: Et por che que faire l'osas...
- 44<sup>ra</sup> : quant au Gué Perilleux saillis... hardiesse cf. v. 8588-8589 : Quant el Gué Perilleus salis, / Molt te vint de grant hardement.
- $44^{ra}$ : que une foys y passoit le jour v. 8595 : C'une fois i passoit le jor.
- $44^{ra}$ : Le dist elle, la regniee? v. 8597 : Ce dist ele, la renoiee?
- 44<sup>rb</sup>: les faulx ennemis la confondent Le prosateur a pris le cas sujet singulier du v. 8604 pour un pluriel: Ele vos het, nel puis noier, / Si vos voloit faire noier / En l'eve bruiant et parfonde / Li deables cui Diex confonde (v. 8601-8604).
- 44<sup>rb</sup>: ou soit ma joye... se je la sçay v. 8608-8610: Ou soit ma joie ou soit mes doés, / Que ja por rien n'en celerai / La verité, se je le sai. La conjonction que (ja pour rien...) et que (n'en menti<r>éz) présuppose un verbe déclaratif (voir supra, 15<sup>ra</sup>).

- 44<sup>rb</sup> : *de tout ce que vouldray sçavoir* Malgré la modernisation de l'indéfini, *cf.* v. 8613 : *Tot quanques je volrai savoir.*
- 44<sup>rb</sup>: Lors messire Gauvain... quel non elle a cf. v. 8616-8620: Et mesire Gavains commence | A demander premierement: | Sire, fait il, je vos demant | D'une cité que je voi la | Cui ele est et quel non ele a; avec modernisation cui | à qui.
- 44<sup>rb</sup>: Georquans Le nom de la ville varie dans tous les manuscrits (voir l'apparat de Busby au v. 8626), mais la syllabe initiale est partout *Or*-.
- 44<sup>th</sup>: *Siromelans* Pour *Guiromelans*, aucune variante en *Sir* (v. 8627); le personnage maintiendra ce nom partout ailleurs dans la prose.
- 44<sup>rb</sup>: Et comment a non... ne loing ne pres cf. v. 8631-8633: Et comment a non la pucele / De cui nule bone novele / N'est contee ne pres ne loing?
- 44th: et pour ce... comme a il non cf. v. 8638-8641 : Et por che a non l'Orgueilleuse / De Logres ou ele fu nee, / Si en fu petite aportee. / Et ses amis, coment a non?
- 44<sup>tb</sup> : qui garde les pors de Galvoye... le chasteau v. 8648-8649 : Qui garde les pors de Galvoie. / Et comment a non li chastiax...
- 44<sup>va</sup>: Sire, faict il, parléz à moy Variante de L: Sire, fait il, parlez a moi (v. 8657).
- $44^{va}$ : et dist: L'heure que je te veis v. 8661: Et dist: L'eure que je te vi...
- $44^{va}$ : mais tu sçays... je le croy -v. 8668-8669: Mais tu ses autant de la lune / Come tu sez del chastel, ce quit.
- 44<sup>va</sup>: merveilles est variante de AU (vs. noveles / paroles / folies, v. 8675).
- $44^{va}$ : de tes mensonges escouter v. 8677: De tes mençoignes escouter.
- 44<sup>va</sup>: batelleur remplace jogleres et var. morphologiques au v. 8680 (jongleur dans Huguet).
- 44<sup>va</sup>: et cuydoie que tu fusses chevallier cf. v. 8681-8682 : Mais (R : Et) je quidoie que tu fuisses / Chevaliers...
- 44va: faictz d'armes actualise vasselage (v. 8683).
- 44<sup>va</sup>: dont les cordes du lict crierent cf. v. 8691: Que les cordes del lit crierent.
- $44^{va}$ : et les fenestres... se ouvrirent cf. v. 8694-8695: Et les fenestres qui estoient / Closes, tot par eles ovrirent.
- 44<sup>va</sup>: qui longuement... me fut amené cf. v. 8700-8702 : Qui longuement avoit esté / En une chambre enchaanez. / Li lions me fu amenez.
- 44<sup>va</sup>: et si vous cuidéz qu'i n'y paire v. 8708: Se vos quidiez que il n'i paire... Dans le couple voiéz et regarder, comme ailleurs dans la prose, l'infinitif exprime l'injonction (Martin Wilmet, § 43).
- 44<sup>vb</sup>: vint vers luy le plus tost qu'il peult C'est la leçon de H: Vint vers li al plus tost qu'il pot (v. 8714).
- 44<sup>vb</sup>: et se point... ne dont elle vint v. 8728-8729: Et se vos point li enquesistes / Qui ele est et dont ele vint.
- $44^{vb}$ : elle est mere du roy Artus cf. v. 8733: Qu'ele (ALQSU: Ele) est mere le roi Artu.
- 44vb: Quant Uterpendragon son pere v. 8740: Quant Uterpandragons ses pere...
- 44<sup>vb</sup>: Ynguerve Même graphie (Inguerve) aux f. 50<sup>ra</sup> et 56<sup>va</sup>.
- 44vb: Avec sa mere Variante de PS: Avoec sa mere s'en vint ça (v. 8758).
- 45<sup>ra</sup>: se je aimoie dame ou pucelle cf. v. 8774: Se j'amoie pucele ou dame.
- 45<sup>ra</sup>: quant de Gauvain... occist le mien v. 8778-8779 : Mais quant de Gavain me recort / Coment ses pere ocist le mien...

- 45<sup>ra</sup>: ung mien frere Il s'agit d'un des cousins germains de Guiromelant, selon le v. 8782 (pas de var.).
- 45<sup>ra</sup> : *que diés* Cette forme du subj. est bien attestée au XVI<sup>e</sup> siècle (*Huguet*); elle se lit aussi quelques lignes plus loin, f. 45<sup>rb</sup>.
- 45<sup>ra</sup>: amye avéz courtoise et saige v. 8803: Amie avez cortoise et sage.
- 45<sup>ra</sup>: et sy le vous guerdonneray cf. v. 8813: Et jel vos guerredonerai.
- 45<sup>ra</sup>: la Roche de Haultguin Les variantes du nom du château sont nombreuses, mais aucune en Hault- (v. 8817: voir l'Index de Busby, s.v. Roche de Canguin, p. 542).
- 45<sup>rb</sup> : *c'est tu tu* peut être employé comme pronom prédicatif : Martin Wilmet, § 264 ; Lardon Thomine, p. 79-81.
- 45<sup>tb</sup>: et m'en viendray à toy combatre v. 8847 : Se (L : Et) me (RU : m'en) venroie a toi combatre.
- 45<sup>rb</sup> : recellee et clandestinne Le couple correspond à la locution en agait (v. 8863), 'en cachette, en secret' (DÉCT), qui a pris un autre sens au XVI<sup>e</sup> siècle : 'aux aguets', 'en embuscade' (Huguet).
- 45<sup>va</sup>: Je t'ay deux choses devisees cf. v. 8882: Je t'ai devisees .ii. choses.
- 45va: ou tu manderas en ta terre v. 8886: Ou tu manderas en ta terre...
- 45<sup>va</sup>: ung jour de respit cent mars vault cf. v. 8895 : C'uns jor de respit .c. sols (MPS : mars) valt. Proverbe bien attesté en a. et en m. fr. : Morawski et Schulze-Busacker, n. 2451 ; Hassell J36 ; Di Stefano, jour, 912b ; DMF s.v. répit.
- 45<sup>va</sup>: *Giromelans* Je conserve cette graphie, qui correspond à celle de Chrétien, malgré son unicité (partout ailleurs *Siromelans*).
- 45<sup>va</sup>: mener au meilleur port du monde v. 8903: Mener al meillor pont (ACHPU: port) del monde. Pour cest eau, juste après, voir la note au f. 43<sup>va</sup>.
- 45<sup>va</sup>: *port ne gué* Cohérente avec ce qui précède dans la prose, la leçon *port* est quand même incongrue ici : *Je n'i querrai ne gué ne pont* (v. 8908).
- $45^{\text{vb}}$ : humblement umblement se lit uniquement dans S (v. 8923).
- 45<sup>vb</sup>: vers tous les chevalliers du monde v. 8929 : Vers toz les chevaliers del mont. Le triplet fiere, diverse et orguilleuse remplace estolte ('hautaine, dure', DÉCT) du v. 8928 ; voir aussi plus haut : estous (v. 2244) / furieulx (f. 13<sup>va</sup>).
- 45<sup>vb</sup> : ne me chault une maille Les expressions figurées varient au v. 8946 : une alue (T), un festu (LQ), une letue (U).
- 45<sup>vb</sup>: detractoires (dont les premières attestations remontent à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, et qui demeure rare tant dans *DMF* que dans *Huguet*) correspond à trois adjectif dans la source: si estolte (parole) / Et si vilaine et si musarde (v. 8950-8951). Le prosateur utilise aussi l'adj. proche detracteux: voir ci-dessus, note au f. 8<sup>vb</sup>.
- 45<sup>vb</sup>: affin que... aulcunne honte aux chevalliers Le prosateur délaye le contenu de trois vers, en dédoublant la proposition finale sans pour autant éclaircir le sens : [justise] Tel ke jamais nule pucele / Qui de moi oie la novele / N'ost dire a nul chevalier honte (v. 8961-8963).
- 45vb: que je de vous justice face v. 8965: Que je de vos justice face?
- 46ra: qui nous attend... oultre v. 8971: Oui nos atent por passer oltre.
- 46<sup>ra</sup>: puis sont au nautonnier venus cf. v. 8976: Si (R: Puis) sont al notonier venu.
- $46^{ra}$ : dela le port d'oltre ce port selon le v. 9010.

- 46<sup>ra</sup>: *sa vraye amye sa drue* selon le v. 9014; le substantif *dru, drue* ('ami intime' ou 'amant') ne semble plus attesté après le milieu du xv<sup>e</sup> siècle (*DMF*); *Huguet* ne l'enregistre pas. Quant au dérivé *druerie*, voir plus haut, note au f. 12<sup>vb</sup>.
- $46^{ra}$ : c'est de loing que s'amye je suis cf. v. 9017: C'est de loinz que s'amie sui.
- 46<sup>ra</sup>: mais il m'a, la sienne mercy v. 9020: Mais il m'a, la soie merchi...
- $46^{\text{rb}}$ : luy [= la luy].
- 46tb: Ha, belle! ... à ung petit doigt cf. v. 9027-9031: Ha! bele, ja s'est il vantez / Que vos volrïez mix assez / Que mors fust mesire Gavains / Qui est vostre frere germains, / Qu'il eüst mal en son orteil.
- 46<sup>rb</sup>: quant telle chose m'a mandee v. 9037 : Qui (QU : Qant) ceste chose m'a mandee.
- 46<sup>rb</sup>: quil ne <me> veit oncques L'intégration est indispensable pour le sens du passage: Lasse! il ne set se je sui nee, / Mes freres, n'onques ne me vit (v. 9038-9039).
- 46<sup>th</sup> : quant à la plus belle... de ce palais cf. v. 9054-9056 : Quant a la plus bele se tient / Et a la plus sage qui soit / En cest palais...
- 46<sup>rb</sup> : *comme Paris fist jadis Heleine* Au v. 9059 les variantes sont aussi nombreuses que les manuscrits ; les seuls où Hélène soit évoquée sont *SU*, par ailleurs en l'associant à *Eneas* (voir la note de Busby, p. 535).
- 46<sup>th</sup>: Ha, dame, dist l'aultre royne v. 9060 : Ha! dame, fait (LQ : di(s)t) l'autre roine. 46<sup>th</sup>: au'ilz soient ainsy que frere et seur v. 9062 : Qu'il soient comme frere et suer.
- 46<sup>rb</sup>: à sa seur Clarissant Le nom de la sœur n'est pas cité dans les vers (sa seror la bele, v. 9075): sans exclure une variante non conservée, le prosateur peut avoir fait appel à sa mémoire, *Clarissant* ayant déjà paru au f. 42<sup>vb</sup> (v. 8269).
- 46<sup>tb</sup>: advisa... à son advis... advisé L'effet d'allitération ne dépend nullement du modèle: .I. vallet que il <u>vit</u> a destre, / Celui qui plus <u>li sambloit</u> estre / ... / Et plus sages et plus resnables... (v. 9077-9080).
- $46^{va}$ : où haulte joye te sera faicte cf. v. 9091: Ou grans joie te sera faite.
- 46<sup>va</sup>: doncques... du roy Artus v. 9097-9098 : ... dont iras tu / A mon seignor (B : Droit a la cort) le roi Artu.
- 46<sup>va</sup>: Il n'y a pas petit chemin C'est le contraire, selon le v. 9100 : La voie n'est longue ne griez.
- 46<sup>va</sup> : à la grant cité... sa court cf. v. 9101-9102 : Car en la cité d'Orquenie / A li rois sa cort establie.
- 46va: Et quant devant le roy viendras cf. v. 9106: Quant tu venras devant le roi.
- 46va: qui est mon sire et moy son home cf. v. 9113: Qu'il est me sire et je ses hom.
- $46^{\text{va}}$ : le tiers jour Le nom de nombre varie dans la source : tier(z) dans ELQ (v. 9115).
- $46^{va}$ : qui entre elle et moy doibt estre cf. v. 9128 : Qui doit estre entre li et moi.
- 46<sup>va</sup>: *cheval bon chaceor*, v. 9136; on connaît le sort que le prosateur a réservé à ce mot dès le début du *Conte du Graal* (voir notes au f. 2<sup>th</sup>). Suit le v. 9137 : *Qui tost te borte jusques la*.
- 46<sup>va-b</sup>: courtault Ici encore il s'agit de caceors (pluriel, v. 9145).
- 46<sup>vb</sup>: *sejourné* vient du v. 9145 ('reposé', toujours attesté dans *Huguet*); *rempli*, 'nourri', correspond à *fors | gras | grant* au même vers.
- 46<sup>vb</sup> : car qui scet... peult aller v. 9165-9166 : Car qui set voie demander / Par tot le monde puet aler. Sur ce proverbe, qui ne semble pas attesté dans les répertoires,

- voir Colombo Timelli 2007 (b), p. 157; le sens le rapproche de *Qui langue a à Rome va* (Morawski, 1964; Hassell L13; Di Stefano, *Rome*, 1538b).
- 46vb: estuver et baignier Le couple vient du v. 9174: Por baignier et por estuver.
- 46<sup>vb</sup>: et leur donna l'accollee cf. v. 9186: Et si li [= a chascun] dona la colee.
- 46<sup>vb</sup>: fist cinq cens chevaliers nouveaulx cf. v. 9188: De .v. cens chevaliers noviax. Bien qu'une quarantaine de vers de plus soient de la plume de Chrétien, je conclus mon édition avec la fin de ce chapitre; la suite se lit dans le volume paru en 2017. Le manuscrit que le prosateur a utilisé, ainsi que les autres copies qui transmettent les *Continuations*, ne devait marquer aucune coupure entre le poème du Champenois et sa suite: cf. Colombo Timelli 2008 (a), p. 14 et note 31.